

SAINT-CERGUES  
**PRIMÉE**  
au plan national pour sa politique  
ENVIRONNEMENTALE

Le livre  
de  
**Saint-Cergues**

2011

Bulletin annuel  
d'informations n°27

  
**Saint-Cergues**  
Station Climatique  des Veroirs

# vision plus

OPTICIENS

• Lentilles de contact • Astronomie • Basse vision

**Votre opticien de proximité**

- ✓ Paiement en 3 fois sans frais
- ✓ 2<sup>ème</sup> paire à partir de 1€ \*

Ouverture non stop de 9h à 19h30 du lundi au samedi  
C.C. SUPER U - LOISIN - Tél. 04 50 35 19 41

\* Voir conditions et engagements



**S.A.R.L D.I.S.C**  
Dépannage - Installations  
Sanitaire et Chauffage  
Gaz et Fioul

Mr AOUN  
482, Route de  
la Maison Blanche  
74140 ST-CERGUES  
**T. 04 50 94 67 10**  
**06 08 05 99 00**  
Fax 04 50 94 67 11



OCCASION ET NEUF

**DUBY Pneu**

ACHAT - VENTE - REPRISE

**SPECIALISTE DE LA TRAVAILLE HYBRIDE**

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h  
le samedi de 8h à 12h sur rendez-vous

Horaires flexibles selon saison, nous consulter

ZI des Bracots - BONS EN CHABLAIS

Tél. : 04 50 36 02 04 - 04 50 36 02 11  
dubypneu@orange.fr



**NETTOYAGES**  
P.G.

Nettoyage Immobilier Entreprises - Particuliers

1192, RUE DES ALLOBROGES - 74140 ST CERGUES - Tél/Fax : 04 50 43 06 47 - Port. : 06 76 04 44 06

## SCHMIDT-WABNITZ

### immobilier

[www.schmidt-wabnitz.com](http://www.schmidt-wabnitz.com)

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION



BUREAU A JUVIGNY

VITRINE PUBLICITAIRE  
A ST CERGUES



BUREAU A BONS EN CHABLAIS

850 Route de Paconinges • 74100 JUVIGNY  
**04 50 37 53 45**

353 Avenue du Léman • 74890 Bons en Chablais  
**04 50 31 02 17**



Petits travaux . Dépannage

## Edito

Messages du maire	4
-------------------	---

## Vie municipale

Nos élus	6
Personnel communal	7
PLU	7
Commission d'Urbanisme	8
Constructions à St-Cergues	8
Travaux	9
Point travaux sur le cimetière	10
Finances	11
Le fleurissement	12
Les "Cœurs de village"	14
L'aventure au cœur des Voiron	15
Verger communal	16
Biodiversité	17
CCAS	19
Comités de quartier	20
Chasse aux œufs	20
St-Cergues fête Noël	21
Foire d'automne	22
Election Miss St-Cergues	23
Bibliothèque	24
EBAG	25
Service jeunesse	26
Fête de la musique	28
Info frontaliers	30
Etat civil	31

## Syndicat intercommunal

Sidefage	32
Sigcspra	34
Centre de Secours Principal	35
Sifor	36

## Vie scolaire

Carnaval	37
Commission scolaire	38
Bio à la cantine	39

Ecole maternelle	40
Ecole élémentaire	42
Fête de l'école	44

## Vie associative

A.P.E.	45
Sou des écoles	46
Chorale Clef de l'Archet	47
Compagnons de la Servette	48
Lannacroche	50
Harmonie municipale	51
Anciens combattants	52
Joie de vivre	53
La CERFF	54
ADMR	55
Donneurs de sang	56
AEP	57
Amicale de la Gaule	57
MJC des Voiron	58
TUPLE country	62
Créativa	63
Ski Club	64
Football Club	66
Football américain	67
A.C.C.A.	68
Tennis Club	69
Moto Club	70
Vieux Volants des Voiron	71
Liste des associations	72

## Libre parole

Annemasse agglomération	73
Gastronomie	73

## Culture et histoire

Commémorations	74
----------------	----

## Loisirs

## Mémo

## Réglementation

**A.M.B**  
EQUIPEMENT

AMÉNAGEMENT  
MÉTALLIQUE  
ET BOIS DE  
VÉHICULES  
UTILITAIRES



SPÉCIALISTE  
DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR  
DE VÉHICULES UTILITAIRES

[www.amb-equipement.sitew.fr](http://www.amb-equipement.sitew.fr)  
04.50.43.90.12  
[lanier.magali@orange.fr](mailto:lanier.magali@orange.fr)



Agence de  
l'Hermance

AGENCE DE L'HERMANCE



[www.chimmobilier.com](http://www.chimmobilier.com)

20, rue de l'Archet - 74140 Saint-Cergues

**04 50 94 70 29**

[infochimmobilier@wanadoo.fr](mailto:infochimmobilier@wanadoo.fr)

## Institut Alexandrine

- SOINS DU VISAGE ET CORPS JEAN D'ESTRÉES
- MODELAGE BALINAIS
- REFLEXO PLANTAIRE
- MODELAGE ENERGETIQUE
- MODELAGE INDIEN
- LYMPHO TIBÉTAÏN
- MODELAGE DRAINANT LIQUIDIEN CORPS ET VISAGE

88, Clos de l'Archet - 74140 St Cergues  
Tél. 04 50 43 59 39



Hommes - Femmes - Enfants

Nouveau : couleur INOA sans ammoniaque

Immeuble Vergers de l'Archet - 74140 SAINT CERGUES

**tél: 04.50.43.57.21**

Horaires d'ouverture : Lundi : 14h-19h,  
du Mardi au Vendredi : 8h30-19h (non stop), Samedi : 8h-16h (non stop)

**C PRO**  
PIXEL



IMPRESSION & INFORMATIQUE

Un concentré

**100% solutions !**

ANNECY  
CHAMBERY  
VILLE LA GRAND

15 av. du Rhône 74000 ANNECY

04 50 24 03 87

[www.cpro.fr](http://www.cpro.fr)



## Chères Saint-Cerguaises, chers Saint-Cerguois,

**C'**est avec joie, comme chaque année, que nous vous livrons ce bulletin, et j'espère que sa lecture vous sera agréable et instructive. Vous y découvrirez les réalisations de l'année et les projets à venir, les nouvelles du monde associatif, en bref, tout ce qui fait la vie de notre village.

Il y a tant de choses à dire, en effet, sur notre belle commune. J'aurai tant d'élus, d'employés municipaux, d'associations, de bénévoles, de commerçants, de citoyens à remercier. Mais je crois qu'ils savent tous combien

nous leur sommes reconnaissants, car en vérité ce qui nous fait tous agir et nous mobiliser pour notre village découle de ce sentiment qu'à Saint-Cergues, il y a quelque chose de profondément particulier, qu'il y règne un esprit spécial, découlant d'un cadre de vie et d'une histoire remarquable. Il n'est donc nul besoin dans l'absolu de féliciter quelqu'un qui sait pourquoi il se bat, nul besoin de féliciter quelqu'un pour qui l'engagement n'est pas un effort mais un plaisir, car il trouve sa joie et sa récompense en agissant, tout simplement. Tant de passionnés de ce village qui se battent pour lui, pour qu'il soit vivant ! Je dirai que tous font honneur à notre longue tradition de bien vivre ensemble et qui est à n'en pas douter ce qu'il y a de plus précieux en ce monde d'individualisme et d'égoïsme irrépressibles.

D'autant plus précieux que ce qui fait cette identité, cette marque de fabrique saint-cerguoise si j'ose dire, est actuellement soumis à de forts enjeux. Nous sommes à la croisée des chemins et des choix que nous faisons aujourd'hui dépend l'avenir de notre commune. Soit en quelque sorte nous nous développons au point de nous perdre en une anonyme et triste banlieue d'Annemasse ou de Genève, soit nous nous battons pour préserver et mettre en valeur le poumon vert que nous sommes et de fait nous faisons de la beauté et de la qualité de notre cadre de vie une sorte de "sanctuaire" pour cette région dont la croissance est exponentielle. D'où le très gros travail réalisé, en cours et à venir sur notre PLU.

Un million d'habitants à l'horizon 2030 dans le franco-valdo-genevois. Un canton de Genève qui ne construit pas assez de logements, contraignant ses propres ressortissants à venir habiter en France voisine. L'emploi d'un côté de la frontière, le logement de l'autre. La rareté et la cherté de l'habitat. Toutes ces problématiques majeures font l'objet de très sérieuses discussions. Les élus suisses et français savent désormais mieux se réunir pour trouver ensemble des solutions à des problématiques communes, mais la route reste longue et complexe.

Annemasse Agglo est le lieu privilégié du dialogue pour exprimer ces difficultés et nous permet, avec nos amis des 11 communes voisines de cheminer sereinement. Nous avons mutualisé nos forces et avons trouvé avec cette nouvelle communauté un lieu d'écoute et de proposition, un moyen de peser plus fort dans les grandes options de développement qui impactent le Genevois français. A travers l'important travail réalisé pour la conception du Programme Local de l'Habitat par exemple (feuille de route du logement pour les six années à venir), nous avons pu embrasser les véritables défis de notre territoire : comprendre que nous ne pouvions plus sacrifier ainsi nos espaces naturels et agricoles, que nous ne pouvions plus favoriser un tel mitage, que nous devons au contraire défendre et préserver ces morceaux de verdure et de forêt. Nous pouvons en d'autres termes nous développer, certes, mais avec mesure et discernement, pour ne pas voir le béton recouvrir la quasi-totalité de ce territoire, comme cela se fait malheureusement ailleurs.

Ce qui fait l'âme d'un lieu est la conséquence d'un habitat et du cadre qui l'entoure. A Saint-Cergues, nous avons fait le choix de densifier notre centre, en proposant du logement collectif à proximité des services publics, des écoles, des commerces et des futurs transports en commun, ceci conformément aux prescriptions de notre Schéma de Cohérence Territoriale (sorte de PLU des PLUs). Cela nous permet de préserver autant d'espaces naturels et agricoles. Nous avons fait le choix de prendre toutes nos décisions en mesurant leur impact environnemental, en choisissant toujours la qualité plutôt que la quantité, l'exigence plutôt que la facilité.

C'est parce que nous sommes fiers de cette commune que nous ne voulons pas trahir ce qui en fait sa force : Saint-Cergues est un village et restera un village.

Meilleurs Vœux à toutes et à tous, à vos familles et amis. Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2012.

Nous pouvons nous développer, certes, mais avec mesure et discernement. Ce qui fait l'âme d'un lieu est la conséquence d'un habitat et du cadre qui l'entoure.

A Saint-Cergues, le 14 novembre 2011  
Votre maire, **Gabriel Doublet**

## LES MESSAGES DU MAIRE



### > DERNIÈRE MINUTE !

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons une nouvelle extraordinaire : **notre commune a remporté le grand prix du développement durable**, à l'échelon national, organisé par l'association des maires des stations classées et touristiques. Cette distinction exceptionnelle récompense la globalité, la cohérence et l'exemplarité des actions menées par notre municipalité en matière environnementale. C'est une immense fierté pour nous tous et cela conforte tout ce qui a été mis en place pour valoriser et protéger notre village. Nous y reviendrons plus longuement dans la presse et lors des prochaines publications communales.

### LA COMMUNE PRIMÉE AU PLAN NATIONAL !

Ce texte est le préambule du dossier présentant la politique environnementale de Saint-Cergues qui a valu à notre commune de remporter le sceptre d'or 2011 du développement durable.

## Saint-Cergues, de la carte postale au poumon vert

Notre belle commune, qui compte 3200 habitants environ, se situe à la fois en périphérie d'Annemasse, ville centre de notre communauté d'Agglomération et à la fois en périphérie de Genève, qui ne se situe qu'à 18 kilomètres. Cette position stratégique en fait un village particulièrement attractif, très recherché en termes d'habitat.

Clairément identifiée comme "poumon vert" de l'Agglomération par le Schéma de Cohérence Territoriale de la région d'Annemasse, la commune de Saint-Cergues a toujours su valoriser son patrimoine naturel, au point de s'être vu attribuée le titre de "station climatique", par un décret du Président de la République datant de 1929. A cette époque, les citoyens étaient nombreux à venir profiter de ce cadre rural, forestier et montagnard, puisque le point culminant de la commune s'élève à plus de 1400 m, sur la crête du massif des Voirons. Les hôtels et pensions de famille accueillait des myriades de "petits parisiens", des cafés et restaurants agrémentaient le séjour des visiteurs en quête d'authenticité et de "bon air frais", contrastant avec la pollution des villes du début du siècle.

Cet engouement touristique s'est bien entendu étioilé, au fil du temps, les stations de montagne se démocratisant et n'étant plus l'apanage des plus fortunés. Pour autant, le charme qui fait cette commune n'a jamais disparu et celle-ci apparaît comme relativement

préservée par rapport à d'autres collectivités du secteur ayant fait le choix d'un développement plus massif.

Au vu de cette histoire, et au vu des enjeux découlant à la fois de sa situation géographique et du contexte économique très dynamique de la région, Saint-Cergues affiche clairement l'ambition de protéger son patrimoine naturel, son cadre de verdure, à la manière d'une respiration végétale aux portes d'Annemasse et de Genève. Aussi, outre une valorisation poussée des vieux hameaux, la commune s'est lancée dans une politique environnementale ambitieuse, se voulant exemplaire.

Au-delà d'un certain marketing qui consiste à teinter de vert quelques mesures symboliques portées par l'air du temps, nous affichons clairement la volonté d'expérimenter des pratiques nouvelles, qui battent en brèche les clichés dont on affuble souvent l'écologie. Loin également du radicalisme de certains, nous voulons simplement prouver que des choses simples permettent de mieux respecter notre environnement et de le préserver de façon durable, le tout sans grever des

budgets déjà forts contraints, voire en réalisant de substantielles économies. Nous essayons d'inscrire notre action dans le souci permanent de notre impact sur l'environnement.

Cela passe par les mesures engagées en matière de gestion différenciée des espaces verts, par l'abandon du recours aux pesticides, par la création et le développement de vergers communaux, et plus récemment par la création d'un rucher municipal, dont le premier miel vient d'être récolté.

Ces mesures pratiques, appliquées au quotidien, sont la déclinaison d'une action globale, s'appliquant à toutes les compétences portées par la commune. Ainsi en matière d'habitat, de logement, domaines se situant au cœur des problématiques de notre région, nous affichons également l'ambition de remédier à la trop grande permisivité des PLU qui offrent des potentiels de construction absolument excessifs. C'est ainsi que nous avons récemment entériné le déclassement de deux hectares injustement déclarés constructibles en agricole paysager. Ces décisions fortes, particulièrement délicates à faire passer étant donnée la



par  
Gabriel Doublet  
Maire.

pression foncière qui est la nôtre ne se font pas sans mal et il faut les entourer d'une très abondante pédagogie. Saint-Cergues ne dit bien sûr pas "non au développement" mais refuse le mitage qui a défigurés de nombreuses communes et le bétonnage systématique d'une région qui doit enfin prendre en main et maîtriser sa croissance. Pour se faire, nous suivons scrupuleusement les préconisations du SCOT qui impliquent la densification des centralités et la préservation des espaces naturels et agricoles. Nous réfléchissons également à notre facture énergétique communale, un audit a été récemment réalisé qui nous fait nous diriger vers la filière Bois pour

chauffer les équipements municipaux. En matière de restauration scolaire, nous avons fait le choix d'un prestataire qui ne travaille qu'avec des produits BIO ou labellisés, de saison, et fournis par des producteurs locaux. Enfin, nous développons en partenariat avec le SIFOR (Syndicat du Foron découlant du contrat de rivière du même nom) un ensemble de mesures destinées à renaturer au mieux les berges de cette rivière et de ses affluents, à travailler sur les zones polluées à proximité, à valoriser par la création de cheminement pédestre et cycliste les rives de ces cours d'eau. Nous poursuivons une politique foncière volontariste, afin de mieux gérer

notre territoire forestier et montagnard, désormais inclus dans un périmètre NATURA 2000. Ces quelques propos pour souligner la volonté de notre commune d'afficher des objectifs ambitieux en matière environnementale, pour préserver et protéger un cadre de vie exceptionnel qui fait la joie de ses habitants, mais dont la fragilité impose la plus solide vigilance. Nous ne sommes plus au temps de "l'écologie mondaine", apparaissant comme un luxe de pays riche, mais au contraire nous sommes dans l'urgence d'apporter des réponses concrètes sur le plan local à des problématiques d'ordre mondial. ■

## NON AU JOUR UNIQUE DE COMMEMORATION

La polémique enfle depuis le 11 novembre dernier. Il est question d'instaurer un jour unique de commémoration en France, à l'image du "mémorial day" américain. Sans faire de politique politicienne, je tiens à vous faire part de ma totale opposition à ce projet.

**O**n ne peut pas commémorer correctement toutes les guerres en un même temps, sans prendre le risque d'appauvrir le nécessaire travail de mémoire qui s'exerce et se déploie à chaque cérémonie. Les guerres sont différentes, dans leurs causes et leurs conséquences, dans leurs formes, dans leurs buts. On ne peut par exemple pas mettre en un même panier, sans discernement, une guerre coloniale et la première guerre mondiale, les guerres au titre des opérations extérieures (Irak, Afghanistan) et la seconde guerre mondiale. Toutes les guerres ont leur histoire qui leur est propre, et il est indigne de se "débarrasser" ainsi de ce devoir qu'est celui de transmettre aux générations futures la vérité complexe

et spécifique des différents conflits vécus par notre pays. Je ne tolérerai pas qu'une "bouillie mémorielle" soit instituée pour ne plus avoir à honorer la mémoire de tous nos soldats. On ne peut rendre hommage et on ne peut faire comprendre une vérité qu'en prenant tout le temps nécessaire à l'exprimer. Partout l'on se plaint du manque de références historiques, du manque de ferveur citoyenne, comment peut on imaginer améliorer les choses en sacrifiant encore une fois la vérité sur l'autel de la vitesse ? Car au fond, il s'agit bien de cela, certains sans doute estimant avoir mieux à faire que de passer quelques heures à évoquer l'histoire de notre pays. Je pense que ce temps des commémorations est un temps précieux, magni-

fique, qui permet de nous retrouver, toutes générations confondues, autour des valeurs républicaines, dans la compréhension de ce que nous avons été et donc de ce que nous sommes aujourd'hui. Le Maréchal FOCH l'a dit : « *Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir* », alors ne cédon pas à la facilité, à cette insupportable tendance bien contemporaine qui méprise l'histoire et ne vit que dans l'instant. Cette idée de jour unique de commémoration est une inanité, de l'avis de nombreux historiens, mais surtout, et c'est bien plus grave, une indignité à l'égard de ceux qui ont combattu et péri pour ce pays. ■



# Nos élus



**DOUBLET Gabriel**  
Maire, vice-président  
Annemasse Agglo

**BOSSON Robert**  
Adjoint en charge  
des travaux.  
COMMISSIONS URBANISME, PLU,  
PLH, FINANCES.



**BALSAT Bernard**  
Conseiller en charge  
de la Commission  
environnement.  
COMMISSIONS COMMUNICATION,  
COMITÉ DE QUARTIER, CULTURE,  
PLU. VICE-PRÉSIDENT  
ANNEMASSE AGGLO.

**BILTGEN Claude**  
Conseiller.  
COMMISSIONS URBANISME,  
PLU, PLH, TRAVAUX,  
ENVIRONNEMENT.



**FILLON Françoise**  
Conseillère.  
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,  
VIE SOCIALE, PERSONNEL,  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE,  
JEUNESSE, ÉDUCATION,  
VIE SPORTIVE.

**TUDEAU Jean-François**  
Conseiller.  
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,  
COMMUNICATION, COMITÉ DE  
QUARTIER, CULTURE ET FINANCES.



**SCHNEIDER Claude**  
Conseiller.  
COMMISSION TRAVAUX.



**COTTET Danielle**  
Adjointe en charge  
de l'aménagement  
du territoire, Urbanisme,  
PLU, PLH.  
COMMISSIONS FINANCES,  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE,  
PERSONNEL, VIE SOCIALE,  
ENVIRONNEMENT.

**PEUTET Jean-Marc**  
Adjoint en charge de la  
jeunesse, de l'éducation  
et de la vie sportive.  
COMMISSION ENVIRONNEMENT.



**BALVERDE Nicolas**  
Conseiller délégué en  
charge de l'environnement.  
COMMISSIONS URBANISME, PLU,  
PLH, PERSONNEL. CONSEILLER  
SCIENTIFIQUE POUR LE RÉSEAU  
NATURA 2000.

**RUSSO Josiane**  
Conseillère.  
COMMISSIONS URBANISME, PLU,  
PLH, TRAVAUX, ENVIRONNEMENT,  
COMMUNICATION, COMITÉ  
DE QUARTIER, FINANCES.



**ROCHE Jacques**  
Conseiller.  
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT  
ET CULTURE.



**BURNIER Pascale**  
Adjointe en charge de  
l'administration générale  
et de la vie sociale.  
COMMISSIONS COMMUNICATION,  
COMITÉ DE QUARTIER,  
PERSONNEL, JEUNESSE,  
ÉDUCATION, VIE SPORTIVE.

**RODA Jean-Pierre**  
Adjoint en charge  
de la culture.  
COMMISSIONS COMMUNICATION,  
COMITÉ DE QUARTIER, JEUNESSE,  
ÉDUCATION, VIE SPORTIVE, PLU.



**MOUCHET Catherine**  
Conseillère.  
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,  
CULTURE, JEUNESSE, ÉDUCATION,  
VIE SPORTIVE.

**SOFI Brigitte**  
Conseillère.  
COMMISSIONS URBANISME, PLU,  
PLH, TRAVAUX, ENVIRONNEMENT,  
PERSONNEL, VIE SOCIALE,  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.



**CROZETIÈRE Agnès**  
Conseillère.



**BRIFFAUD Magalie**  
Adjointe en charge  
des finances.  
COMMISSIONS VIE SOCIALE,  
PERSONNEL, ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE.

**FEVRIER Evelyne**  
Conseillère déléguée  
en charge de la  
communication et  
des comités de quartier.  
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,  
FINANCES, PLU.



**BALSAT Marie-Christine**  
Conseillère.  
COMMISSIONS URBANISME, PLU,  
PLH, ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE, PERSONNEL,  
VIE SOCIALE.

**COMBETTE Jean-Marc**  
Conseiller.  
COMMISSIONS : ENVIRONNEMENT,  
JEUNESSE, ÉDUCATION, VIE SPORTIVE.  
VICE-PRÉSIDENT DU SIFOR.



**VERNAY Claude**  
Conseiller.



## Personnel communal

par Pascale Burnier, Adjointe en charge de l'administration générale et de la vie sociale

### Départ

#### Sonia Boudon

Arrivée en août 2009 au secrétariat des services techniques, en remplacement de Jessica Magnin, Sonia Boudon est arrivée au terme de son contrat fin mars.

### Arrivées

#### Services techniques

Nous sommes très heureux d'accueillir au sein de ce service Christelle Bagard et Elodie Faure en charge du secrétariat du service, de l'accueil physique et téléphonique ainsi que de l'urbanisme et Dominique Glacet qui vient renforcer l'équipe du Centre Technique Municipal.

### Naissance

Nous présentons toutes nos félicitations à Stéphanie Bonnet-Besson, Directrice générale des services et à son époux à l'occasion de la naissance de leur petite Chloé le 5 août.

## PLU, Plan local d'urbanisme



par Danielle Cottet, Adjointe à l'aménagement du territoire

Un PLU doit sans cesse évoluer pour prendre en compte les perspectives d'aménagement de la collectivité.

La commission PLU envisage de réviser le PLU pour plusieurs raisons dont les principales sont :

- les mises en compatibilité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PLH (Plan Local de l'Habitat) et le DAC (Document d'Aménagement Commercial) d'Annemasse-Les Voirons Agglomération et le Grenelle 2 de l'environnement.
- le maintien et le renforcement du statut de "poumon vert" que représente la commune au sein de l'agglomération d'Annemasse-Les Voirons.

Les quatre procédures (article L.123-13 du Code de l'Urbanisme) que sont la révision, la révision simplifiée, la modification ou la modification simplifiée vont être employées.

La modification n°1 concernant le secteur des Hutins a été approuvée par le Conseil Municipal le 5 septembre 2011.

Deux révisions simplifiées sont lancées : l'une dans le secteur des Vouards et l'autre dans le secteur de la Marlot.

Une modification n°2 est en cours d'élaboration pour prendre en compte certaines prescriptions du SCOT, pour apporter des corrections et des mises à jour améliorant le plan de zonage et la rédaction du règlement.

Une modification simplifiée n°1 est également en cours afin de rectifier des erreurs matérielles : suppression d'un espace réservé sur un terrain déjà construit, actualisation avec la révision du PPR datant d'août 2011, déplacement d'une limite de zonage coupant actuellement un bâtiment.

### Pour rappel :

> **La révision du PLU** est une procédure lourde qui consiste à reprendre en son ensemble la procédure d'élaboration du PLU.

> **La révision simplifiée** a pour objet :

- la réalisation d'une construction ou d'une opération, à caractère public ou privé, présentant un intérêt général notamment pour la commune ou toute autre collectivité,
- l'extension des zones constructibles à condition que cela ne porte pas atteinte à l'économie du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) et que cela ne comporte pas de graves risques de nuisance.

> **La modification** ne peut être qu'à la condition que la modification envisagée :

- ne porte pas atteinte à l'économie générale du PADD,
- ne réduise pas un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, ou une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels,
- ne comporte pas de graves risques de nuisances.

> **La modification simplifiée** a uniquement pour objet la rectification d'une erreur matérielle ou porte uniquement sur des éléments mineurs dont la liste est fixée par le décret du 18 juin 2009. ■

# La Commission d'Urbanisme



par Danielle Cottet, Adjointe à l'aménagement du territoire

La commission se réunit les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois. Cette dernière émet un avis sur toutes les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme...) et sur beaucoup de projets en amont de la demande officielle.

Si vous avez un projet d'urbanisme, n'hésitez pas à venir vous renseigner en téléphonant ou en venant sur place au Service Urbanisme de la mairie. Vous pouvez également rencontrer l'architecte conseil du CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) sur rendez-vous certains mercredis matins.

Vous gagnerez du temps pour l'instruction de votre dossier ; et surtout, si vous ne respectez pas les demandes, vous éviterez la visite de la Police Intercommunale qui dressera un procès verbal, la mise en demeure d'arrêter les travaux et de devoir soit démolir, soit faire une demande si elle peut être régularisable.

Mme Cottet Danielle, Adjointe à l'Aménagement du Territoire, assure sa permanence le lundi de 16 h 30 à 17 h 30. Il est conseillé de prendre rendez-vous. ■

## La construction à St-Cergues au 19/10/2011

Années	CU déposés	PC déposés	PC modificatifs	DP
2006	15 dont 1 CU (b)	36	13	20
2007	17 dont 9 CU (b)	16	8	76
2008	68 dont 8 CU (b)	18	6	85
2009	85 dont 9 CU (b)	27	8	77
2010	117 dont 7 CU (b)	43	6	107
2011	82 dont 4 CU (b)	43	10	75

### Certificats d'Urbanisme

2011

- Irrecevables → 13 dont 2 CU (b)
- En attente → 3 (que des CU (a))
- Positifs → 66 dont 2 CU (b)

### Permis de construire déposés

- Accordés en 2011 → 29
- Refus en 2011 → 6
- En attente → 7
- Annulé → 1
- Rejet tacite → 0

Pas de dossier en attente pour les années précédentes.

### Permis de construire modificatifs

- Accordés en 2011 → 6
- Refus en 2011 → 0
- En attente → 4
- Annulé → 0
- Rejet tacite → 0

### Déclarations préalables

- Non opposition en 2011 → 9
- Prescriptions → 50
- Opposition → 9
- En attente → 5
- Sans suite → 1
- Annulé → 1
- Rejet tacite → 0



par Robert Bosson, Adjoint en charge des travaux

## Travaux terminés ou encore en cours en 2011

### Travaux de réseaux et de voirie

• Commencée en octobre 2010, la tranche conditionnelle 1 du village du Bois est maintenant terminée. Elle concernait la route du Bois Jaillet, le chemin des Echelettes, l'escalier de la Vy du Bois et l'amorce de la route des Dombres.

• Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011, la tranche conditionnelle 2 a démarré. Cette tranche concerne la rue de la Chapelle, partiellement la route de la Maison Blanche et l'impasse des Chênes. Comme pour les travaux du secteur du Bois, les travaux concernent également l'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) l'eau potable ainsi que l'enfouissement des réseaux secs. A la fin de ce secteur il restera l'enfouissement des réseaux secs sur la route de la Vy du Bois ainsi que le remplacement du transformateur. Les travaux dureront jusqu'à l'été 2012.

• Au final, l'ensemble des travaux débutés en octobre 2009 sur le secteur de l'Archet, tranche ferme, puis les secteurs du Bois et de la rue de la Chapelle, tranches conditionnelles 1 et 2, aura été chiffré pour un montant global de l'ordre de 1 938 000 euros TTC répartis à raison de 86 % pour Annemas-

Les Voirons Agglo, 11 % pour le Syane (réseaux électriques) et 3 % pour la commune de Saint-Cergues.

• Depuis début novembre 2011, un nouveau chantier de réseaux et de voirie, a démarré sur le secteur des Poules d'eau et du Chable. Ces travaux dureront jusqu'au printemps 2012.

### Ancien garage Velez

La deuxième phase des travaux d'aménagement de ce site consistant à la mise en place des réseaux d'assainissement, eau potable et électricité a été réalisée. La fête de la "Maude" et la foire d'automne ont ainsi pu se dérouler sur ce nouvel emplacement situé en plein cœur de village, nouvellement baptisé place de l'ancienne fruitière.

### Clocher de l'Eglise

Débutés au printemps 2011, les travaux ont été terminés fin octobre. La toiture du clocher a été entièrement refaite ainsi que les planchers et escaliers intérieurs devenus dangereux. Au niveau maçonnerie, toutes les pierres ont été contrôlées, refaites ou changées.

### Centre Technique Communal (CTM)

Le réaménagement des abords était devenu nécessaire, mur de clôture

grillage et portail détériorés. Le tracé de la future 2 x 2 voies RD 1206 nécessitant le déplacement des Points d'Apports Volontaires (PAV) la commune a profité des travaux de réaménagement du site pour anticiper leur déplacement devant le CTM, par des containers "enterrés" plus esthétiques.

Deux autres nouveaux PAV enterrés ont également été installés sur le parking de la "Charrière" et à l'entrée de l'allée de la gare.

### Travaux de voirie

De nombreux travaux de voirie ont été effectués durant cette année, pour les principaux, l'extrémité de la route des Tattes et le chemin du Pavillon partant du carrefour après le chemin de fer de la gare, avec réfection des barrières du pont enjambant le Foron.

### Eclairage public

Les travaux de mise aux normes ont débuté courant octobre 2011 et sont assurés par l'entreprise Chatel. Ils dureront jusqu'au printemps 2012. Le coût est assumé conjointement par le SYANE à raison de 30 % et par la commune à raison de 70 %. ■



## Travaux prévus en 2012

### Salle informatique

Actuellement située dans les sous-sols de l'école élémentaire et étant devenue insuffisante au niveau capacité et équipement, une nouvelle salle sera installée au premier étage de ce même bâtiment. Ces travaux importants nécessitent l'utilisation de grands moyens et des travaux de consolidation des planchers situés au dessus des salles de classe. Par conséquent, pour des questions évidentes de sécurité, les travaux seront effectués durant les prochaines grandes vacances d'été 2012.

### Equipements communaux

Comme déjà dit dans le bulletin municipal précédent, les études entreprises

durant 2010 concernant le projet de salle polyvalente, cantine scolaire, périscolaire et bibliothèque se sont poursuivies durant 2011 avec le concours du Conseil d'Architecture et d'Urbanisme Environnemental (CAUE). Dès que les décisions auront été prises, au moins trois années seront nécessaires pour concrétiser ce beau projet.

### Travaux de voirie

Afin de sécuriser l'intersection RD 15 et chemin des Corbeilles, en limite avec Juvigny, un plateau surélevé sera mis en place. Le coût de cet ouvrage sera pris en charge par les communes de Saint-Cergues et Juvigny. Cette sécurisation sera d'autant plus urgente

et nécessaire que les travaux de la 2 x 2 voies RD 1206 auront pour effet de drainer la circulation en direction d'Annemasse et le trafic pendulaire des frontaliers.

Toujours dans un souci de sécurisation, un dévoiement sera mis en place à la sortie de Moniaz en direction de Machilly. Ces travaux seront la continuité de ceux déjà effectués en 2010 (plateau surélevé et chicane). ■



# Le point sur les travaux dans le cimetière



par Danielle Cottet, Adjointe à l'aménagement du territoire

Les travaux touchent à leur fin. Le carré militaire a été inauguré le 8 mai 2011. L'espace cinéraire est terminé. Le relevage d'une partie du carré C et des tombes avec concessions mais non renouvelées ou cédées à la commune a été réalisé.

Il reste à réaliser la réfection des allées en enrobé ou en graviers suivant les allées, la plantation d'arbres et d'arbustes, la mise en place de signalétiques pour les allées et les numéros de tombes, et l'élaboration du règlement du cimetière. ■



### Pour tous renseignements

Concernant le cimetière contacter le Service de l'état civil de la mairie (Tél. 04 50 43 50 24) ou Mme Cottet Danielle, Adjointe à l'Aménagement du territoire (permanence en mairie tous les lundis de 16 h 30 à 17 h 30 avec rendez-vous).

Les concessions	Les tarifs		Dates de délibération du Conseil municipal	Prix par année et par défunt	
	15 ans	30 ans		15 ans	30 ans
Concessions 2 Places 2 m <sup>2</sup>	200 €	300 €	14/12/09	6,67 €	5,00 €
Concessions 3 places 2 m <sup>2</sup>	300 €	450 €	07/03/11	6,67 €	5,00 €
Caveaux 2 places		1 595 €	11/07/11		26,58 €
Caveaux 3 places		2 100 €	11/07/11		23,33 €
Columbarium 2 places	400 €	600 €	14/12/09	13,33 €	10,00 €
Cavernes 4 places	800 €	1 200 €	04/04/11	13,33 €	10,00 €
Une taxe d'un montant de 50 € est appliquée pour l'inhumation d'un cercueil ou d'une urne funéraire ajouté dans une concession existante			14/12/09		



**Ets HORTICOLES  
Pierre ROSSIAUD**

Fleurs, Plantes Fleuries  
Plantes à massifs  
Plantons de légumes  
Fraisiers, Framboisiers...

Chemin des Vannées ❖❖❖ 74140 Veigy

**Tél. 04 50 94 93 41**

### MECANIQUE CARROSSERIE



### GARAGE des VOIRONS

GELMO DELUCINGES

520, route de la Cave aux fées 74140 St Cergues

04 50 94 66 33 Fax 04 50 43 57 22

### SOCIETE ELECTRO-MECANIQUE DU CENEVOIS

# S.E.M.G.

EQUIPEMENTS ELECTRO-MECANQUES  
HYDRO-ELECTRIQUES  
TRAITEMENT DES EAUX  
ETUDES INDUSTRIELLES  
AUTOMATISMES - TELESURVEILLANCE

45, route des Tattes - 74580 VIRY

Tél. 04 50 04 74 02 - Fax 04 50 04 87 32

### CHEMINÉES ROHART

Distributeur  
Chazelles

CREATIONS PERSONNALISÉES

CHEMINÉES BIO-ÉTHANOL  
FOYERS FERMÉS  
POÊLES - CUISINIÈRES  
BARBECUES



LES VOIARDS NORDS SAINT CERGUES

TÉL. 04 50 85 25 70 FAX 04 50 82 03 15





par Magalie Briffaud, Adjointe aux finances

# Finances

## Parlons chiffres !

**A**cette époque de l'année il est encore trop tôt pour faire le bilan de l'année 2011 mais nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer l'état de nos dépenses tant en investissement qu'en fonctionnement.

## Investissement

Sur les 2 479 752,56 € de dépenses prévues au budget, nous avons engagé sur les huit premiers mois de l'année 1 012 790,52 €. Les factures de certains travaux tels l'église et le cimetière qui ne sont pas encore totalement terminés nous parviendront certainement avant la fin de l'année. Cela nous permettra de demander au Conseil Général le versement des subventions qui nous

ont été accordées pour ces réfections. Nous aurons également, cette année, rénové presque totalement le parc informatique de l'école élémentaire et fait l'acquisition de deux T.B.I. (tableau blanc interactif). Toutes les classes en seront équipées progressivement. Tout ceci étant comptabilisé, nous ne dépasserons pas le budget prévu.

## Fonctionnement

Sur les 3 709 028,40 € de dépenses prévues au budget, nous avons engagé sur les huit premiers mois de l'année : 2 762 876,01 €. Dans cette section également nous devrions respecter nos engagements budgétaires. Dans les années à venir nous allons réaliser des investissements qu'implique l'évolution de notre commune, comme

un nouvel espace de restauration pour l'école, un agrandissement de notre bibliothèque et son évolution vers une médiathèque, un espace dédié au service jeunesse-centre de loisir, une salle polyvalente...

Vous savez que tous ces projets seront financés en grande partie par les impôts locaux. A Saint Cergues la part communale de ces taxes n'a pas augmenté depuis 5 ans. Nous serons certainement amenés, dans les prochaines années, à augmenter raisonnablement nos taux qui sont et resteront, nous le souhaitons, dans la fourchette basse des taux au niveau local et national. ■

### Investissement

Dépenses prévues au budget

**2 479 752,56 €**

Engagées par la commune sur les 8 premiers mois de l'année

**1 012 790,52 €**

### Fonctionnement

Dépenses prévues au budget

**3 709 028,40 €**

Engagées par la commune sur les 8 premiers mois de l'année

**2 762 876,01 €**

*Tous les membres de la commission finances vous souhaitent une joyeuse fin d'année et une très bonne et heureuse année 2012.*



**UGUET**  
57, route des Martinets  
ZAE Findral  
74250 FILLINGES  
Tél. 04 50 36 26 51  
Fax 04 50 36 24 98

-  Aménagement et paysage
-  Routes et déplacements
-  Ingénierie des infrastructures
-  Eau et environnement
-  Service aux collectivités locales



**UGUET**  
AVENUE SAINT ET PIERRE DES SAÛRES



**CLIC**  
QUALITÉ DES LOGIS DÉFINIS



**La réponse à vos problèmes d'élu**

contact@uguet.fr

www.uguet.fr



Les lauréats 2011



par Catherine Mouchet, Conseillère

# Le fleurissement

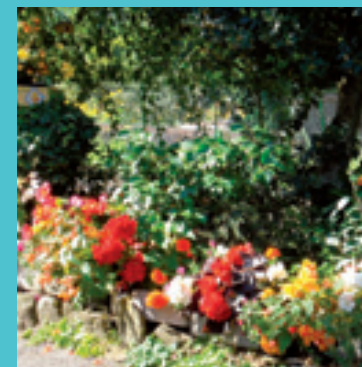
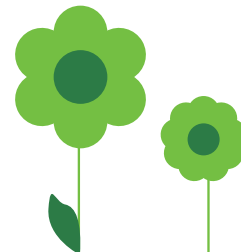
Cette année, le soleil n'était pas de la partie quand les membres du jury ont procédé à la tournée des maisons fleuries. En effet, la pluie incessante a accompagné les jurés tout au long du parcours à travers le village, ce qui ne les a pas empêchés d'admirer de belles compositions fleuries, de remarquables aménagements floraux ainsi que de luxuriants jardins. Mais il faut

se l'avouer, depuis quelques années, le fleurissement n'est plus aussi intense : "tout est cher", "tout prend du temps" voilà les réflexions que l'on entend. C'est vrai ! Mais nous vous rappelons que ce n'est pas la quantité de fleurs qui prime mais la qualité et la créativité des arrangements floraux ainsi que la propreté.

Pour le fleurissement 2012, la commission environnement a émis l'idée que le

concours des maisons fleuries soit soumis à inscription préalable en mairie. Vous trouverez des bulletins d'inscription ainsi que le règlement disponibles dès le mois de mars à la mairie ainsi que chez les commerçants.

En espérant vous voir nombreux à participer à ce concours... et encore bravo à tous ! ■





**NOUVEAU :**  
**Concours des maisons fleuries**  
**sur inscription**  
Pour plus d'information merci  
de prendre contact avec  
le service communication



# Les Cœurs de village

## Supplique pour un cadre de vie ... durable



« ... les fruits sont à tous, mais la terre n'appartient à personne... »

Rousseau

Les termes de fourre-tout ou de bric-à-brac conviendraient certes bien à la mission érigée en feuille de route de notre commission communale de l'environnement. Il est permis de penser que ce terme pourrait à Saint-Cergues se conjuguer en version "petites fleurs" ou se chanter sur un air connu : « *j'aime bien tes moutons ... on... on... !* ». Ce serait formidable, sauf à oublier la face cachée de ce bel arbre qui semble t-il masquer une forêt... à définir en terme générique de "nuisances" avec son cortège de scories... C'est en fait le lit des activités humaines !

Il faut savoir ouvrir le dictionnaire, outil universel indispensable à la connaissance pour souscrire à une définition aux multiples sens et corollaires. C'est ce qui a pu être imaginé par l'homme erectus depuis l'aube de l'humanité.

Voici ce qu'on peut lire sur le mot **Environnement** (dixit Larousse) :

- Ce qui entoure de tous côtés ; voisinage. Exemple : un village dans son environnement de montagnes.

C'est le sens réel absolu, celui que nous essayons vainement de mettre en place dans notre commune, pour ne citer que nos "Cœurs de Village" qui d'année en année s'installe au mieux géographiquement aux cœurs de tous les quartiers ! On touche là aux équipements dits "annexes" à la voirie, c'est souvent le champ d'action

de nos employés, depuis nous y intérons nos vergers communaux et plus tard d'autres initiatives de lien social. Des investissements pour du mobilier urbain (bancs, bassins, portiques...) viendront agrémenter ici ou là non seulement les "Cœurs" mais aussi des recoins inconnus de la commune.

- Ensemble des éléments qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins.

La richesse de nos cultures et de nos forêts donnent la mesure de notre cadre de vie, c'est une chance que ne peuvent partager tous les citoyens, c'est une chance pour nos enfants qui s'évadent encore dans les prés et dans les bois... pour construire des cabanes, jouer aux indiens, et grimper aux arbres... c'est la vaste entreprise qui va nous conduire à protéger le site de la Chapelle de Chermont notamment et bien d'autres lieux magiques à sauvegarder...

- Ensemble des éléments objectifs (qualité de l'air, bruit, etc.) et subjectifs (beauté d'un paysage, qualité d'un site, etc.) constituant le cadre de vie d'un individu.

Encore un qualificatif remarquable qui entremet les mots pollutions, nuisances (tout facteur qui constitue un préjudice, une gêne pour la santé, le bien-être, et encore l'environnement), gestion des déchets et ce que l'on a appelé les "points noirs" à opposer à la beauté des paysages et des sites, sites inscrits dans les PLU, arrêtés de biotope, sites Natura 2000 ou autres SCOT. Sans omettre d'y fondre toute

la technicité qui doit s'ajouter aux traitements de nos rejets, des rejets que la nature ne peut plus digérer.

- Atmosphère, ambiance, climat dans lequel on se trouve ; contexte psychologique, social et politique...

Vivre et travailler au pays disait-on autrefois, c'est notre vœu le plus cher ... et de dire "bien vivre" et pouvoir s'évader dans une nature protégée, dans un espace naturel sanctuaire qui nous appartient un peu... enfin qui appartient surtout à nos enfants !

Dans notre microcosme Saint-Cerguais nous avons la fierté d'avoir initié un nouvel ordre des choses, d'avoir quelque peu surpris, les citoyens nous ont suivi avec circonspection, beaucoup nous encouragent, beaucoup participent et... reviennent. A l'exemple de ce que nous faisons, c'est mieux porter la bonne parole au-delà de notre territoire comme une donnée universelle...

**Par hasard ne serait ce pas ça le développement durable... ?**

Nous aurons comme déjà depuis longtemps à souscrire à cette doctrine, la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme sera inscrite dans ce contexte et désormais notre attention sera captivée par la plus petite action salvatrice pouvant conjointement avec d'autres, aller dans cette direction. Ce courant de pensée conjugué et multiplié ou amplifié par chaque citoyen nous aidera à construire un cadre de vie serein pour nos enfants... ■



par Bernard Balsat, pour la commission de l'Environnement

« ... Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui... »  
Proverbe chinois



Le sabot de Vénus...  
La fleur rare symbolique de notre quête environnementale

**Le développement durable** : cela signifie que l'homme peut utiliser les éléments naturels qui l'entourent tout en les préservant et en assurant leurs renouvellements.

**Le développement durable** se veut un processus de développement, une conception de croissance qui ont pour objectif de répondre aux besoins des générations actuelles et futures sans porter atteintes aux aspects écologiques de notre planète il concilie l'écologique, l'économique et le social et établit un cercle vertueux entre ces trois pôles : c'est un développement, économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il est respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, support de vie sur terre, qui garantit l'efficacité économique, sans perdre de vue les finalités sociales du développement que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de l'équité.

NDLR : (Définitions le plus couramment usitées).



par  
Nicolas Balverde,  
Conseiller  
délégué à  
l'environnement

## L'Aventure au Coeur des Voiron

« Tranquillement suspendu la tête en bas au fond de la grotte, un chauve souris »  
De Pierre Dac

**F**in Avril 2011, une équipe composée de Jean-Marc Peutet, Claude Bouscaillou, Jean-Paul Février et Nicolas Balverde se sont aventurés au cœur de la Moraine des Voiron. Le but : "entrer au cœur des Voiron pour apercevoir ses mystères cachés". Cette sortie est inscrite dans le cadre de l'inventaire faune Natura 2000 du massif des Voiron et de l'Observatoire communal pour la protection des chauves-souris.

Dans l'après-midi sous un soleil de plomb, au lieu-dit "la taille de la marquise", nous sommes sortis du sentier pour nous apprêter à dévaler la pente sous une forêt de fayards et de sapins blancs. Et là ! Nous sommes tombés sur un immense rocher ! Au-dessous, une plaque en métal, discrète, avec une inscription : Kro d'Éverō, ce qui veut dire le creux des Voiron. Cette grotte est bien connue des spéléologues et des anciens qui ne nous parlent qu'à demi-mot de l'utilité de ces grottes pendant la résistance. Nous sommes descendus en rappel par un avec Paulo en soutien, Jean-

Marc en guide expérimenté. Arrivés dans la première chambre, nous avons été subjugués par sa grandeur, la beauté de la roche et de l'eau ruisssante érodant de manière la plus douce cette roche si dure. Mais quelle stupeur ! La deuxième chambre est beaucoup plus grande de plusieurs mètres de haut ! Les parois possèdent des trous rongés par l'érosion de l'eau et à l'intérieur, des chauves-souris ! Après examen de celles-ci, il s'agit de Grand Murin, espèce protégée sur le plan national et européen. Après beaucoup d'émotions, nous sommes remontés avec quelques frayeurs mais surtout avec des rigolades pour retrouver la lumière du jour. ■



## Verger communal

**A**près le verger des écoles, un second verger communal a pris son envol sur une parcelle au lieu-dit : les Verdan. Ce champ bien visible de la route de la cave aux fées est situé au-dessus de la stabulation Garcin sur le coteau du chemin du Carré. Ce terrain tout juste acquis par la commune a été mis en valeur par l'implantation d'un verger se composant de sept arbres de trois variétés de poiriers : poire Maude, Curé, Loup. Plantés, soignés pendant des générations par nos anciens, ces arbres

leurs apportaient le vin de table (la Maude) bu toute l'année et les fruits de décembre qui garnissaient les r'sules (rissoles) qui sont des pâtisseries des fêtes de Noël et de nouvel an. Il est pour nous essentiel de préserver ces essences d'arbres fruitiers dit "géants" qui embellissent nos territoires de magnifiques robes blanches au printemps. La culture de ces arbres majestueux plus que centenaires, abandonnée depuis plusieurs décennies par nos paysans, n'assure plus leur pérennité. D'autres seront plantés sur notre commune

dans les années à venir dans un programme de gestion réfléchi et approprié de l'espace rural. Nous avons placé sur le terrain quatre ruches dans le but d'assurer une bonne pollinisation et participer ainsi à la sauvegarde des abeilles. L'exploitation est assurée par monsieur Brandle et monsieur Olive, apiculteurs avertis, grâce à qui nous aurons l'occasion de vous faire déguster le miel du rucher communal lors de la fête du terroir. ■



par Jean-Marc Peutet,  
Adjoint aux services scolaires  
et jeunesse

# Les mesures environnementales pour améliorer la biodiversité

## Qu'est ce que la biodiversité ?

La Biodiversité, c'est la diversité d'espèces animales et végétales au niveau du nombre d'espèces différentes, des gènes différents au sein d'une même espèce et de l'hétérogénéité de l'habitat.

## Nos actions pour favoriser la biodiversité

→ La gestion différenciée de nos espaces verts communaux s'est précisée avec la création d'une prairie fleurie d'écotype régionale qui a été créée à côté de la déchetterie. Des nouvelles surfaces de gazons fleuris embellissent

le centre communal. Les moutons sont revenus dans les parcs avec une meilleure gestion au niveau de la charge du bétail afin de mieux respecter la flore présente sur les sites. Nous avons eu la naissance d'un agneau le 9 juillet dernier.

→ Un hôtel des abeilles pour favoriser les espèces non mellifères a été mis en place vers le marais de Lissoud le long du chemin du SIFOR ;

→ Une discussion est en cours au niveau de nos forêts communales pour favoriser la diversité biologique dans le périmètre Natura 2000 ;

→ Un observatoire communal pour chiroptères (chauves-souris) a été créé. Un inventaire des chauves-souris des bâtiments communaux a été réalisé.

Si vous avez des chauves-souris chez vous, contactez nous pour améliorer les connaissances de ces espèces protégées ;

→ Nous avons réalisé un comptage chauves-souris dans la grotte Kro d'Éverō dans les Voirons . Il a été découvert une espèce protégée sur le plan européen. Il s'agit du Grand Murin, une des plus grandes espèces de chiroptère que nous avons en France.

**Nous essayons pour vous, pour les générations futures et pour la nature de conserver et d'améliorer nos espaces sur un territoire qui s'urbanise toujours plus. ■**



par  
Nicolas Balverde,  
Conseiller  
délégué à  
l'environnement



ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR  
ÉBÉNISTERIE



[www.atelier-deletraz.com](http://www.atelier-deletraz.com)

BUREAU D'ÉTUDE

2 rue du parc B.P. 183  
74101 ANNEMASSE cedex  
Tél : 033 (0)4 50 38 31 39

ATELIERS

1127 route de Moniaz  
74140 SAINT-CERGUES  
033 (0)4 50 43 52 65

FORCE  
D'ATTRACTION



unikmedia

CONCEPTION DE SITES INTERNET  
Contact : Nohemi Olivier - 04 63 60 05 25  
[www.unikmedia.fr](http://www.unikmedia.fr)

RESTAURANT ET SERVICE TRAITEUR

*Eric Faure*  
**E**venements  
**G**ourmands  
577 route des framboises 74 140 Saint-Cergues  
Tel: 04 50 31 22 13



DISTRIBUTION



Carburants  
Fioul  
domestique  
GNR  
Gazole  
Lubrifiants



L'ÉNERGIE  
C'EST LA VIE

THEVENIN & DUCROT DISTRIBUTION - Agence de Ville La Grand  
3, rue des Chasseurs - 74 100 VILLE LA GRAND  
Tél : 04.50.92.83.74 - Fax : 04.50.37.35.02  
[www.thevenin-ducrot.fr](http://www.thevenin-ducrot.fr)

ROGUET  
PAYSAGE PISCINE

AMENAGEMENTS ENTRETIEN PISCINE SPA SAUNA

[www.roguet.fr](http://www.roguet.fr) • [contact@roguet.fr](mailto:contact@roguet.fr)

Siège social 849, route de Loix 74380 BONNE T\_ 04.50.39.21.55  
Magasin Piscine RN 206 157, route des Vouards 74140 ST-CERGUES T\_ 04.50.43.50.05



# Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Le CCAS est un organisme distinct de la Mairie. C'est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale, qui de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une liberté d'intervention ;
- l'animation des activités sociales.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social. Il assure différentes missions directement orientées vers la population. Ses compétences s'exercent uniquement sur le territoire de la commune. Il a une autonomie de gestion, même s'il est rattaché à une collectivité territoriale.

Il dispose d'un budget autonome - dont les principales sources de financements sont la subvention communale, un tiers du produit des concessions de terrain dans les cimetières, les dons et legs ainsi que le produit de quêtes ou de collectes- et d'un organe de gestion : le Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration est composé de la manière suivante :

- Un président : Le Maire ;
- 4 à 8 membres élus par le Conseil municipal en son sein ;

• 4 à 8 membres nommés par le Maire dont des représentants des associations œuvrant dans le domaine : de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de la famille, des personnes âgées et des personnes handicapées.

## Composition du CCAS de Saint-Cergues

- **Le Président :** Gabriel Doublet, Maire
- **Six membres élus par le Conseil municipal :**
  - Marie-Christine Balsat, Conseillère municipale
  - Magalie Briffaud, Adjointe au Maire
  - Pascale Burnier, Adjointe au Maire
  - Danielle Cottet, Adjointe au Maire
  - Françoise Fillon, Conseillère municipale
  - Catherine Mouchet, Conseillère municipale
- **Six membres nommés par le Maire :**
  - Dominique Bosson
  - Bernard Maitre
  - Marie Joseph Perrissin Fabert
  - Michèle Szucs
  - Jean Viguier
  - Louis Vuilloud.

Le Conseil d'Administration gère le CCAS et est donc habilité à prendre des délibérations. Il vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener, participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision et émet son avis sur les demandes d'aide sociale facultative.

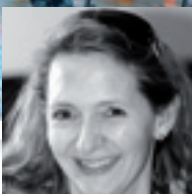
## Manifestations organisées par le CCAS de Saint-Cergues

### Le repas des Aînés

Chaque année, courant janvier, un repas dansant est organisé pour les personnes âgées de plus de 70 ans. Pour ceux qui préfèrent, un colis de Noël est apporté au domicile.

### La fête des Mères

Rendre hommage aux mamans de notre village lors d'un verre de l'amitié partagé. Cette année encore les jeunes de l'école de musique de Machilly/Saint-Cergues, LANNACROCHE, nous ont fait le plaisir de venir animer ce moment de convivialité apprécié de tous. ■



par Pascale Burnier, Adjointe en charge de l'administration générale et de la vie sociale

# Comités de quartier

**V**oilà deux ans que les comités de quartier ont pris leur fonction. Chaque quartier propose et organise diverses manifestations : rencontres avec les habitants sous forme de fête des voisins, vœux des voisins, anniversaire, repas autour d'un sanglier à la broche, par exemple, pour le quartier de la Vy de l'eau, confection par les enfants de paniers garnis pour visite et distribution aux personnes seules ou âgées. Cette année, les animateurs du quartier 4 se sont distingués sous le thème de : "A la découverte de votre quartier". Ils ont rassemblé documents, cartes postales, articles de presse, souvenirs de l'époque et surtout les précieux témoignages filmés auprès de nos Anciens qui ont relaté "le bon vieux temps", parfois avec beaucoup d'humour ! Nous allons continuer ce magnifique travail. Un album sera mis à disposition en mairie, pour consultation, retraçant ainsi "la vie autrefois"

de chaque quartier. Nous sommes bien sûr à la recherche de nouveaux documents, photos, articles de presse pour enrichir notre album. Cette multiplication d'idées, d'initiatives donne des résultats très positifs auprès des personnes rencontrées qui en souhaitent le renouvellement. Rappelons que les comités de quartier, c'est aussi :

- un lieu d'écoute, de discussion et de concertation,
- un lieu de réflexion, de propositions et d'initiatives sur des sujets aussi divers que le cadre de vie, l'environnement, la sécurité, la voirie, la circulation, le stationnement et l'animation du quartier,
- un lieu d'information, d'échange et de dialogue entre les habitants et la municipalité sur les projets du village, de son quartier. ■



par  
Evelyne Fèvrier  
Conseillère  
déléguee.



## Chasse aux œufs

**C**ette année encore, beaucoup d'enfants accompagnés de leurs parents ont sillonné les chemins autour de la mairie, de l'école, l'église, la cure et la poste afin de découvrir, sous forme d'énigmes, les œufs cachés. Une fois les énigmes élucidées, chaque enfant était récompensé par un sachet de chocolats de Pâques. C'est toujours de bons moments partagés avec les parents et enfants. ■

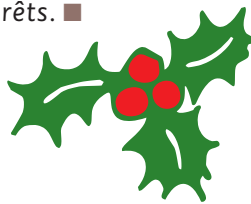


# Dessins de Noël

## Conte de Noël Le sapin roi des forêts

Il y a très longtemps... l'hiver était là et il faisait très froid. Dans la forêt tout enneigée, un petit oiseau était tout seul, triste ; Il avait une aile brisée et sa famille l'avait abandonné pour s'envoler vers des pays sans hiver ; Il voletait péniblement, d'un arbre à l'autre. Il neigeait fort et l'oiseau se réfugia dans les feuilles d'un énorme chêne. Hélas ! « Vas-t-en vilain, je t'interdis de manger mes glands. » Les uns après les autres, tous les arbres, tous le chassèrent. Complètement découragé, il se posa dans la neige, il allait sans doute mourir. Un dernier effort, il entrouvrit ses yeux, un sapin lui faisait signe : « Viens, je ne suis pas méchant, viens, n'aie pas peur. Installe-toi chez moi au chaud, mange des graines tant que tu voudras. » Le soir de Noël, le vent se leva, souffla de plus en plus fort. Tous les arbres perdirent leurs feuilles, tous, sauf le sapin qui avait accueilli le petit oiseau blessé. C'est depuis ce temps-là que le sapin est le seul à garder sa verdure tout l'hiver, le sapin roi des forêts. ■

D'après Miss Sarah Cone Bryant.



par  
Evelyn Février  
Conseillère  
déléguée.



Is sont de plus en plus originaux. Les enfants ne manquent pas d'imagination pour leur dessin. Le Père Noël est représenté sous toutes ses formes : dans le ciel sur son traîneau, près de la cheminée, derrière une fenêtre, sur le chemin enneigé avec une hotte bien remplie. Tous ces dessins illustrent les Noëls qui ont illuminé notre tendre enfance. Comme pour la Chasse aux œufs, les enfants reçoivent les friandises de Noël autour d'un buffet.



# Foire d'automne



Cette année, la municipalité a organisé la foire d'automne en plein cœur du village, ce qui a attiré plus de monde que l'an dernier. Plus d'une quarantaine de commerçants et un manège pour enfants ont transformé le centre de Saint-Cergues, le temps d'une journée, en zone piétonne. Sous le chapiteau central, Le restaurant des Fontaines associé à l'ACCA la Diane des Voirons ont servi un délicieux couscous qui a connu un très grand succès.



# Election Miss St-Cergues



N'hésitez pas à vous inscrire d'ores et déjà pour l'édition 2012, en sachant que cette année, nous souhaitons ouvrir le concours à d'autres tranches d'âge et pourquoi pas aux hommes ! Ceci dépendra du nombre de réponses que nous recevrons.

Pour cette deuxième édition, neuf candidates ont participé, toutes bien courageuses d'avoir le cran de défiler devant le public nombreux venu les admirer. Un immense merci à Chantal Ferrari, qui a prêté de somptueuses robes pour l'occasion, bravo à Marie Laure, de "MLC Coiffure" et à Kelly Balsat de "l'instant de Beauté" qui ont passé des heures à dorloter nos miss pour ce très beau spectacle. Dans une ambiance bon enfant et simple, les neuf candidates ont toutes été magnifiques.



## > Horaires d'ouverture :

- mercredi, 10 h-12 h et 16 h-18 h
- jeudi, 16 h-18 h
- vendredi, 16 h-18 h
- samedi, 10 h-12 h



# Bibliothèque

La bibliothèque municipale vous propose, tout au long de l'année, des animations et des livres pour chacun. Vous y trouverez l'actualité littéraire ainsi que des conseils de lectures auprès de l'équipe de la bibliothèque. Ce service, ouvert à tous, est gratuit.

→ **Partenariat avec les écoles :** en dehors des permanences au public, la bibliothèque accueille ou se déplace dans les classes :

- Pour des découvertes d'expositions et d'univers d'auteurs, et, projets autour de la littérature pour la jeunesse.

→ **Participez au Comité de lecture :** venez échanger et faire part de vos coups de cœur littéraires !

## → Programmation Culturelle 2011-2012

### > En octobre :

- Du 10 au 30 octobre : Exposition Photos "sur la faune européenne", avec vernissage et "diaporama commenté" par le photographe Patrick Delieutraz, le vendredi 14 octobre, à 20 h.

### > Du 21 novembre au 3 décembre :

- Exposition "Voyage autour des illustrations d'Elodie Balandras" et rencontre-dédicace avec l'auteure-illustratrice, jeudi 24 novembre, à 17 h.

### > En décembre :

- Jeudi 15 : 1<sup>er</sup> Comité de Lecture adultes, à 20 h.
- Samedi 17 : Spectacle jeune public, à 11 h.

### > Du 5 au 25 janvier :

- Exposition de l'Assemblée des Pays de Savoie "La Haute-Savoie en devenir, 1810-2010", avec un programme de rencontres-conférences jeudi 19 et vendredi 20 janvier, à la découverte du patrimoine savoyard (sur les plantes et fleurs, vins et noms de lieux).

### > Février :

- Du 1<sup>er</sup> au 18 : Exposition "Voyages en paysages" du peintre romantique Jean Garchery (une vingtaine de tableaux sur le Foron, la Chandouze et les Voirons), vernissage autour d'un petit-déjeuner le samedi 4, à 9 h.
- Vendredi 24 : Soirée Jeux, de 19 h à 22 h.

> **Mars :** exposition-malle de livres de Savoie-Biblio sur "L'irrésistible Claude Ponti", auteur-illustrateur pour la jeunesse.

### > Mai :

- Du 15 mai au 1<sup>er</sup> juin : Exposition prêtée par Savoie-Biblio sur "Les insectes".
- Mercredi 16 : Fête de l'Environnement (sur le thème des abeilles : animations et rencontres avec des spécialistes). En journée avec les scolaires en partenariat avec le service jeunesse, en soirée ouvert à tous.
- Vendredi 25 : Fête du Jeu, à partir de 17 h.

### > Juin :

- Mercredi 27 juin : Troc Livres (2<sup>e</sup> édition).
- 2<sup>e</sup> Comité de Lecture.





# Ecole des Beaux-Arts du Genevois (EBAG)

## Service Annemasse Agglo

Les élèves des cours de Saint-Cergues ont exposé leurs travaux à la Mairie de Saint-Cergues au mois de juin.

4 cours enfants ont lieu le mercredi, dans le bâtiment de l'Ecole élémentaire :

- 5/6 ans : 13 h 30 - 15 h,
- 7/8 ans : 10 h - 12 h,
- 9/10 ans : 15 h 15 - 17 h 15,
- 11/13 ans : 18 h - 20 h.

### Renseignements

45, rue de la Libération  
74 240 Gaillard  
Tél. 04 50 37 21 89  
Fax 04 50 38 43 10  
ebag@annemasse-agglo.fr  
www.ebag.annemasse-agglo.fr

### Accueil du public

Lundi 14 h-19 h  
Mardi 14 h-17 h  
Mercredi 9 h-12 h et 14 h-17 h  
Jeudi 14 h-17 h  
Fermé le vendredi et pendant les vacances scolaires.





## Service jeunesse



Le SMAJE et ses accueils de loisirs se portent bien ! En effet, cet été et tout au long des petites vacances, le club de loisirs a affiché presque complet.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, il en est de même pour l'accueil des mercredis et la périgolade (accueil périscolaire proposé aux enfants avant et après l'école). Nous tenions à remercier très chaleureusement les familles, l'équipe d'animation et les animateurs temporaires sans qui cette réussite ne serait pas possible.

**D'**un point de vu budgétaire, notre principal partenaire à savoir, la Caisse d'Allocations Familiales, nous a confirmé le maintien du Contrat Enfance Jeunesse qui arrivait à terme fin 2011. Celui-ci sera reconduit dans les mêmes conditions et pour une durée de quatre ans. Pour rappel, la mission principale du CEJ est de prendre en charge une partie du déficit généré par la mise en place et le développement d'actions en faveur des jeunes.

### Le SMAJE et ses accueils de loisirs

#### • LE CLUB DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES

fonctionne durant chaque vacance scolaire (hormis celle de Noël). Il accueille les enfants de 3 à 17 ans et offre un programme d'activités adaptées pour chaque tranche d'âge :

- > Les 3-5 ans (de la petite à la grande section),
- > les 6-11 ans (du CP au CM2) et
- > les 12-17 ans (dès la 6<sup>e</sup>).

Désormais, le club de loisirs a simplifié son accès et propose un tarif unique

pour les enfants habitant ou non la commune. Il accepte également les inscriptions à la journée mais uniquement une semaine avant le début de chaque période. Rappel des horaires d'ouverture : 7 h 30/18 h.

#### • LE CLUB DE LOISIRS CHAQUE MERCREDI

Afin de compléter l'offre qui était faite avec Destination Jeunes, le service jeunesse vous propose depuis la rentrée scolaire 2010/2011 un accueil centre de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans chaque mercredi. Il est possible

Pour plus de renseignements sur ces différentes actions, n'hésitez pas à contacter le SMAJE à la mairie au 04 50 43 50 24 ou par le biais de notre courriel : [www.service-jeunesse@saint-cergues.fr](mailto:www.service-jeunesse@saint-cergues.fr)



d'inscrire vos enfants en journée complète ou à la demi-journée, vous laissant ainsi l'opportunité de profiter d'autres activités dispensées par les associations de la commune comme le ski alpin de la MJC.

• **LA PÉRIGOLADE** est l'accueil périscolaire organisé sur la commune. Celui-ci fonctionne avant et après l'école pour les enfants de maternelle et d'élémentaire. Cet accueil a la volonté de se démarquer d'un accueil de type "garderie" et les animateurs vous proposent un large choix d'activités souvent associées aux projets éducatifs des écoles. Afin de garantir le bon déroulement et l'intérêt pédagogique du programme d'animations, les parents ne sont autorisés à récupérer leurs enfants qu'à partir de 17 h 55. La Périgolade propose aussi de l'aide aux devoirs sur ses temps d'accueil. Rappel des horaires d'ouverture : 7 h 30/8 h 30 et 16 h 45/18 h 30.

Un seul dossier d'inscription est nécessaire pour participer à toutes les activités du SMAJE, seul un bordereau de réservation est spécifique à chaque accueil de loisirs.

Le dossier est valable pour toute une année scolaire.

Tous les documents peuvent être remplis et téléchargés depuis notre site internet :

[www.smaje.fr](http://www.smaje.fr)

Le [smaje.fr](http://smaje.fr) vous permet également de découvrir ou redécouvrir les activités vécues par votre ou vos enfant(s), de vous informer sur les différentes activités ou tout simplement de communiquer avec le service jeunesse.

## Le SMAJE et ses Événements

Le service s'efforce de créer des manifestations visant à dynamiser la vie du village sans oublier son public cible : la

jeunesse. C'est pourquoi, depuis quelques années, celui-ci vous propose :

### • La fête du sport et des associations

Le but de cet événement est de promouvoir les activités sportives et culturelles proposées sur le territoire.

### • La fête de la nature et de l'environnement

L'objectif est de valoriser les initiatives de la commune en matière d'environnement et de sensibiliser les enfants à ce thème.

### • Le carnaval inter-associatif

Offrir aux enfants un moment de fête et gérer la coordination avec les différents participants (scolaires ou associatifs). ■

## en 2012

### Programme du club de loisirs

- Du 13 février au 24 février : Blanc comme neige
- Du 10 avril au 20 avril : S.C.I (Saint-Cergues Investigations)
- Du 9 juillet au 24 août : Club de loisirs été "Les astres"
- Le 24 août : Fête de fin du "Club de loisirs été" 17 h 30 à la MJC
- Du 29 octobre au 2 novembre : L'école des sorciers

### Le SMAJE avec les écoles et les associations organisent

- Le 31 mars : Le carnaval inter-associatif
- Le 16 mai : La fête de la nature et de l'environnement (réservée aux scolaires)
- Le 15 septembre : La fête du sport et des associations

Nous comptons bien évidemment sur la participation de vous tous pour mener à bien ces événements.





Le groupe MOTEL



Clivers



# Fête de la musique

Pour une première, l'événement fût une belle réussite ! Près de 1 500 personnes se sont données rendez-vous au stade, pour écouter deux groupes locaux, CLIVERS et AUTHENTIQUE EN LIVE, avant le concert détonnant de MOTEL, qui a littéralement enflammé la foule !





Le tennis club de Saint-Cergues et la Chorale ont régalé les participants, à tel point qu'à 22 heures, il n'y avait plus rien à manger !

Le tout s'est déroulé dans une ambiance bon enfant, toutes les générations étaient là. La soirée a été clôturée par un magnifique feu d'artifice, réalisé par la Société Pyrostar, laissant rentrer chacun à la maison avec des étoiles plein les yeux.

Devant un tel succès, la mairie a déjà réservé MOTEL pour 2012, et cherche de nouveaux talents musicaux pour la première partie de soirée.



Authentique en live





## Info Frontaliers

Dans le cadre de la répartition de la 37<sup>e</sup> tranche des fonds Genevois, le Conseil Général a alloué la somme de 757 907 € à notre commune pour 703 frontaliers recensés en 2010.

Cette somme est due à un taux de change exceptionnel et à un nombre croissant de frontaliers résidant sur notre commune.

Mais attention à l'euphorie, entre 2008 et 2009 alors que la crise moins forte en Suisse, 10000 frontaliers ont perdu leur emploi, il ne s'agit pas d'être un oiseau de mauvaise augure mais l'expérience nous a prouvé combien la situation pouvait changer.

Soyons prudents et prévoyants dans la gestion de nos investissements et prenons cette manne comme un bonus et surtout pas comme une recette immuable.

Dans la répartition des fonds Genevois le canton perçoit lui aussi une enveloppe dont une partie de ces fonds est

allouée aux communes frontalières sur leurs demandes de subventions.

Cette année la commission des travaux a soumis un dossier de projet d'investissements comprenant :

Des projets d'aménagements divers aux écoles, la réhabilitation du centre technique municipal, des travaux à la MJC et au foot, et divers travaux concernant nos bâtiments communaux pour un montant de 489 000 €.

Une fois que tous les travaux seront réalisés nous recevrons une subvention de 150 000 €, d'où l'importance de la commission concernée, et de son travail de recensement méthodique et rigoureux.

Je me permets de rappeler aux nou-

veaux habitants travaillant en Suisse de nationalité européenne et suisse comprise, qu'il est de leur devoir de citoyens de venir en mairie pour qu'ils soient recensés par nos services administratifs.

Cette année nous communiquerons au Conseil Général un recensement de 92 frontaliers supplémentaires qui sera pris en compte en 2012.

Pour cette année nous avons atteint le chiffre annoncé dans le bulletin municipal de 2010 de 773 frontaliers pour 3 200 habitants. ■



par Jean-Marc Peutet, Adjoint aux services scolaires et jeunesse

**PIZZAIOLA** (plat de Saint-Cergues) **LIVRAISON OU A EMPORTER**

**VOUS PROPOSE 4 SERVICES**

<b>A emporter</b>	Du mardi au samedi
<b>Sur place</b>	11h45 à 14h - 18h30 à 22h (terrasse d'hiver chauffée)
<b>Livraison</b>	18h30 à 21h30 (du mardi au samedi)
<b>Distributeur de pizzas</b>	Servez-vous 7j/7 - 24h/24

**04 50 94 79 69** [www.pizzaiola.fr](http://www.pizzaiola.fr)

# Etat civil

## Naissances

Date	NOM	Prénom	Lieu
29/01/10	ESCALANO	Quentin, Lael	Genève
30/11/10	PINATEL	Sacha, Michel	Ambilly
01/12/10	HANS-BELLOT	Anne-Charlotte, Christiane, Nicole	Thonon les Bains
05/12/10	De VITTON de PEYRUIS	Gabrielle, Anne, Marie, Liesse	Thonon les Bains
14/12/10	ZHANG--SAVOYE	Gan, Lin	Genève
18/12/10	RIVORY	Ethan	Chêne-Bougeries
22/12/10	LEFEBVRE	Ambre, Vanessa	Ambilly
31/12/10	MONTALTO	Jade	Annemasse
20/01/11	RIBAUDO	Christina	Ambilly
26/01/11	GUILBERT	Louis, Charles, Pascal, Marie	Annemasse
13/02/11	BESSON BOILEAU	Gioia, Caroline, Marguerite	Thonon les Bains
17/03/11	HENRY	Euryale, René, Marius	Chêne-Bougeries
26/03/11	RUBCIC	Emilien, Michel	Thonon les Bains
16/04/11	UCAR	Yanis, Elyas	Ambilly
23/04/11	BORGA	Chloé, Gilberte, Marie	Annemasse
06/05/11	BARDEAU MEKOGO	Yelena	Annemasse
26/05/11	ISABELLA	Gabriel, Guy	Ambilly
01/06/11	LEGER	Léonie, Claire	Chambéry
01/06/11	LEGER	Iris, Pauline	Chambéry
08/06/11	DOMBRE	Louna, Jessica	Annemasse
14/06/11	MORIN	Louise, Rose	Genève
16/06/11	GOMES	Muhammed, Saïd	Annemasse
17/06/11	STAMMLER	Nohlan, Johnny, Clément	Ambilly

## Vie municipale

Date	NOM	Prénom	Lieu
19/06/11	DENTAND	Norah	Ambilly
20/06/11	ISABELLA	Léa, Guylaine, Jeanine	Annemasse
26/06/11	BRELINGARD	Alice, Nora	Ambilly
29/06/11	HUBER	Manon, Lina, Antoinette	Annemasse
02/07/11	RIPERT--OVION	Ozali, Paulina	Saint-Julien-en-Genevois
10/07/11	COMMUNAY	Martin, Clément, Raphaël	Annemasse
14/07/11	REICH	Louna, Julie	Ambilly
15/07/11	BALSAT	Louise	La Tronche
21/07/11	TOUMI	Isaure, Dhekra, Yolande, Clara	Annemasse
30/07/11	RUPPEN	Agathe	Ambilly
31/07/11	CHAT	Vivian, Francesco, Fernand	Annemasse
08/08/11	PASQUIER	Dylan, Bruno, Georges	Annemasse
24/08/11	CAILLAT	Sharleen, Pauline, Colette	Ambilly
31/08/11	GABIN	Charline, Camille	Ambilly
10/09/11	CADIOU	Marie, Josée, Julie	Thonon les Bains
20/09/11	LEBRUN	Maureen Joy Maévis	Ambilly
20/09/11	LEBRUN	Anouck Margaux Asaya	Ambilly
03/10/11	KARACA	Meryem	Ambilly
05/10/11	BEL	Lélio, Philippe, Claude	Annemasse
14/10/11	GUBERTI	Matthan, René, José	Annemasse
16/10/11	LEROY	Grégory, Jérémy, Joseph, René	Annemasse
28/10/11	NICOLLET	Marylou, Camille, Angèle	Annemasse
28/10/11	SESSA	Théo	Ambilly

## Mariages

Date	Prénom NOM (époux)	Prénom NOM (épouse)
29/01/11	Franck, Louis, François DETAIS	Olga, Volodymyrivna KYSLIUK
23/04/11	Philippe, Raoul FRESQUET	Pascale, Andrée, Yvonne HEDOUIN
07/05/11	David, Alexandre DA SILVA	Flore, Régine, Paule VIAULES
14/05/11	Marcel, Antoine DEPLANTE	Ginette, Aimée DANCET
14/06/11	Michel CARLEN	Danièle, Elisabeth VILLARET
18/06/11	Humberto VILELA BERTELLI	Daniele RODRIGUES DE ARAUJO
02/07/11	Charles SWORD	Stéphanie JACCARD
09/07/11	Fabien, Christian TROLLET	Nathalie DALL'ARMELLINA
23/07/11	Franck, Daniel, Didier DEMEYERE	Natacha, Ingrid, Sabrina CANIVET
30/07/11	Gabriel, Raphaël, Jean DOUBLET	Viviane EMMENEGGER
06/08/11	René, Edmond DUVILLARD	Karine GERBER
06/08/11	Olivier, Pierre, Marie BURDIN	Joëlle, Paulette, Alice RISSON
20/08/11	José, Manuel RIBEIRO ALBUQUERQUE	Mylène BRAND
27/08/11	Sébastien, Henri, Robert VINCENT	Virginie, Isabelle LEGRAIN
10/09/11	Frédéric, Pierre LOUSTAU	Laëtitia, Alexandrine JAGENEAU
01/10/11	Philippe, Bernard, Albert DEGENEVE	Lucyane SANTOS NOBRE
22/10/11	Paulo, Jorge PIRES DOS SANTOS	Idalina, Maria FARIA GODINHO

## Décès

Date	Prénoms NOM	Lieu
28/12/10	Philippe, Jean, Marie, Hubert DENICOURT	Genève
21/01/11	Agnès, Marie, Thérèse DECROUX	Monnetier-Mornex
22/01/11	Brigitte LOURENCO	Saint-Cergues
02/02/11	Pascale, Corinne, Henriette FILIPPINI	Evian-les-Bains
06/02/11	Roger, Jean PINGET	Ambilly
15/02/11	Yvonne, Marie, Clotilde PINGET veuve SUATTON	Annemasse
22/02/11	Jean-Pierre, Honoré GARIN	Ambilly
21/04/11	Andrée, Hélène GALLIANO épouse DOUBLET	Ambilly
28/04/11	Maurice, Henri AMBROISE	Bons en Chablais
28/05/11	Josiane, Monique, Henriette LESTIEVENT	Genève
13/06/11	Philippe DIEMUNCH	La Roche sur Foron
13/07/11	Renée, Louise FALLEVOZ veuve BUREL	Saint-Cergues
25/07/11	Renée, Emma CHUIT veuve FARNY	Ambilly
11/08/11	Joaquim, Herminio GARRUCHO	Thonon les Bains
22/08/11	Maurice, Francis, Joseph DROGUET	Ambilly
28/08/11	Thierry SIMMEN	Saint-Cergues
01/09/11	Michel BARBU	Passy
03/09/11	Adrien, Michel, Roland, Nicolas KAIFLIN	Saint-Cergues
19/09/11	Loudmilla TCHERNIAVSKAÏA veuve FOOR	Reignier
20/09/11	Marcel BOUCHEMUSSE	Limoges

# SIDEFAGE

## Le parcours des déchets recyclables

### Etape

Lorsque les conteneurs verts à bandes jaunes ou bleues sont pleins, un camion vient les vider et amène les déchets au centre de tri. Les déchets du conteneur à bandes vertes sont quant à eux, envoyés directement à l'usine de recyclage.

**ASTUCE**  
N'hésitez pas à compacter vos bouteilles en plastique, briques et cartons d'emballages, pour gagner de la place.



### Etape

Au centre de tri, les déchets sont séparés mécaniquement et à la main par des agents de tri. On récupère alors différentes matières qui vont être compactées sous la forme de balles pour faciliter leur transport vers les usines de recyclages. Le verre subit un contrôle à la verrerie afin de vérifier la bonne qualité du tri.



### Etape

Les déchets arrivent dans les différentes usines de recyclage. Celles-ci sont agréées et clairement identifiées afin d'assurer le suivi de la valorisation des déchets. Les différentes matières seront transformées en de nouveaux objets.

Le recyclage des métaux (acier et aluminium) permet de fabriquer des pièces automobiles, des boîtes de conserves, des canettes...



Le recyclage des bouteilles et flacons en plastique permet de fabriquer des pulls polaires, de la fibre de rembourrage pour les couettes, des tuyaux...



Le recyclage des bouteilles et pots en verre permet de fabriquer de nouvelles bouteilles en verre.



Le recyclage du papier et du carton permet de fabriquer du carton d'emballage, de l'essuie-tout, du papier...





Il faut  
**27 bouteilles**  
comme moi  
pour faire une  
veste polaire



**Le saviez-vous ?**

En recyclant 1 tonne de verre, on économise 700 kg de sable qui ne seront plus extraits du lit de nos rivières !



**Le saviez-vous ?**

Avec 1 tonne de bouteilles et flacons en plastique recyclés, on économise 700 kg pétrole.



**Le saviez-vous ?**

En recyclant 1 tonne de papier/carton, on économise 200 000 litres d'eau et on épargne la coupe d'un arbre.

**670 canettes** recyclées permettent de fabriquer **un vélo**



**0 de conduite**

**Surtout ne déposez rien à côté des conteneurs !**

Non seulement les déchets ainsi abandonnés ne seront pas recyclés mais incinérés et en plus, ils enlaidissent les points de recyclage.

Ils obligent à mobiliser des agents municipaux pour nettoyer, à en faire supporter le coût (inutile) par tous, et vous risquez une amende pour dépôt sauvage.



**360 kg** de déchets d'ordures ménagères par habitant et par an.

**Attention !**  
**Ne lavez pas vos déchets,**  
il suffit de bien les vider.



**Je suis recyclable à l'infini**

**Attention !**

Pour le plastique c'est uniquement les bouteilles et flacons en plastique, bien vidés. Pas de sacs ou de pots en plastique, pas de barquettes en polystyrène...

**C PRO**  
PIXEL



IMPRESSION & INFORMATIQUE

Un concentré

**100% solutions !**

ANNECY  
CHAMBERY  
VILLE LA GRAND

15 av. du Rhône 74000 ANNECY  
04 50 24 03 87

[www.cpro.fr](http://www.cpro.fr)

# Le Mot du Président du SIGCSPRA

*C'est avec beaucoup de plaisir que je réponds favorablement, comme chaque année, à la proposition de votre Maire et de pouvoir faire ainsi le bilan des activités du Syndicat que j'ai l'honneur de présider, dans ce nouveau bulletin municipal de Saint-Cergues.*

**S**ensible au fait que les agendas de vos élus sont de plus en plus chargés, la totalité des délibérations concernant l'exercice précédent a pu être prise lors d'un seul et unique Comité tenu début avril 2010.

Les affaires budgétaires ont ainsi été traitées en une seule fois : le compte administratif clôturant l'ensemble des comptes 2010, conforme au compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal et laissant apparaître un reliquat qui a été repris en recette de fonctionnement du budget primitif 2011, voté lui aussi à l'unanimité des délégués présents ou représentés ce jour-là.

L'incidence sur la participation de notre agglomération, et donc des communes membres, ne s'est traduit que par une hausse modérée (+1,5 %) résultant des décisions prises par le Conseil Général de la Haute-Savoie puis par le Conseil d'Administration du SDIS 74.

Les options retenues et leurs conséquences au niveau budgétaire font que l'équilibre est parfois difficile à trouver entre les besoins de croissance nécessaire en personnel, en matériel et en bâtiments, et le risque de voir les dépenses engagées atteindre une hauteur non supportable par les collectivités en cette période difficile pour tous.

Ainsi que j'ai souvent l'occasion de le dire, la prudence reste (et restera) encore de mise pour les prochains exercices.

Pour la commune de Saint-Cergues, le montant de la participation au budget du SIGCSPRA se monte à 93 861 €. Compte tenu de l'augmentation de la population et des bases d'imposition, cela représente une hausse de 1,05 % par rapport à l'exercice précédent, et un coût de 29,56 € par habitant. Ce chiffre est à rapprocher de la moyenne obtenue sur l'ensemble des 20 communes couvertes par le syndicat, soit 30,98 € par habitant, ce qui est loin d'être négligeable et explique les raisons de rester très vigilant.

A propos des interventions effectuées sur votre commune en 2010, les chiffres à retenir sont les suivants :

Feux	Feux véhicules	Secours à victime	Opérations diverses	Sorties sans intervention	Secours routiers	Total
4	5	62	15	1	16	105

A noter que ces chiffres sont identiques à ceux de l'année précédente, à 2 près !

Je ne peux passer sous silence le gros travail que représentent les visites de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP).

Pour Saint-Cergues, les choses sont simples puisqu'en 2010, il n'y a eu que 2 bâtiments visités :

l'hôtel Formule 1 en visite périodique et la Résidence St-François de Sales en visite de contrôle ; ces deux établissements ayant bénéficié d'un avis favorable. Donc pas de soucis particuliers, ce qui est une bonne chose.

De plus, une étude était en cours concernant un bâtiment dédié à une activité commerciale et avant son passage en sous-commission départementale afin d'obtenir son classement exact et avant que la commission de sécurité et d'accessibilité que je préside y fasse une visite d'ouverture à la demande de la mairie.

Au total, si l'année 2010 n'a pas battu le record de l'année précédente, 130 visites ont été effectuées par la commission, la grande majorité d'entre elles ayant reçu un avis favorable, ce qui prouve la prise de conscience importante de la part des élus pour les bâtiments publics (écoles, gymnases, chapiteaux, etc.) mais aussi des chefs d'entreprises privées vis-à-vis de la clientèle reçue et du personnel employé dans leurs locaux.

Un grand merci et félicitations à tous pour ce bilan qui reste globalement très positif.

Je terminerai mes propos par une information beaucoup moins réjouissante : celle de voir le syndicat que je

préside depuis 2008, disparaître par sa dissolution pure et simple !

Le risque n'est pas négligeable.

En effet, la réforme des collectivités voulue par le législateur impose un certain nombre de modifications par des regroupements de communes et la suppression de certains syndicats dont le SIGCSPRA.

Les Préfets ont en charge la mise en œuvre de ce plan, un projet de schéma départemental étant soumis pour avis à l'ensemble de ces collectivités. Depuis la fin du mois d'avril, date à laquelle j'ai été officiellement prévenu, je fais tout mon possible pour qu'il n'en soit rien : constitution d'un dossier remis aux autorités et aux principaux intéressés, présence aux réunions d'informations programmées par l'Association des Maires de Haute-Savoie, vote d'une délibération allant dans le sens du maintien par les délégués du comité de gestion syndicale, etc.

A l'heure où j'écris ces lignes, il est encore trop tôt pour connaître l'issue finale de cette affaire mais je lutte de toutes mes forces pour que rien ne vienne distendre les liens indispensables existants entre les sapeurs-pompiers et les élus qui sont les représentants de toute la population de notre territoire commun.

Le relationnel et les services nécessaires à rendre et attendus de tous, me semblent essentiels et doivent être poursuivis dans les meilleures conditions possibles !

Tel est mon vœu pour les années à venir. ■

Philippe VIEU  
Président du SIGCSPRA

# Centre de Secours Principal Annemasse-Gaillard

Depuis 2010, les centres d'Annemasse et de Gaillard ont fusionné pour donner naissance au centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard, placé sous un commandement unique.



Le CSP  
Annemasse-  
Gaillard,  
rue Charcot

Les deux casernes sont conservées en l'état, permettant d'avoir une répartition des personnels et des matériels sur deux sites de l'agglomération annemassienne. Le centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard assure la défense en 1<sup>er</sup> appel de 20 communes dont la commune de Saint-Cergues. L'effectif du centre est de 66 sapeurs-pompiers professionnels, de 74 sapeurs-pompiers volontaires. Il convient de rajouter une section de 40 Jeunes Sapeurs-Pompiers, des enfants âgés de 11 à 16 ans.

Depuis le 1<sup>er</sup> février de cette année, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie s'est doté d'un nouveau système d'alerte et d'un nouveau plateau technique de réception des appels (Centre de Traitement et de Régulation des Appels basé à Meythet). La modernisation des outils informatiques de traitement de l'alerte, de déclenchement des secours a entraîné une redéfinition des secteurs d'interventions des centres, dans un souci permanent de garantir, aux victimes, une réponse la plus adaptée et la plus rapide possible. Pour le centre d'Annemasse-Gaillard, la conséquence a été de voir son secteur agrandi. Et l'impact opérationnel s'en est suivi. L'activité opérationnelle du centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard est de 93 interventions du 1<sup>er</sup> janvier

au 31 octobre 2011 réalisées sur Saint-Cergues. Depuis 4 ans, on observe une tendance quasi-identique du nombre d'interventions sur la commune.

Le volume d'interventions effectuées par le CSP est en augmentation pour cette année. Cela s'explique par une hausse régulière de la population sur l'agglomération annemassienne, des risques accrus en raison d'un trafic routier important, de gros chantiers en cours ou réalisés.

Le commandement du centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard a changé au 1<sup>er</sup> septembre 2011. Le capitaine Bourguignon remplace le commandant Castor. Ce dernier vient de prendre de nouvelles fonctions en qualité de chef de groupement sur le Chablais. Quant au capitaine Bourguignon, il exerçait au groupement de la vallée de l'Arve (Cluses) en tant que chef de service prévision-opérations.

Le centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard est un centre mixte, c'est à dire composé de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Cette mixité est essentielle voire indispensable au bon fonctionnement du centre.

Le nombre de sapeurs-pompiers volontaires est en perpétuelle évolution. Aujourd'hui, je lance un appel à candidature aux citoyens de Saint-Cergues pour devenir sapeur-pompier volontaire et venir rejoindre nos rangs.

Devenir sapeur-pompier volontaire est un engagement fort au service de la population. Les missions sont très variées, hétéroclites : le secours aux personnes, les incendies (feux de bâtiments, de végétaux, de véhicules...), les opérations diverses (inondations, dégâts causés par des intempéries...).

Un sapeur-pompier n'est pas un super-héros mais une personne faisant preuve d'altruisme, de partage, d'un engagement citoyen. La convivialité, la vie en collectivité sont des valeurs essentielles chez les sapeurs-pompiers. L'engagement nécessite de répondre à une aptitude physique et médicale, de jouir de ses droits civiques, être en position régulière au regard du service national et avoir des périodes de disponibilité. Après une période de formation initiale, les sapeurs-pompiers volontaires participent aux astreintes, gardes et interventions réalisées par le centre et ses 2 casernes.

Alors n'hésitez pas à venir retirer un dossier de recrutement au centre d'Annemasse-Gaillard, rue Charcot et demander tout renseignement complémentaire. Nous vous attendons ! ■

Capitaine Serge Bourguignon,  
Chef du CSP Annemasse-Gaillard  
SDIS 74





Ambilly - Vue projet

## Contrat de rivières du Foron



Le Contrat de rivières est achevé depuis Janvier 2011. Cependant, le SIFOR continue de réaliser des travaux en bordure du Foron et de ses affluents.

L'année 2011 a été marquée sur la commune de St-Cergues par la création de nouveaux tronçons du cheminement piétonnier du Foron. L'entreprise Roguet a été missionnée par le SIFOR pour réaliser les tronçons suivants :

- au niveau de l'ancienne décharge municipale et la route de Draillant,
- de la route de Draillant à la Rue de la Vy de l'eau,
- et enfin du chemin des Poules d'eau au Chemin de Pavillon.

A l'issue de ces travaux, le chemin sur la commune de St-Cergues sera terminé. Sur l'ensemble du linéaire, il reste un tronçon entre Juvigny et Ville la Grand, qui sera réalisé, nous l'espérons, l'année prochaine.

Ce cheminement permettra de pouvoir rejoindre le lac de Machilly, la gare de Bons en Chablais mais aussi le parc des Ecureuils et le centre-ville de Ville la Grand.

### D'autres travaux ont rythmé la vie du Foron cette année

#### La Réhabilitation du Lac de Machilly

Après l'importante intervention de curage du Lac de Machilly et 6 mois de ressuyage, les 30 000 m<sup>3</sup> de boue extraite ont servi à la mise en valeur paysagère du site.

En effet, des buttes paysagères ont été créées, le ruisseau a été remis à ciel ouvert, deux passerelles de franchissement ont été mises en place, l'ensemble des chemins a été amélioré et enfin le site a été entièrement revégétalisé.

**Coût de ces travaux: 564 679,86 € TTC qui ont été financés par le SIFOR, la commune de Machilly, le Département et la Région.**

#### La Restauration physique du Foron à Ambilly

En aval du pont douane de Pierre à Bochet, entre les communes de Thônex et d'Ambilly, sur un linéaire d'environ 750 m, le lit et les berges du cours d'eau sont aujourd'hui très dégradés.

L'artificialisation que le Foron a connu depuis une trentaine d'année et l'augmentation des surfaces imperméabilisées ont engendré un enfoncement de son lit qui a atteint un mètre par endroits. Cela a pour conséquence de déstabiliser les enrochements côté Suisse et d'éroder les berges côté Français mettant en péril les arbres situés en sommet de berge.

Le SIFOR en partenariat avec la Commune d'Ambilly et le Canton de Genève font réaliser d'importants travaux :

- la restauration du profil en long d'équilibre et blocage du phénomène d'incision avec la mise en place de seuils,
- la revalorisation des berges et du milieu aquatique en rive gauche (côté Français). Les arbres présentent d'importants déchaussements racinaires qui les rendent très dangereux. Ces arbres seront donc abattus et la berge sera adoucie pour permettre une meilleure connexion entre le cours d'eau et les plantations de berge (herbacées, arbustives et arborées),
- la stabilisation des berges en rive droite à l'aide d'enrochements en pied berge,
- la suppression des points de débordements pour une crue centennale,

grâce à l'élargissement du lit mineur en couchant la berge et en mettant en place des lits de crues pour les zones les plus contraintes en terme d'espace,

- la mise en valeur paysagère du site avec une vue directe sur le cours d'eau et un aménagement du parc pour favoriser l'accueil du public,
- et enfin l'amélioration des habitats piscicoles avec la création de multitudes d'espaces propices à la faune et la flore aquatique.

Déjà forte de l'accord tripartite entre le SIFOR, la commune et le Canton, cette opération a reçu l'aide du Département, de la Région, de l'Agence de l'eau, de la commune de Thônex et de la confédération helvétique pour payer la somme de 705 640 € TTC, correspondant au montant des travaux.

### Et en 2012, que va-t-il se passer...

Sur la commune de St-Cergues, le SIFOR va réaliser des travaux sur l'entonnement du Busage du Dard au niveau du hameau de Terret, dans le cadre de son programme d'amélioration des bacs de décantation présents sur la commune.

Une autre action "phare" aura lieu dans votre commune : la première opération de reméandrage du Foron du contrat de rivières. Elle aura lieu au Moulin des Marais, vous en saurez plus lors du prochain bulletin municipal.

Il faut aussi noter que le SIFOR travaille à la réhabilitation de l'ancienne casse automobile qui se situe en face de la déchetterie. ■

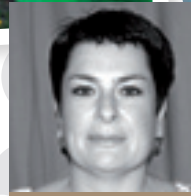


# Le carnaval

**M**onsieur Carnaval, confectionné par les enfants, est parti en fumée ce samedi 16 avril sous les yeux fascinés des petits et des grands déguisés pour l'occasion.

Le thème, cette année, était la lettre A. Nous avons pu admirer des costumes haut en couleur : astronaute, agent secret, alligator, ange, aristochats, arbre, aquarium, Afrique, arlequin, aviateur, autruche, Amérique, abeille, Avatar... Nous remercions très vivement tous les participants : associations, école maternelle et vous tous habitants de Saint-Cergues pour votre implication. Pour celles et ceux qui hésitent encore, laissez-vous tenter ! Nous vous garantissons un moment convivial où parents et enfants se retrouvent pour faire la fête. ■

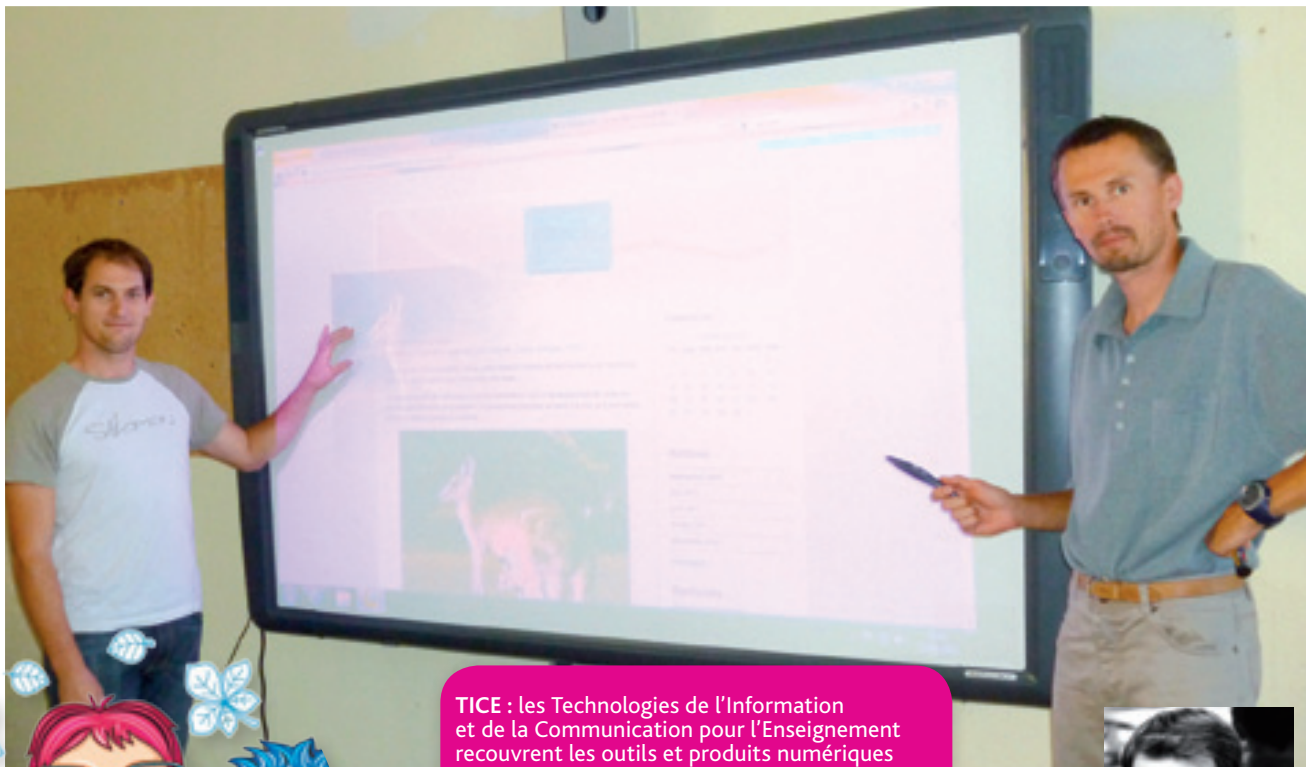
Le thème pour le prochain carnaval sera la lettre R. Alors tous à votre imagination !



par Catherine Mouchet,  
Conseillère



# Les **TICE** s'installent à l'école **élémentaire**



**TICE** : les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement recouvrent les outils et produits numériques pouvant être utilisés dans le cadre de l'éducation et l'enseignement.



par Jean-Marc Peutet, Adjoint aux services scolaires et jeunesse

Sur la proposition et le projet de monsieur Duchêne, directeur de l'école, nous avons mis en place un programme de renouvellement et de modernisation du parc informatique.



## Les TIC à l'école pour quoi faire ?

Le développement de la société de l'information est un enjeu prioritaire pour la France. Le rôle de l'école est déterminant pour :

- familiariser l'élève à l'usage des TIC, qui lui seront nécessaires tout au long de sa vie,
- lutter contre la fracture numérique,
- mettre les TIC au service de tous les élèves, y compris ceux en difficulté d'apprentissage, les enfants malades et/ou handicapés, les élèves hospitalisés...

Il s'agit de permettre à tous de maîtriser ces outils avec une approche critique et responsable. Les programmes de l'école primaire intègrent désormais l'usage des TIC dans l'ensemble des champs disciplinaires et transversaux ainsi que les compétences du

Brevet Informatique et Internet (B2i), créé en 2000.

L'équipement reste la première condition d'un accès équitable aux technologies innovantes.

En 2009 et 2010, l'école élémentaire a obtenu au niveau national le label école Internet et a réalisé une démonstration au salon "Educatice" en novembre 2009 parmi 6 autres écoles considérées pilote dans ce domaine.

Le Conseil municipal soutient à l'unanimité le développement et le renouvellement du parc informatique avec une enveloppe budgétaire de 50 000 €. ■

**A**près dix ans de service le parc informatique est devenu obsolète.

Aujourd'hui celui-ci comprend un certain nombre de vidéos projecteurs, d'ordinateurs et d'imprimantes laser hors service, ainsi que quinze vieux ordinateurs de la salle informatique, mis en service en 2007. Dès la rentrée 2011 deux classes ont été équipées de TIC (tableau interactif) et d'une photocopieuse en réseau couleur. Dans les cinq ans à venir, les huit classes seront équipées de TIC et d'un ordinateur neuf. Petit à petit tous les ordinateurs de la classe informatique seront remplacés.



# Du goût et du bio à la cantine



par Jean-Marc Peutet, Adjoint aux services scolaires et jeunesse



Le conseil municipal est heureux de vous annoncer un changement radical des menus servis à la cantine. Depuis la rentrée 2011, un nouveau fournisseur répondant à notre vision du développement durable, fournit des repas comprenant des produits de saisons 60 % bio et 40 % labellisés.

Les 220 élèves inscrits pour la rentrée de septembre 2011 ont découvert dans leurs assiettes des aliments de notre région. La société Leztroy dont la devise est de redonner du sens au métier de cuisinier est implantée à la Roche-sur-Foron. Elle travaille uniquement avec des éleveurs locaux, des producteurs maraîchers et des cultivateurs de proximité avec lesquels elle a passé des contrats d'approvisionnement bio ou labellisé. De plus la société s'est fixée une production journalière maximum de 3 500 repas pour respecter son objectif qualitatif. A notre plus grande satisfaction cette entreprise a été retenue suite au renouvellement du marché public obligatoire.

Plusieurs élus dont le maire ont visité leur établissement construit selon les normes BBC dans l'idéologie de l'entreprise. La société Leztroy a apprécié notre démarche écologique avec la création des vergers communaux et l'implantation de ruches sur l'un d'eux, ainsi que la gestion de nos espaces verts. Des repas à thème seront proposés aux enfants pour la découverte des produits du terroir. ■

# Ecole maternelle



Pour l'année 2011-2012, notre école accueille 140 élèves : 46 petits, 56 moyens et 38 grands répartis ainsi dans chaque classe.

Petits, moyens et grands	Sandrine Peressutti	29 élèves	6 PS	12 MS	11 GS
Petits, moyens et grands	Véronique Vial	23 élèves	10 PS	8 MS	5 GS
Petits, moyens et grands	Nathalie Anselmetti	30 élèves	12 PS	12 MS	6 GS
Petits, moyens et grands	Murielle Ducrot	29 élèves	12 PS	12 MS	5 GS
Petits, moyens et grands	Valérie Vaudaux-Ruth	29 élèves	6 PS	12 MS	11 GS

**N**ous accueillons trois nouvelles enseignantes cette année :

Sandrine Peressutti (qui était déjà venue dans notre école il y a quelques années) et Véronique Vial travaillent à 75 %. Julie Simon qui arrive aussi dans notre école remplacera ses deux collègues lorsqu'elles ne seront pas en classe. Et, tous les lundis Julie prendra en charge la classe de la directrice, puisque celle-ci assurera la direction de l'école.

L'an dernier, les deux associations "le sou des écoles" et l'APE (association de parents d'élèves) ont financé de nombreuses activités de l'école maternelle. Les sorties piscine pour les grands, la sortie de fin d'année, des spectacles, la visite du Père Noël venu avec un cadeau pour chaque enfant, mais aussi un grand projet, la création d'un album par les enfants. Chaque classe a inventé une histoire et a réalisé les illustrations. Toutes les histoires imaginées ont été insérées dans un recueil qui a été édité et publié. Chaque enfant a reçu un exemplaire de cet album.

## Cette année sera marquée par divers événements :

- Deux spectacles seront offerts par les associations (le Sou des Ecoles et l'Association de Parents d'Elèves).
- Le Père Noël devrait nous rendre visite au mois de décembre.
- Les galettes en janvier et les crêpes en février pour faire la fête !
- Le carnaval au printemps et un spectacle en fin d'année. Nous espérons que celui-ci ne sera pas annulé comme l'an dernier pour cause de mauvais temps !
- Au printemps, les enfants de grande section iront à la piscine. Cette fois ils ne seront pas accueillis à Annemasse car le centre nautique aura fermé ses portes. C'est au "city green" de Veigy sur le temps de midi que nous profiterons de nos séances aquatiques avec l'aide précieuse de quelques parents bénévoles. Nous remercions les associations qui continuent à prendre en charge le financement des cars, ainsi que la mairie qui paiera les entrées au city green. ■





# Ecole élémentaire



La rentrée scolaire 2011 s'est déroulée de manière satisfaisante. La constitution des classes s'établit ainsi :

CP	M. HYBORD	26 élèves
CP	Mme LACOUR	24 élèves
CE1	M. PAUL	28 élèves
CE2	M. DUCHENE et Mme GUERIN	24 élèves
CE2	Mme CALORI et Melle SIMON	25 élèves
CM1	Mme RUHIN	21 élèves
CM1	Mme BERGER	21 élèves
CM2	Mme PIEDIGROSSI et Mme GUERIN	27 élèves
CLIS	Mme EUVRARD	10 élèves

Les activités scolaires de l'année 2010-2011 ont été très porteuses pour les élèves tant au niveau sportif, artistique et culturel.



Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont pu partir respectivement à la découverte de l'environnement aquatique, la ferme et le patrimoine montagnard. Les élèves de CM1 ont pratiqué une semaine de cirque tandis que les élèves de CM2 ont découvert la sculpture.

Au niveau sportif, les élèves de cycle 2 (CP et CE1) ont pu réaliser 11 séances de natation au centre nautique d'An-nemasse tandis que les élèves de CM2 ont fait une semaine de ski de fond à Plaines-joux.



Classe montagne à Chamonix

Le projet culturel annuel a consisté à l'écriture et la réalisation de planches de bande dessinée avec l'auteur/illustrateur Kaya.

L'année s'est terminée sur une exposition qui a eu lieu le matin de la fête de l'école mettant en œuvre quelques exemples des productions réalisées sur l'année et un concert avec des danses l'après-midi.

Les élèves ont également enregistré un CD audio des chants appris en classe.

Cette année scolaire 2011-2012 reprend l'ensemble des activités culturelles et sportives de l'année précédente. Mais cette année, le projet culturel permettra aux enfants de s'exprimer à travers l'écriture littéraire d'albums ou de nouvelles.

Toutes ces activités sont financées par les associations A.P.E. et Sou des Ecoles ainsi que par la mairie. Nous profitons de cet article pour les remercier pour leur engagement et leur dynamisme.

Nous remercions également l'ensemble des parents qui nous ont aidés à l'encadrement de ces activités.

L'école élémentaire a été labélisée pour la deuxième année consécutive "école Internet". Pour poursuivre dans cette voie, la mairie a financé l'équipement de deux tableaux blancs interactifs qui sont installés dans les classes de M. Paul (CE1) et M. Duchene (CE2). Enfin, pour limiter l'utilisation de cartouche d'encre pour les imprimantes des classes, la mairie a doté l'école d'un photocopieur couleur laser en réseau. L'ensemble des ces équipements fait parti d'un projet informatique plus global sur 5 ans issu d'une collaboration entre la mairie et l'école. ■

Pour d'autres informations n'hésitez pas à consulter le site Internet de l'école <http://ecstcerg.edres74.net>



**Boucherie  
Charcuterie  
Traiteur**

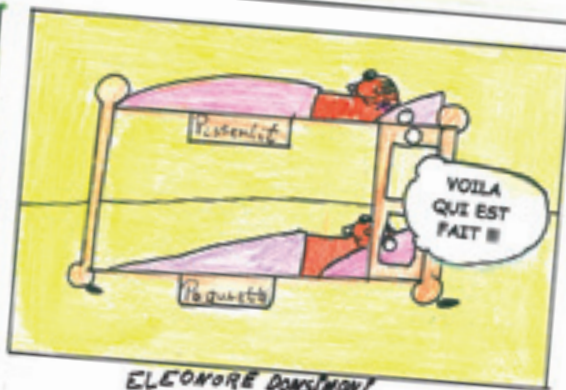
**ICART Fils**

sur commande, plats cuisinés, banquets, repas de famille  
74140 Saint-Cergues Tél. 04 50 43 53 54

Boulangerie Pâtisserie  
**«Au Bon Plaisir»**

74140 st Cergues  
Tél. 04 50 43 51 12

Les marmottes sont dérangées



ELEONORE DOMINON



**Lavy Fleurs**  
 PRODUCTEUR  
 Ouvert toute l'année  
 1272, rue des Allobroges  
 74140 St-CERGUES (VOIE RAPIDE)  
 Tél. 04 50 94 62 32  
 Tél. 04 50 43 50 77  
 Fax : 04 50 94 63 79  
 lavy.fleurs @ orange.fr

**FORCE D'ATTRACTION**



**connivence**  
 CONSEIL, CRÉATION PUBLICITAIRE - 04 76 75 14 70  
 www.agence-connivence.fr



## La fête de l'école

Cette année, le mauvais temps nous a hélas privé du spectacle des enfants de la maternelle pourtant tant apprécié.

L'exposition des travaux d'arts visuels a remporté un vif succès. Parents et grands-parents, venus très nombreux malgré la pluie et le froid, ont pu admirer en se promenant d'une classe à l'autre des portraits en fil de fer à la manière de Calder, le street art ou des monstres effrayants créés avec du bois flotté.

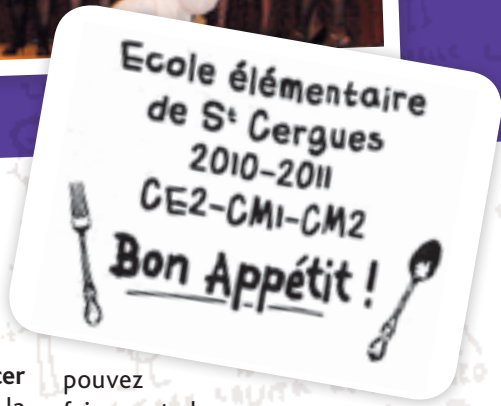
Kaya, dessinateur de BD, a initié les enfants à l'art de la bande dessinée. Nous avons pu découvrir des personnages très amusants hauts en couleur. Un projet magnifique très apprécié des petits et des grands ! Bravo à tous !

Après le repas proposé par l'APE et entre deux averses, les enfants ont chanté et dansé pour fêter l'arrivée des vacances. ■



par Catherine Mouchet, Conseillère





## A.P.E

Composée de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Cergues, notre association mène des manifestations dans la commune dans le but de récolter des fonds.

Ces fonds permettent de financer diverses activités : les spectacles, la piscine, les déplacements en bus des classes tout au long de l'année scolaire. Ainsi, nous organisons les photos de classe, la vente des brioches, le repas dansant, le cadeau de la fête des mères et la fête des écoles ; et nous participons aussi au carnaval inter-associatif. De plus, certains de nos membres sont élus représentants des parents d'élèves au conseil des écoles maternelle et élémentaire. C'est par leur biais que vous

pouvez faire part de vos questions ou suggestions sur la vie scolaire de votre enfant, que ce soit sur la classe, la cantine, le transport... Vous êtes les bienvenus dans nos réunions tout au long de l'année scolaire. L'Association des Parents d'Elèves de Saint-Cergues accueille tous les volontaires avec leurs idées, et leur bonne humeur ! ■

pour le comité,  
A-S Glory.

**Rêves & Campagne**  
Laurence Jacquier  
Décoratrice Florale

1663, rue des Allobroges  
74140 saint Cergues  
Tél. : 04 50 43 68 15  
Fax : 04 50 43 35 83

Commande par V.I. paiement CB

**la pince à linge**

**PRESSING  
RETOUCHES  
REPASSAGE  
AU POIDS  
BLANCHISSERIE**

**74140 ST CERGUES  
Tél. 04 50 43 58 27**

Email : [apestcergues74@gmail.com](mailto:apestcergues74@gmail.com)  
Site internet : [apestcergues74.fr](http://apestcergues74.fr)

**Comité 2011-2012**  
Présidente : Marlène Lestievent  
Vice-présidente : Laure Ulrich  
Trésorier : Jean Rohner  
Trésorier adjoint : Olivier Leuba  
Secrétaire : Isabelle Cangiani  
Secrétaire adjointe : Anne-Sophie Glory



# Sou des écoles

Bonjour à toutes les Saint-Cerguaises et Saint-Cerguois, L'an prochain, notre Sou des Ecoles fêtera ses 100 ans. Depuis toutes ces années, les équipes successives organisent des manifestations qui font vivre par la même occasion notre village.

• **La Fête de la Maude en octobre**, où vous pouvez venir déguster du boudin, des beignets de pommes de terre, du jambon rôti et du cidre pressé sur place.

• **En novembre, le Loto du samedi** est un vrai succès avec ses parties enfants en début de soirée.

• Et enfin, **le Vide-Greniers en mai**. L'an dernier nous avons eu le soutien de la mairie pour l'organiser rue des Allobroges, ce qui a transformé notre rue principale en déballage géant, pour le plus grand plaisir de tous.

• D'autre part, la vente de Sapin de Noël ne sera plus reconduite, puisque déficitaire.

Tous ces événements auxquels vous participez nombreux, nous permettent de récolter des fonds pour financer les activités scolaires et extrascolaires des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Cergues. Nous participons au financement, entre autre, des sorties piscine et ski, de la semaine de cirque pour les classes de CM1, du projet d'album de toutes les maternelles l'an dernier et bien d'autres choses.

L'équipe du Sou des Ecoles tient à remercier tout particulièrement la mairie pour son soutien sans faille, aussi bien logistique que financier depuis toutes ces nombreuses années. Malheureusement cette belle énergie est menacée car nos membres, quoique solides et fidèles, commencent à s'épuiser de tant d'efforts, sans renforts. En effet, la belle équipe constituée de 37 membres en 2008 se réduit peu à peu, malgré la bonne ambiance du groupe. Il y a eu déjà plusieurs fois des signes de lassitude et même d'arrêt total du Sou des Ecoles, il serait dommage que cela se reproduise dans un avenir peut-être proche, simplement parce que notre société actuelle fait que l'individualisme prime sur le collectif. En regardant autour de nous dans les communes alentours de Saint-Cergues, les activités proposées aux enfants de notre école sont largement supérieures à tous égards. Vous pouvez nous rejoindre si le cœur ou l'envie vous en dit, à différents stades d'implication.



En tant que bénévole, en participant à une ou plusieurs de nos manifestations, pour installer, ranger, animer...  
En tant que membre actif, en prenant part aux réunions, en partageant vos points de vue, pour préparer, répartir les tâches, agir et surtout enrichir notre groupe...  
En tant que membre du bureau, en acceptant un poste à responsabilité, pour avancer, décider, motiver, innover... ■

L'équipe du Sou des Ecoles et son président, vous salue et vous dit à bientôt pour passer un bon moment en votre compagnie !



## Contact

07 86 80 83 75 ou  
sousaintcergues@laposte.net

Comité 2011/2012 :

Président : Pierre Viguier

Vice-Président : Fred Derobert

Trésorière : Elise Besson

Secrétaire : Carole Stoakes

Secrétaire Adjointe : Marie-Jo Madeira

Membre du bureau : Patrick Darques



Les chorales réunies aux Allinges

## La chorale la Clef de l'Archet

Malgré les années qui s'accumulent, la chorale poursuit son petit bonhomme de chemin. Après deux mois de vacances, tout comme les écoliers, ses membres ont repris le chemin des répétitions sous la direction d'Edmond Bouvier. Toujours le mardi à 20 h à la maison des Sœurs.



### Le nouveau bureau

Présidente : Catherine Vaudaux  
Vice-Présidente : Aline Favre  
Secrétariat : Christine Schneider  
Trésorerie : Monique Vignon

Mais rappelons en quelques lignes ce que fut la saison 2010-2011. Tout d'abord, notons un changement important au niveau administratif. Lors de l'assemblée générale, comme il l'avait annoncé la saison précédente, le président Jean Novel a désiré passer la main. C'est Catherine Vaudaux qui lui succède et qui sera secondée par Aline Favre ; Christine Schneider et Monique Vignon étant confirmées au secrétariat et à la trésorerie. En automne, invitée à un rassemblement de chorales aux Allinges, elle a, d'une part, grâce à une excellente prestation obtenue un joli succès et d'autre part noué des relations avec d'autres groupes du Chablais. En mai, elle recevait à l'église la chorale Chante Joie de Saint Gervais pour un concert très réussi fait de

reprises et de nouvelles pièces. Et en juin, elle était l'invitée de Chante Joie dans le décor exceptionnel de l'église Notre Dame de toutes grâces du Plateau d'Assy, chef d'œuvre de l'art contemporain. Les choristes n'ont pas oublié la réception que leur ont réservée leurs amis du pays du Mont Blanc. L'année s'est terminée par une journée détente Chez Monique et Jacques à Chaîne d'Or. Une journée mémorable où les choristes après avoir fait honneur à une bonne table se sont éclatés dans des jeux de plein air qui ont permis à chacun de repartir avec un cadeau. Pour la saison qui s'ouvre, deux dates sont d'ores et déjà retenues, cet automne le rassemblement de chorales à Allinges et en mai ou juin un concert à l'église avec un répertoire entièrement renouvelé. La chorale aura toute l'année pour le peaufiner Et puis, la chorale accueillerait avec beaucoup de plaisir de nouveaux membres qui auraient plaisir à chanter et seraient assurés de trouver dans le groupe une ambiance d'amitié. ■



Journée détente à Chaîne d'Or



Le concert de mai 2011

# Le compagnon "corvéable"



Dans la fraternité d'armes chaque compagnon a encore fait un pas en avant pour s'engager dans sa mission, avec un large sourire et le front haut ! Dans le catalogue des actions... que l'association s'était donné figurait l'ouverture d'un autre chantier.

## Journée du samedi 11 décembre 2010

Autour de notre jolie chapelle de Chermont, le débroussaillage de la pente Sud du tertre va permettre de dégager la vue et de mettre en valeur ces prairies sèches propices au développement des orchidées, donc c'est une double action salvatrice qui va débiter pour les Compagnons de la Servette en partenariat avec l'Association d'Education Populaire (association qui soit-dit en passant fournit déjà de nombreux bras aux compagnons !). Un peu avant la fin de l'année une forte équipe va rejoindre ces pentes qui en quelques heures vont voir disparaître les broussailles et les mauvaises herbes. Sur les conseils avisés des partenaires de la CERFF, il sera maintenu quelques perchoirs et buissons pour les oiseaux. Les images ci-jointes sont éloquentes...

La définition originelle héritée du temps jadis est sans équivoque il s'agit bien de...  
« la Fourniture d'un travail à exécuter pour s'acquitter d'une obligation légale ou contractuelle. » (Larousse). L'esprit n'a pas changé, c'est dans ce contexte qu'une troisième campagne des Compagnons de la Servette s'est poursuivie depuis notre rendez-vous de ce bulletin municipal l'an dernier.

## Journée du samedi 11 juin 2011

C'est le rassemblement traditionnel, une quarantaine de Compagnons se rassemble à l'heure dite. Exceptionnellement notre casse-croûte rituel se fera vers 12 h 30 à la Chapelle de Chermont. Les équipes (2/3 avec Anthony Riggi de l'ONF) ont été emmenées à la Servette avec le car de la commune, ces équipes feront le travail à la descente par leurs sentiers habituels jusqu'à la Chapelle de Chermont. Les équipes 5 et 6 seront à l'ouvrage dans le secteur Chermont. Les consignes qui seront données sur place à tous ont été appliquées à la lettre, les équipes mêmes renforcées n'ont pu faire tout le travail, notamment la poursuite de l'entretien du tertre. Il sera nécessaire en 2012 de terminer ce travail ! L'entretien du pré aux orchidées de la Chandouze a été poursuivi (équipe 1). Cette journée des sentiers de mi juin est sacrée, elle perdurera espérons le encore longtemps, elle ouvre la saison des promenades en forêt pour les randonneurs même si le balisage laisse toujours à désirer. Des espoirs se font jour dans l'intervention d'"Annamasse Agglo" qui pourrait se mettre à l'ouvrage dès cet automne. Merci aux compagnons venus "d'ailleurs" Machilly et Cranves-Sales.

## L'entretien de la Maison forestière de la Servette et un grand bravo à l'ONF

Ces premiers travaux ont enfin commencé à l'initiative de la commune sans l'intervention des Compagnons de la Servette. C'est l'ONF qui a réalisé le travail de consolidation du bâtiment. Ils vont se poursuivre en 2012 dès le vote du budget, un partenariat sain et amical s'est établi entre les personnels de l'Office et la commune, ceci facilitera sans doute la poursuite des travaux de consolidation et d'aménagement futur du bâtiment. Pour ne pas être en reste les Compagnons de la Servette auront à cœur en 2012 d'entretenir un peu mieux ce bâtiment et ses abords, notamment la clairière devant le bâtiment qui devrait se transformer en prairie fleurie. Une découverte de "taille" c'est le mot, une pierre faisant office de marche d'entrée est datée 1892, c'est peut-être l'année de construction du bâtiment ? ■

Bernard Balsat  
Président des Compagnons de la Servette



« Tu feras ton chemin de la largeur de tes épaules. Il te sera donné la grande facilité de porter le sac des autres, d'être au bord des routes comme une fontaine et tu aimeras les étoiles. »  
Jean Giono

Une des orchidées de Chermont...



Une belle journée émaillée cependant par un accident, un compagnons blessé à l'épaule est emmené par la Sécurité Civile



Et un repas cordial pour les travailleurs de l'office



Travaux de consolidation de la Servette par les agents de l'ONF



Une vue bien dégagée désormais grâce aux Compagnons de la Servette



## Ecole de musique de Machilly/ Saint-Cergues

# LANNACROCHE



L'école de Musique de Machilly/ Saint-Cergues LANNACROCHE, est une école associative qui par une action éducative, contribue au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant.

Tous les professeurs sont issus de conservatoires nationaux ou internationaux et sont à même de vous offrir une formation solide et sérieuse dans les disciplines suivantes :

**Eveil musical (à partir de 5 ans) :** discipline qui a pour but de développer les aptitudes musicales de l'enfant sur le plan de l'écoute, du chant, du rythme, de la créativité et de la participation corporelle.

**Formation musicale (à partir de 7 ans) :** Discipline qui permet aux élèves d'acquérir les notions de langage musical et de culture musicale indispensable pour apprendre un instrument.

### Formation musicale pour les adultes

Formation instrumentale (dès le deuxième trimestre de formation musicale) : Clarinette, Cor, Trompette, Saxophone, Trombone, Euphonium, Batterie, Flûte traversière, Hautbois, Basson, Percussions, Piano, Guitare.

**Atelier Jazz-variété :** découverte de la musique jazz et variété, et des techniques d'improvisation.

Classe d'orchestre junior dirigée par M. Christophe Depierre : la pratique musicale d'ensemble est un objectif essentiel de l'Ecole de Musique. Tous les élèves inscrits en formation instrumentale sont tenus de participer à



l'orchestre junior dès leur deuxième année d'instrument. L'ambiance est très sympa et la musique devient un véritable plaisir !

Les cours sont dispensés à la cure de St-Cergues au 1<sup>er</sup> étage et à la salle de musique de Machilly. ■

## Calendrier 2011/2012

### Septembre

Rentrée, pour tous renseignements, contacter le directeur, au 06 13 01 93 35.

### Novembre

Assemblée générale.

### Mars

Audition Spectacle organisée sur un thème.

### Mai

Concert de l'orchestre junior au festival des orchestres juniors du Chablais.

### Juin

Examens finaux pour tous les élèves. Concert de fin d'année et remise des diplômes dans le cadre de la fête de la musique.



### Contact

290, route des Voirons  
74140 Machilly.  
DIRECTEUR : Mr DEPIERRE Christophe  
Tél. : 06 13 01 93 35  
Email : [ecolelannacroche@hotmail.fr](mailto:ecolelannacroche@hotmail.fr)



# Harmonie municipale



## “Inspirations” 7 mai

C'est le titre choisi par Guillaume Ducros (membre actif de l'harmonie, trompettiste et professeur dans différentes écoles de musique) pour sa 1<sup>re</sup> œuvre. En effet après Christophe Depierre (musicien compositeur), il est le 2<sup>e</sup> membre de la musique à se “lancer” dans la composition. C'est avec fierté et un immense bonheur que nous avons pu interpréter “Inspirations”, morceau qui nous ressemble, lors de notre concert de printemps. Placée sous le signe de la joie et la bonne humeur, cette soirée fut partagée avec l'harmonie de Magland (70 musiciens).

## Remerciements :

Aux municipalités de Machilly et Saint-Cergues pour leur aide et soutien fidèle notamment grâce à leurs subventions et aux prêts des salles pour les répétitions et les cours de l'école de musique.  
 Au Conseil général et à Monsieur Bardet qui nous suit et nous aide sans restriction.  
 Aux fans de l'Harmonie qui répondent présents à chacune des sollicitations.

## Activités et Sorties

- **Les diverses commémorations :** 8 mai, 14 juillet, 15 août, 11 novembre.
  - **Deux concerts :** Fête des mères et Nouvel-an.
  - **Festival des musiques,** 1<sup>er</sup> août à Présinge.
  - **Soirées moules-frites :** 1<sup>er</sup> samedi d'avril et 1<sup>er</sup> samedi d'octobre.
  - **Un concours de belote** en février.
  - **Aubade pour la fête de la musique** au foyer Saint-François.
  - **Aubade pour le repas des aînés** de Machilly.
- Site internet : [www.machillyenharmonie.fr](http://www.machillyenharmonie.fr)

Il avait été prévu un voyage en Alsace fin août mais par un malheureux contre-temps celui ci a été reporté en 2012, d'où une année calme en manifestation. En outre nous avons eu le bonheur d'accueillir Macéo, le petit garçon de notre directrice Angelina et de Christophe ainsi que Mathieu le fils de notre flûtiste Sophie ; de “futurs musiciens” peut être... !  
 Tous nos voeux de bonheur aux heureux parents.  
 Dès septembre 2011, Angéline Depierre a décidé de remettre sa baguette de chef afin de revenir sur les rangs de l'harmonie.  
 Par conséquent, un appel de candidature a été proposé et un nouveau directeur a été nommé.  
 C'est avec une grande émotion que nous la remercions pour ces 6 années de direction, nous garderons en mémoire son énergie, son enthousiasme et sa dévotion à la Musique. ■

« J'ai dit quelque part qu'il ne suffisait pas d'entendre la musique, mais qu'il fallait encore la voir. »

Igor Stravinsky

**Spécialités Savoyardes**  
 Terrasse ombragée  
 Jeux de pétanque  
 74140 ST-CERGUES  
 Tél/Fax 04 50 43 51 32  
 Fermé Mardi et Mercredi



# Anciens combattants, une année dont on se souviendra

Le voyage s'est déroulé dans de bonnes conditions parsemé de quelques imprévus :

Le premier jour, sous une pluie battante, en direction de Prague, travaux et bouchons sur les autoroutes allemandes, ce qui a retardé de quelques heures le déjeuner et le dîner, où nous sommes arrivés vers 23 h 30. Après une courte nuit de repos, nous visitons jeudi la magnifique ville de Prague riche en architecture.

Vendredi 3 juin, après le petit déjeuner, nous partons en Direction d'AUSCHWITZ, c'est l'issue de notre voyage, NOTRE DEVOIR DE MEMOIRE ; Nous arrivons dans le camp, beaucoup de visiteurs (+ d'1 million par an). Nous sommes divisés en deux groupes accompagnés de nos guides, et franchissons la sinistre porte dont l'enseigne porte le nom de "ARBEIT MACHT FREI" : le travail rend libre...

(enseigne qui a fait l'objet d'un vol en date du 18/12/2009, elle a été retrouvée en plusieurs morceaux). Quelle vision ! Les hauteurs des barbelés sur deux rangées, les rails de chemin de fer qui s'enfoncent maintenant dans le sol sur lesquels tant de convois se sont arrêtés là, déposant comme de vulgaire marchandise tous ces êtres humains déjà bien exténués par ce long et douloureux voyage. Maintenant c'est LA SELECTION.

Pouvons-nous imaginer une seule seconde que des enfants, des vieillards, des mamans, des papas, des frères et sœurs se retrouvent ici, séparés sous les coups des S.S., affectés à d'horribles tâches ou dirigés vers "les douches" plus sinistrement la chambre à gaz et ensuite les fours crématoires, LA SOLUTION FINALE, comme se plaisait à dire HITLER...

Nous pensons aux cris des mères lorsqu'on les séparait de leurs enfants.

La visite continue, nous entrons dans les blocks où sont exposés dans des vitrines : les amas de cheveux, de chaussures dont de petits chaussons, les tas de valises portant encore le nom des propriétaires, nécessaire de toilette, cirages, brosses, lunettes : ce sont les restes de ce fameux "CANADA" les réserves des Nazis, prélevés sur les déportés, sur leurs corps, dans leurs bagages.

Nous nous dirigeons vers les cellules, chambres à gaz, crématoires. BIRKENAU, se trouve à environ 3 kms où nous nous rendons, en car, ce camp est étendu sur environ 175 ha, les baraquements où étaient entassés ces malheureux dans des conditions indescriptibles : la faim, le froid, la maladie, les brimades, les humiliations, les coups, la torture et la mort étaient leur quotidien.

La visite terminée, nous sortons de ce camp complètement perturbés, NON CE N'EST PAS POSSIBLE ! Un seul instant : fermons les yeux, ce n'est pas un cauchemar mais la réalité. OUI NOUS SOMMES LIBRES, ILS N'ONT PAS EU NOTRE CHANCE !

Evelyne Février

La traditionnelle assemblée générale débute par une minute de silence à la mémoire d'Angelo Collo, ancien de la 2<sup>e</sup> DB et disparu en cours d'année. Il est décidé à une faible majorité de la présence du drapeau de la section aux funérailles d'un ancien d'AFN, non membre de la section, si sa famille le souhaite.

Louis Vuilloud est élu vice-président en remplacement de Mme Cilia admise dans une maison de retraite à Annecy. Elle laissera un grand vide dans la section, pour tout ce qu'elle a apporté et transmis : son vécu (elle fut déportée à Ravensbrück), sa fibre patriotique, sa générosité : chaque année elle organisait et finançait de superbes tombolas lors du repas du 11 novembre.

Pour tout cela nous lui disons merci et l'assurons de notre reconnaissance.

Elle est toujours présente dans nos cœurs. Deux grandes dates cette année en dehors des habituelles manifestations animées par l'Harmonie municipale de Machilly-Saint-Cergues : le 18 juin, la commémoration de la libération et le 11 novembre qui, et c'est réconfortant, ont été suivies par des assistances très nombreuses.

## Ces dates, l'inauguration du carré militaire et le voyage à Auschwitz

Le carré militaire, cela faisait plusieurs années qu'il était prévu. Il a pu se faire dans le cadre de la réhabilitation d'une partie du cimetière. Les travaux exécutés par l'entreprise Gandy ont été financés par la section des Anciens Combattants qui, d'autre part, a remis

en état les piliers et chaînes provenant de l'ancien monument aux Morts. Dans ce carré ont été implantées douze croix et une étoile de David qui rappellent le sacrifice suprême des patriotes reposant dans le cimetière. Le carré militaire a été inauguré par le maire Gabriel Doublet et le président de la section Georges Favre le 8 mai au cours de la cérémonie à la fois simple et émouvante.

L'autre grande date, le voyage à Auschwitz organisé conjointement le week-end de l'Ascension par la section et la mairie de Saint-Cergues. Voyage agrémenté par les visites de Prague, une des plus belles villes d'Europe centrale, de Czestechowa le Lourdes polonais avec sa vierge noire, de Wroclaw, ses 12 îles baignées par l'Oder, et reliées par ses 100 ponts et ses très belles maisons. Mais bien sûr le temps fort de ce voyage, c'était la visite du plus horrible camp de concentration de la seconde guerre. Plus d'un million et demi de conditions de détention inhumaines. On se posera toujours la question : « comment des hommes ont-ils pu faire preuve d'une telle barbarie ? »

De très nombreux visiteurs et ce qui ne manque pas d'impressionner, un silence total et angoissant.

Auschwitz, un pèlerinage éprouvant, mais un indispensable devoir de mémoire.

Et au cours de la visite, le maire Gabriel Doublet et le président Georges Favre ont déposé une gerbe au pied du mur des fusillés. ■

Georges Favre



# Joie de vivre

Si le club "Joie de vivre" existe à Saint-Cergues depuis tant d'années, c'est bien parce que les générations de retraités ont besoin de garder un contact avec la vie active. Nous vieillissons tous et les politiques s'inquiètent d'ailleurs de voir le nombre de personnes âgées augmenter de plus en plus, car la nouvelle longévité nous conduit plus loin dans ce que l'on appelait le "grand âge".

**L'**important est de rester actifs dans la mesure de nos moyens. Le Club essaye d'assurer à ses anciens un contact avec le monde extérieur, de leur offrir des après-midi créatifs et d'amitié, des visites, où ses membres découvrent ce qu'ils n'auraient pas l'occasion de découvrir tout seul. Le comité est présent pour assurer un lien entre ses membres. Il s'agit pour eux de ne pas vivre dans une "bulle".

Cette année le nombre des réunions amicales mensuelles se montèrent à vingt. Les sorties elles, de la journée, à cinq. L'année commença par la **Fête des Rois** le **jeudi 13 janvier**, le Roi et la Reine partirent chacun avec un petit souvenir. L'**Assemblée Générale** eu lieu le **jeudi 24 février** en présence de notre jeune maire, toujours prêt à nous aider. Le comité reconduit.

La première sortie, le **jeudi 31 mars**, fut très appréciée : visite au **Muséum d'Histoire Naturelle de Genève**, avec une exposition sur les volcans, repas au lycée hôtelier d'Etrembières, puis découverte de la maison du Salève, superbe réalisation, très bien présentée.

Le **jeudi 28 avril** : un **Loto**, toujours très attendu. De nombreux lots ont ravi les participants.

Grande **sortie de Printemps** le **19 mai** avec visite de l'usine d'embouteillage des Eaux d'Evian, suivie d'un repas

excellent à la Chapelle d'Abondance avec coup d'œil sur le petit musée local, rentrée par Thonon avec pause aux bords du Lac.

Le **30 juin clôture du premier semestre** avec un repas de "filets de perches" devenu traditionnel, au bord du Lac Léman, puis montée à Bellevaux avec une visite au choix de deux petits musées locaux : l'un sur la faune et l'autre sur l'histoire et les traditions de la vallée du Brévon. Le retour par la vallée verte et un arrêt sympathique au col de Saxel.

La **reprise des réunions** s'est faite le **jeudi 8 septembre**. La **sortie d'automne** le **jeudi 29 septembre**. Direction Manigod pour une journée "Chef d'œuvre manigodin" : visite guidée d'une curiosité locale : un très belle église baroque avec un orgue particulier. Ce fut une visite "ludique" avec démontage et remontage de l'instrument et aubades musicales... Montée au col des Aravis pour voir le paysage et repas au col de la Croix-Fry, suivi d'un après-midi en compagnie de l'accordéoniste Christophe Pessey, fils de la maison.

Le **jeudi 17 novembre** : **repas amical** fait pour oublier la tristesse des jours de novembre, pris à Chêne en Semine.

Le **jeudi 8 décembre** nous fêtons, comme d'habitude, ceux qui ont...

**quatre fois vingt ans** dans l'année.



Pour fêter Noël, repas pris à l'extérieur, le **jeudi 15 décembre**. La bibliothèque, gérée maintenant par la commune, a continué à faire bénéficier les membres du club du prêt gratuit des livres "gros caractères", mis à la disposition des membres lors des réunions. Elle s'est même enrichie d'enregistrements d'ouvrages récents sur CD pour les mals voyants.

Cette année nous avons vu partir des membres très chers de notre club : le frère et la sœur Monsieur Roger Pinget et Madame Yvonne Suatton. Un peu plus tard notre ami Maurice Droguet. Ils resteront toujours présents dans notre amitié. Nous avons également été peiné de devoir nous séparer de Madame Cilia, partie en maison de retraite.

C'est avec plaisir que nous avons fait connaissance de quelques membres du Club de Juvigny qui ont bien apprécié de nous accompagner en sorties et en réunions.

Jeunes et vieux retraités sont tous invités à venir nous rejoindre, ils trouveront un accueil amical et chaleureux et certainement de nouveaux amis au Club "Joie de vivre". ■



**Petit rappel**  
**Qu'est-ce que Natura 2000 ?**

Il s'agit d'un réseau de milieux naturels, à l'échelle européenne, visant la préservation de la biodiversité tout en prenant en compte les activités socio-économiques. En France, ce réseau couvre 12,5 % du territoire et 16,8 % en Haute-Savoie. Au niveau européen cela représente un ensemble de 26616 sites !

## La CERFF, Les Voirons, Natura 2000

Cela fait maintenant plus d'un an que notre association travaille pour le Natura 2000 du Massif des Voirons. Avec l'ensemble des partenaires du massif (chasseurs, forestiers, élus, promeneurs, ...) nous nous attachons à réaliser de nombreuses concertations afin d'enrichir la réflexion pour la pérennisation du massif notamment en termes de biodiversité. Notre mission, qui s'achèvera en même temps que nous franchirons le pas en 2012, consiste en la réalisation du DOCOB. Derrière ce nom quelque peu barbare, il s'agit en réalité de mettre en avant des objectifs de gestion pour préserver et valoriser la biodiversité du site tout en adéquation avec les activités qui s'y déroulent (activité forestière, cynégétique, touristique, ...).

### Les Voirons et la biodiversité

Au sein de la zone Natura 2000, nous avons procédé à de nombreux inventaires naturalistes afin d'avoir une image juste de la faune et de la flore que nous possédons. Loin d'être exhaustif, nous pouvons citer notamment le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*). Ce petit crapaud aux motifs jaune et noir sur le ventre et aux yeux en forme de cœur affectionne particulièrement les ornières forestières qui jalonnent nos bois. Citons également la Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*). Il s'agit d'une petite mousse qui trouve le gît sur les troncs couchés et humides au sein de forêts assez sombres. ■



→ Si vous souhaitez d'avantages d'informations sur la biodiversité du massif, n'hésitez pas à nous contacter et nous serons ravis de vous renseigner sur les richesses à deux pas de chez nous.

**Association la C.E.R.F.F.**  
**Maison des Sociétés**

1008, rue des Allobroges  
74140 Saint-Cergues  
Tél : (0033) (0)9 51 89 36 32  
Mail : [associationlacerff@gmail.com](mailto:associationlacerff@gmail.com)  
Facebook : Association La Cerfff



Le personnel de l'ADMR des Voirons intervient sur les communes de Saint-Cergues, Machilly, Juvigny, Cranves Sales, Bonne et Lucinges.

**E**n 2010, le service a effectué 27 830 heures d'interventions auprès de 269 clients dont 12 393 heures travaillées et 99 personnes aidées sur Saint-Cergues.

Les missions des auxiliaires de vie sont variées en fonction des besoins du client, de sa maladie ou de sa dépendance. Cette diversité d'action demande une faculté d'adaptation, d'écoute et de discrétion.

Le métier est difficile. Malheureusement sa reconnaissance sociale et financière reste à améliorer sur le plan national. L'ADMR des Voirons ne peut qu'appliquer les directives de la convention collective nationale des aides à domicile.

Le plan de formation du personnel répond aux besoins recensés et accompagne le personnel vers des qualifications diplômantes. Ce sont des formations basées sur le référentiel métier, sur le savoir être et le savoir-faire.

Ces lignes mises à la disposition des associations sont l'occasion d'insister sur le rôle essentiel du personnel d'intervention et administratif dans la mission d'aide et d'accompagnement aux domiciles des personnes.

### L'activité se répartit de la façon suivante :

- **60 % des heures** sont réalisées auprès des **personnes âgées dépendantes** (Allocation Personnalisée d'autonomie) des personnes handicapées. Elles sont partiellement financées par le Conseil Général).

- **24 % des heures** se font auprès des **personnes retraitées** qui peuvent bénéficier d'une aide financière de leur caisse de retraite. (barèmes établis par les caisses de retraite selon les revenus fiscaux).

- **16 % des heures** sont faites dans le cadre de **l'aide aux familles** (interventions d'aide au ménage ou garde d'enfant(s)). Certaines de ces heures peuvent bénéficier d'une aide financière de la CAF.

L'association est gérée par une équipe de bénévoles solidaires, impliquée, dont les rôles et missions sont différents en

fonction de la personnalité de chacun. Il faut penser à l'avenir et au remplacement de certains bénévoles en place depuis 10 ans.

L'approche humaine et solidaire du bénévole est en phase avec les attentes de nos concitoyens.

Chaque bénévole vient avec ses compétences, son histoire et ses envies.

L'engagement du bénévole, sa prise de responsabilité au sein de sa commune apporte de la satisfaction et un enrichissement au contact des autres, mais il peut aussi être ressenti comme une charge importante lorsque l'association doit faire face à des difficultés diverses. La fédération départementale apporte son soutien à l'association locale dans la gestion au quotidien de l'association.

Nous remercions tous nos clients pour la confiance accordée et la municipalité pour son soutien financier. ■



# Amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint-Cergues, Machilly, Juvigny



## A qui la palme ?

C'est une réalité, depuis quelques années le don du sang s'est féminisé : depuis 2005 le nombre de donneuses a dépassé celui des donneurs... Le constat se vérifie en 2009 avec un groupe de donneurs, au niveau national, composé de 51 % de femmes pour 49 % d'hommes...

Ceci est d'autant plus méritoire que les femmes doivent affronter plus de contre-indications que les hommes. Par exemple :

- Les anémies auxquelles elles sont beaucoup plus sensibles du fait des grossesses, de l'allaitement et des règles. Pour ne pas prélever des donneurs anémiés, le taux d'hémoglobine est évalué avant chaque 1<sup>er</sup> don.
- Le poids qui, s'il est inférieur à 50 kg, ne permet pas de donner son sang.
- Les grossesses qui obligent à une longue parenthèse au niveau du don du sang, prolongée en cas d'allaitement.
- Le développement des anticorps anti-HLA constaté chez les femmes après une grossesse. La présence de ces anticorps peut créer des graves accidents chez le malade receveur.

Malgré ces limitations qui s'inscrivent dans la garantie de la sécurité transfusionnelle des donneurs et des receveurs, les femmes se mobilisent dès que possible pour venir en aide aux malades.

## Où sont les hommes ?

Les hommes ne sont pas concernés par toutes ces contre-indications au don que nous venons de décliner, nous avons donc impérativement besoin de recruter des hommes et des hommes jeunes.

Même si beaucoup d'entre eux répondent présents et n'hésitent pas à donner leur sang régulièrement, ils ne sont pas encore assez nombreux à se mobiliser et pourtant nous avons besoin d'eux quotidiennement.

L'appel est lancé ! Les hommes qui peuvent donner 6 fois par an, sont attendus à la collecte mobile de St-Cergues dont les dates figurent ci-dessous.

Alors donneuses et donneurs venez nombreux... et pourquoi ne pas venir ensemble !

(extrait du n° 23 du journal de l'EFS "Donner son sang en Rhône-Alpes")

## Où donner son sang ?

Pour les 3 communes de Saint-Cergues, Machilly et Juvigny, 4 collectes sont effectuées, à Saint-Cergues, dans le camion de l'EFS stationné derrière l'église, de 18 h à 20 h, suivies d'une collation chaude servie par les membres du comité.

En voici les dates pour 2012 :

Judi 2 février

Judi 10 mai

Judi 16 août

Judi 25 octobre

Pour celles et ceux qui voudraient donner leur sang mais n'ont pas la possibilité de venir à ces 4 collectes, il est possible de prendre RV avec le site fixe d'Annemasse de l'EFS, 1 route de Taninges, en appelant le 0 800 109 900.

## Des chiffres

Nous vous donnons ci-dessous les fréquentations des 4 derniers dons pour les 3 communes :

(le dernier de l'année n'étant pas réalisé lors de l'édition de l'article, nous prenons celui de l'année précédente)

- Don du 23/12/2010 : 61 présentés
- Don du 3/03/2011 : 56 présentés
- Don du 12/05/2011 : 65 présentés
- Don du 04/08/2011 : 68 présentés

Avec un total de 250 personnes qui se sont présentées, nous notons avec satisfaction 13 donneurs de plus que pour les 4 dons précédents.

Ce n'est bien sûr pas énorme, mais nous voulons croire que c'est l'amorce d'une prise de conscience des citoyens de nos 3 communes.

## Le comité

Toutes les personnes qui souhaiteraient faire partie du comité pour l'organisation de la collation après les dons sont les bienvenues. Jocelyne se fera un plaisir de les renseigner. ■

Le comité élu lors de l'Assemblée Générale du 17/04/2009 reste inchangé faute de nouveaux adhérents :

Présidente : Jocelyne Leblanc

Tél. 04 50 94 73 63

Vice-présidents : Jean Viguier et Claude Jacquemoud

Trésorier : Claude Schneider  
Tél. 04 50 43 56 31

Secrétaire : Christine Schneider

Membres : Jean-Pierre Baud, Agnès Crozetières, Maria Domingos, Sandrine Kaufmann, Philippe Gardien, Andrée Layat, Annie Mergnac, Monique et Pierre Schmidt.





## AEP

Cette année, la fête de l'été organisé par L'A.E.P. a eu lieu le dimanche 24 juillet 2011, sous un grand soleil et une bonne humeur communicative.

Ce fut un véritable succès tant au niveau de la brocante qu'au niveau du repas de midi. Les gens ont apprécié la fameuse paëlla préparée chaque année avec toujours autant d'enthousiasme.

A côté des frites et des hot-dog, une nouveauté a fait sensation en régaland les grands comme les petits : la préparation des crêpes, qui a demandé beaucoup de patience et de persévérance à celle qui a tenu ce stand une bonne partie de l'après midi.

Les enfants ont pu s'amuser, se défouler, grâce aux différents jeux proposés et animés par des bénévoles, tels que le château gonflable, la pêche miraculeuse, les jeux en bois.

Les plus grands ont pu également se divertir et se défier grâce à l'animation "empile-caisse". Celle-ci a connu un véritable engouement, la file d'attente étant restée toujours aussi longue.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles, en particulier les jeunes, sans qui cette manifestation ne pourrait pas

avoir lieu. Cette animation de village existant depuis plus de 44 ans permet de garder un dynamisme au sein de la commune et elle est l'occasion pour beaucoup de gens de se retrouver.

Vous pouvez nous rejoindre l'an prochain pour la kermesse 2012. Nous accueillons avec grand plaisir toute nouvelle personne souhaitant donner un coup de main ou partager de nouvelles idées. ■

Gaston Baratay  
*A l'été prochain*



## Amicale des Amoureux de la Gaule de Machilly

L'année 2011 a vu la fin des travaux d'aménagement du lac, le printemps sec a facilité les travaux mais a été préjudiciable à la reprise des plantations et à la pousse du gazon. La réalisation d'une passerelle sur le Foron et la pose de bancs et d'équipements sportifs sont appréciées des promeneurs et joggeurs.

La fermeture du parking côté gare SNCF lors de son remodelage n'a pas été préjudiciable à l'organisation de notre concours grâce à la mise à disposition par le Gaec de l'Olympique d'une parcelle de champ.

Il avait été décidé pour l'année des trente ans de l'amicale de doper ce concours de pêche annuel : 100 kilogrammes de truites et de nombreux lots en plus par rapport à d'habitude pour récompenser au mieux les participants qui sont venus nombreux (201 inscrits).

En mai pour faire redécouvrir le site aux adhérents des autres amicales du Chablais Genevois, l'association a organisé "la rencontre inter-amicales" matinée conviviale grâce aux truites déversées par l'Association de pêche du secteur et le casse-croûte offert par nos soins. Le beau temps était au rendez-vous, et les

80 pêcheurs présents sont repartis heureux d'avoir passé une agréable matinée. La population piscicole est toujours aussi variée et abondante : gardon, rotengle, brème, carpe, tanche, brochet, écrevisses et une espèce indésirable en augmentation, la perche soleil. Pour 2011 le programme des activités même s'il n'est pas encore établi devrait rester identique aux années passées. ■

*Bonne pêche à tous*

### Correspondance

Président : Mr Jean-Paul Plasjon  
145, Rue de l'Archet - 74140 St-Cergues  
Tél. 04 50 94 61 13 / 06 81 47 00 69  
Fax 04 50 94 61 72





# MJC des Voirons



## Un petit mot de la présidente

Quel plaisir de se retrouver pour cette nouvelle saison ! Bien sûr, les vacances sont finies et nous devons affronter le froid et son cortège de petits soucis. Et bien, justement, c'est le moment de se réunir pour des instants de partage, de mettre la chaleur des rencontres au cœur de nos cours, de rompre la solitude des courtes journées d'hiver en sortant en bus avec chauffeur pour de belles surprises culturelles. Si vous n'êtes pas déjà des nôtres, rejoignez-nous ! Vous pouvez le faire tout au long de l'année, en cours ou en stage, et vous ne le regretterez pas.

*Avec tous nos vœux artistiques, culturels et sportifs.*

Pour le Comité,  
la Présidente Bernadette Bux



*Si vous souhaitez mettre en place une animation, organiser une exposition, ou si vous avez des idées pour des événements ou de nouveaux cours, n'hésitez pas à nous en faire part.*

### Rappel

Pour pratiquer une ou plusieurs activités, il faut être adhérent de la MJC des Voirons, Association Loi 1901.

Sur présentation de votre carte MJC, vous pouvez bénéficier du tarif réduit à Cinébus, Ciné Actuel et aux spectacles de Château Rouge, Annemasse.

## Vocation, valeurs et objectifs



### Personnel Administratif

Directrice : Rose  
Secrétaire Comptable : Elise  
Animateur socio-culturel : Thomas  
97, route du Bourgeau  
Tél. 04 50 43 58 30/04 50 94 65 46  
74140 Saint-Cergues

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.  
Mercredi de 14 h à 18 h.  
Samedi de 9 h à 11 h 30.

### Vocation

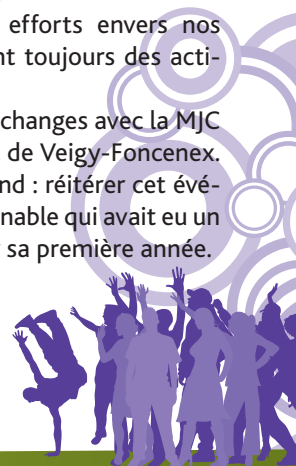
La MJC souhaite permettre à tous d'accéder à l'éducation, au sport et à la culture en proposant une palette riche et variée d'activités, de sorties culturelles et des événements de qualité au meilleur coût.

### Valeurs

La MJC se veut respectueuse des convictions personnelles de chacun et elle souhaite contribuer à la liberté et à la démocratie. Elle est ouverte à tous, sans discrimination, et cherche à créer les conditions favorables à l'établissement d'une relation conviviale entre les adhérents, ainsi qu'avec l'ensemble du personnel et du Conseil d'administration.

### Nos objectifs 2011-2012

- Mettre l'accent sur les cours à destination des ados, notamment le théâtre, la danse et les arts martiaux.
- Continuer à s'ouvrir sur l'extérieur en renforçant nos relations avec les communes des environs et en y développant des activités.
- Organiser les sorties culturelles en fonction de la demande des adhérents.
- Participer aux actions communes : Téléthon avec la deuxième édition du TrollBall d'hiver, le Carnaval en R, la Fête du sport, etc.
- Poursuivre nos efforts envers nos aînés en proposant toujours des activités adaptées.
- Consolider nos échanges avec la MJC Chablais et la MJC de Veigy-Foncenex.
- Marché Gourmand : réitérer cet événement incontournable qui avait eu un grand succès pour sa première année.





Le petit déjeuner conté



Championnat de judo



Arts Clan Destins



Ski Alpin



Marché gourmand



TrollBall



Carnaval en A



## Les événements en 2010-2011

### Têlêthon 2010

A l'occasion du Têlêthon, les Arts Clan Destins nous ont offert leur dernière représentation de "Oscar et la Dame Rose", ainsi qu'une magnifique interprétation de "Numéro Complémentaire", une pièce toujours aussi agréable à voir. Grâce aux efforts combinés de deux associations de Jeux de Rôles, l'ANDLR (Genève) et les Elfalpom (Gex), nous avons organisé une partie de TrollBall d'hiver, qui a été très appréciée par les joueurs et a fait parler d'elle jusque dans la presse.

- Trollball d'hiver.
- Soirée théâtre et danse.
- Jeux vidéo sur écran géant.
- Point vente sandwiches et boissons.
- Démonstration d'Arts Martiaux.

### Le Petit déjeuner conté

Pour cette édition 2010, la MJC a dû pousser les murs. Le charme d'Immaculée a opéré une fois de plus en ce beau matin de décembre. Gourmandises et friandises étaient de la partie, pour le plaisir de tous. Une surprise de taille pour les enfants : la visite du Père Noël lui-même.

### Cours de Ski Alpin

### Carnaval en A, 16/04/2011

Les enfants étaient fiers d'avoir remporté la 1<sup>re</sup> place au concours de costumes du Carnaval avec le thème des Astronautes.

### Le Marché Gourmand

Cette année, la MJC a fait la part belle à la gastronomie lors de sa première édition du Marché gourmand, qui a permis à ses visiteurs de goûter à une multitude de produits de la région. L'animation était assurée par le groupe folklorique de la Farand'lole ainsi que par les interventions de deux grands chefs cuisiniers, Jean-Marie Chanove et Patrick Loste.

### Championnat de judo enfants, le 25/06/2010

### Spectacles Théâtre et Danse, les 10 et 11 juin

Un très beau mélange entre théâtre et danse. Le vendredi soir, le Théâtre des Jeunes a révélé ses nouveaux talents. Samedi, le spectacle a commencé avec le Modern Jazz et ses jeunes danseuses. Le soir, ce fut au groupe de danse de Gilles SAVEY de s'exprimer, suivi par les Arts Clan Destins. Ils nous ont éblouis avec leur représentation, la dernière puisque les jeunes filles du groupe se séparent pour poursuivre leurs études.

### Fête du sport et des associations, 10/09/2010

Elle a permis aux adhérents de rencontrer nos différents professeurs et de visiter l'exposition des arts créatifs (peinture sur soie, sur porcelaine, contemporaine et abstraite et Home déco).





# Agenda des manifestations 2012

- PUCES DE COUTURIÈRES  
les 25 et 26 février 2012
- CARNAVAL 2012,  
durant lequel le "R" sera à l'honneur
- MARCHÉ GOURMAND 2<sup>E</sup> ÉDITION  
le 28 avril 2012
- SPECTACLE THÉÂTRE ET DANSE  
les 8 et 9 juin 2012
- CHAMPIONNAT DE JUDO  
le 23 juin 2012
- DÉBUT DES ACTIVITÉS  
DE LA SAISON 2012-2013  
le lundi 17 septembre 2012
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
le 22 novembre 2012
- PETIT DÉJEUNER CONTÉ  
le dimanche 16 décembre 2012  
de 9 h à 12 h



**COACHING DE VIE**

# Nos Projets pour 2011-2012

- Pérenniser nos sorties culturelles et sensibiliser nos adhérents sur celles-ci.
- Faire participer les ados avec, pour commencer, la mise en place d'un stage de création de masques en latex.

## Quelques activités et stages pour 2011- 2012

### • Coaching de vie

Basé sur des exercices physiques et sur une réflexion pratique, cet atelier ne trouve pas d'équivalent dans le domaine des activités ordinairement proposées. Ce cours vous permettra de garder le contrôle sur vous dans les cas les plus courants de la vie quotidienne. Il vous aidera à affirmer votre personnalité. Travail du corps et de l'esprit, certains exercices seront filmés pour que vous puissiez voir et entendre les progrès de votre apprentissage.

### • Le Théâtre des Jeunes

Mélanie Gendre reprend le groupe du Théâtre des Jeunes avec trois parties suivant les âges.

#### Il était une fois... MOI !

Initiation au théâtre par les contes (6 à 8 ans)

Et si, pour une fois, c'était le Petit Chaperon qui trompait le Loup ? Et si Cendrillon faisait du karaté ?

#### Une "scène envie" !

Atelier théâtre enfant (9 à 11 ans)  
Découvrir les planches, le trac, le public et jouer avec les autres. Ensemble, nous ferons toute une HISTOIRE de notre énergie et de nos talents.

#### Imagine toi le délire !

Atelier théâtre Ados (12 à 16 ans)  
Trop d'idées, des mots pleins la bouche, une grosse énergie et l'envie de montrer qui tu es ? Viens improviser des histoires et réinventer le monde avec nous !

### • Le B@B@ de l'informatique

A Machilly, Michel Herrscher vient éclairer pour vous une technologie des plus obscures : l'informatique. Apprenez cette étrange bête et devenez un as de la souris.

### • Atelier Mémoire

Reprendre confiance, développer et jouer avec votre mémoire. Entraînez-vous à la mémoire tout public adulte.

### • Modern Jazz Avec Christel Philippe à la MJC des Voirons.

Cet enseignement est basé sur les fondamentaux qui définissent la danse : schéma corporel, musicalité, corps dans l'espace, rapport aux autres, etc. Ces fondamentaux donnent matière à rêver, à penser et à se construire. Cours enfants à partir de 4 ans le samedi. Cours jeunes et adultes le vendredi soir.

- Danse de Société et Latinmove Les cours s'adressent à tous, seul(e) ou en couple : apprendre à danser, corriger ses positions, perfectionner la conduite, développer une oreille musicale, apprendre des figures avancées. Les ados et les débutants sont les bienvenus dans tous les cours.

### • Arts Martiaux (Aïkido, Judo, Karaté, Kung-Fu)

Un sport, un art de vivre, découvrez-les à la MJC des Voirons.

### • Couture

activité en projet, mais non finalisée à la réalisation de cet article.





### • Stage de Découverte de pratiques artistiques 2<sup>e</sup> édition

La première édition ayant été un succès incontestable, les MJC des Voirons, Chablais, et de Veigy-Foncenex réitèrent cette collaboration, avec de nouvelles activités artistiques.

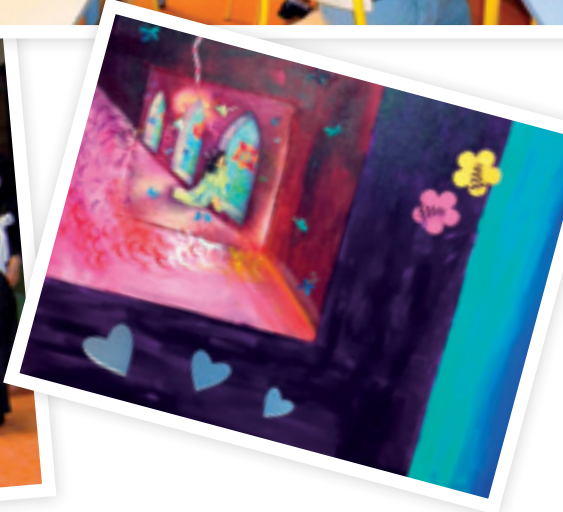
### • Stage de Masques Latex

A l'occasion d'Halloween, la MJC propose un stage pour les jeunes à partir de 14 ans.

### • Stages de Peinture sur Soie/ Home Déco/Porcelaine

#### • Shiatsu

Venez découvrir et apprendre, sous forme de stages, les grands principes de l'énergétique chinoise, la circulation de l'énergie dans le corps, les méridiens. Le travail sur les principaux points d'acupression apporte beaucoup de bien-être et est bénéfique pour l'énergie de votre corps. ■



*Venez aussi découvrir : Anglais, Italien, Russe, Peinture Contemporaine et Abstraite, Peinture sur porcelaine, Vitrail, Atelier des Bout'choux, Gymnastique (Pilates, Aïnés, Active, Tonic, Body-Sculpt, etc.), Yoga, Cyclotourisme, Ski Alpin, ...*

## Nos sorties culturelles en 2011-2012

Rendez-vous sur le parking de la MJC. Le transport est assuré par le bus de la Commune et des chauffeurs bénévoles.

### Déjà passée...

- La Jeunesse des Mousquetaires
- Crocus & Fracas

### A venir...

#### • YAËL NAÏM

SAMEDI 28 JANVIER 2012 À 20 H 30

< Sortie familiale - Concert à Château Rouge à Annemasse - Tarif : 23 €

#### • ALLONS Z'HAUTOBOIS...

MERCREDI 21 MARS 2012 À 15 H

< Sortie enfants 5 ans et + - Chocolat - Théâtre à Am Stram Gram à Genève - Tarif : 12 CHF

#### • CYRANO DE BERGERAC

JEUDI 26 AVRIL 2012 À 19 H 30

< Sortie adultes - Théâtre, à la MAL de Thonon - Tarifs : adultes 21,50 €/ -25 ans 16 €

#### • PARIS MOZART ORCHESTRA

SAMEDI 12 MAI 2012 À 20 H 30

< Sortie adultes - Orchestre - à la MAL de Thonon. Tarifs : Adultes 27 €/ -25 ans 22 €

#### • LES GRANDES MÉDIÉVALES D'ANDILLY FIN MAI / DÉBUT JUIN 2012

< Sortie Familiale - Spectacles en extérieur - dans la Forêt des Moulins à Andilly - Tarifs disponibles à partir du 1<sup>er</sup> avril.



# TUPLE Country



L'association compte 63 inscrits. Son but étant de récolter des fonds afin de venir en aide aux enfants en difficultés, c'est grâce aux manifestations effectuées comme le Téléthon, la Fête de la Bière à Ville la grand, la Fête de la Chasse à Machilly, le Rodéo chez Fantin à St-Cergues, la Tombola du Crédit Mutuel, les 2 bals organisés en février et en mai... que nous allons pouvoir remettre les sommes de :

**Au Téléthon : 2 236 €**

**A l'association Tanguy Moya-Moya : 1 000 €**

**A l'association L'Oiseau Nuage : 1 000 €**

Cette année une partie des membres de l'association s'est rendu au Festi West Country à Saint-Privat (07) pendant le week-end de la pentecôte. Nous nous sommes retrouvés à 17 pour vivre ensemble l'ambiance d'un festival country. Quelques-uns à l'hôtel, les autres en bungalow mais tous ensemble pour préparer sandwiches et repas, apéros et cafés et partager ces moments d'intense convivialité. Deux jours de danses, avec le groupe "les coyotes" de Marange-Silvange en Moselle qui pendant tout le week-end nous a offert de très belles démonstrations de danses country, une présence sur scène adaptée à chaque chorégraphie, avec des tenues aux couleurs rouges et noires, afin que le public ne se lasse pas. Des instants de forte émotion à l'écoute des concerts proposés par le groupe Truck Stop Rules dont le guitariste Sébastien Douzal est un des meilleurs français dans ce style, et le groupe Nasly and Chataootchee, avec au chant Nasly ont su nous éviter le moindre instant d'ennui et nous faire oublier un peu la fraîcheur des nuits Ardéchoises.

Chacun a pu, au gré de ses envies, suivre les péripéties de scènes western avec la troupe "il était une fois", apprécier les danses indiennes avec "Danses Pow Wow", s'initier au maniement du lasso, ou regarder les démonstrations de monte équestre sans oublier les grands moments de fou-rire quand les clowns équestres nous ont offert cette belle course de chars dans des bidons en plastiques. Il ne faut oublier les ballades au milieu des stands de ventes de vêtements, chapeaux, bottes, bijoux et autres accessoires country où nous nous sommes souvent arrêtés.

D'autres se sont rendus au festival de Saint-Agrève, là aussi de bons moments passés qui resteront gravés dans les mémoires en attendant l'année prochaine le plaisir d'organiser le départ pour un nouveau festival et pourquoi pas envisager d'organiser un festival à St-Cergues ?

D'autres vont tout au long de l'année pendant les week-end ou même pendant une semaine entière, participer à des stages et nous rapporte des nouvelles chorégraphies que nous avons plaisir à partager.

Le milieu de la danse country est un milieu convivial, lieu d'échange et de contact où l'on vient pour s'amuser. Cet échange se fait ici aussi dans la région, pendant les bals organisés par les clubs de Sciez, d'Ambilly, de Vétraz-Monthoux, la fête western de Féternes City, la fête du cheval à La Charniaz, le festival à Samoëns, et bien d'autres encore que nous n'avons pas testés.

Afin de partager de bons moments, nous vous attendons : vous, messieurs, car nous manquons d'hommes dans notre groupe. Ceux qui y sont déjà vous diront qu'ils viennent avec plaisir. Vous mesdames, seule ou en couple pour vous divertir.

Il n'y a pas d'âge pour apprendre, il faut simplement savoir compter jusqu'à 8, connaître sa gauche et sa droite, et avoir un peu de mémoire. En tout cas cela la fait travailler. ■

Venez nous rejoindre le lundi à 20 h pour les débutants  
le mardi à 20 h pour les novices  
le mercredi à 17 h pour les enfants dès 8 ans (si il y en a plus de 10)



**Contact**  
Mme Balsat Elisabeth  
Tél. : 04 50 43 56 48  
Elisabeth.balsat7@orange.fr



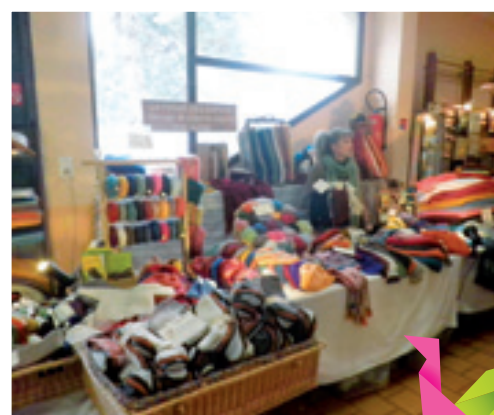
## Créativa

L'association Créativa organise le dernier week-end de novembre, un salon artisanal ouvert aux différents artistes amateurs, et ce, depuis 24 ans.

La diversité des objets proposés, conjuguée au talent de chaque exposant, sont autant de tentations, pour satisfaire à moindre coût, désirs, petits caprices et cadeaux.

La spécificité de cette association, est qu'elle regroupe des passionnés d'artisanats locaux. Vous aimez peindre, broder, coudre, créer... cette exposition est faite pour vous plaire ! Nous espérons vous voir nombreux, cette année encore, et *vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2012.* ■

Pour le comité,  
Isabelle Layat





# Ski Club

## Bilan de la saison

Pour la 2<sup>e</sup> saison, la présidence a été assurée par Anthony Hue pour la commission alpine et Jean-Luc Berthier pour la commission randonnée.

**P**as de nouveaux moniteurs cette année, mais quelques perfectionnements au sein de l'équipe en place : un moniteur formé au 2<sup>e</sup> degré du monitorat fédéral, une monitrice en cours de formation pour le diplôme d'entraîneur fédéral, et 2 moniteurs qui ont également eu la possibilité de se perfectionner pour l'encadrement des télémarqueurs. En effet, le ski-club a ainsi la possibilité de proposer pour petits et grands de tous niveaux des disciplines variées telles que ski alpin, télémark, snowboard et rando.

La saison 2010-2011, comme les années précédentes, a débuté début janvier pour se terminer le 13 mars avec le concours. En effet, après 8 dimanches de cours pour petits et grands, débutants et confirmés, la dernière sortie de l'hiver, à la Pointe de Nyon, s'est voulue plus festive. Malgré des conditions très

printanières, les enfants ont passé, et réussi avec brio, leurs tests (du piou-piou à l'Etoile d'Or). Puis adultes et enfants de toutes générations ont pu se confronter dans un slalom géant avant de se retrouver tous ensemble autour d'un barbecue presque estival. Le soir, pour le plus grand plaisir des enfants, parents mais également moniteurs, nous avons pu organiser comme chaque année une remise des prix avec distribution de médailles, étoiles, coupes et challenges.

Pour profiter de la saison qui arrive ensemble, nous vous attendons toujours aussi nombreux lors des permanences à la Maison des Sociétés dès mi-novembre et toute l'année sur [www.sc2.fr](http://www.sc2.fr) ■

A bientôt

## Descriptif des activités

### • Sorties

(informations et inscriptions aux permanences à la Maison des Sociétés de mi-novembre à fin décembre, tous les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30. Puis de janvier à mars, tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30).

Un choix varié de stations vous sera proposé (le prix du forfait étant négocié au plus bas). Vous pourrez lors de ces permanences acheter ce forfait ainsi que votre titre de transport.

### • Cours de ski, snowboard et télémark

(informations et inscriptions aux permanences).

Les cours sont réservés aux adhérents du SC2 de tous âges et de tous niveaux (les enfants jusqu'à 14 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable). Ces cours sont gratuits et ont lieu tous les dimanches matins.

### • Ski de randonnée

(informations et inscriptions aux permanences). Pour mieux nous connaître ou prendre contact avec nous avant les permanences, n'hésitez pas à vous connecter sur notre site : [www.sc2.fr](http://www.sc2.fr)





## Ski de randonnée. Saison 2010-2011

Comme à l'habitude nous avons profité d'une belle saison 2010-2011 malgré une neige qui a fait défaut à basse altitude et une fin de saison qui fut assez rapidement très chaude début avril.

**N**ous avons eu le plaisir d'accueillir 7 nouveaux adhérents cette année. Les filles représentent toujours une part importante de notre effectif ce qui nous a motivé à acheter une paire de skis d'occasion qui peut leur être prêtée. Toujours intéressant pour les débutants qui ne souhaitent pas investir dans du matériel sans être sûrs qu'ils vont continuer.

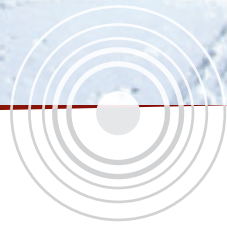
Le début de saison est toujours réservé aux rappels et exercices de maniement du matériel de sécurité ainsi qu'à des courses adaptées qui permettent à chacun de démarrer la saison en douceur. Ensuite nous explorons les recoins

de nos montagnes environnantes : Aravis, Chablais, massif du Mont Blanc (le secteur des aiguilles rouges est toujours un must). Le mois de mars fut réservé à une très belle sortie de 4 jours dans le Queyras, skier au milieu des mélèzes laisse toujours de jolis souvenirs.

**Envie de nous rejoindre ?** les moniteurs de la section ski de randonnée sont impatients de vous rencontrer et enthousiastes à l'idée de vous accompagner dans vos premiers pas à ski de randonnée. A noter qu'on dit encore parfois skis à peaux de phoques mais grâce à un matériel évolué, plus performant et plus léger il y a bien long-

temps que ces animaux n'ont plus donné leur peau pour ce genre d'activité. Peut-être au début du ski de rando et encore...

A très bientôt de votre visite aux permanences du ski club pour vous apporter les renseignements utiles, calendrier des sorties, etc. Vous pouvez également visiter le blog ski de rando du club <http://rando-sc2.over-blog.com/> ■



**a.JACQUARD**  
 413, Route des Vouards - 74140 Saint-Cergues - Tél +33 (0)4 50 43 52 66  
 Fax +33 (0)4 50 43 58 29 - www.ajacquard.com - info@ajacquard.com

**Diagnosics immobiliers**

- DPE
- Amiante
- Electricité
- Gaz
- Loi Carrez

74140 Saint-Cergues - Tél. 06 75 60 89 65 - fgdiagnostics@hotmail.fr

**COMPAGNONS DU FEU**

Rn 206 ZI des vouards  
 74140 St-Cergues  
**04 50 94 61 77**

**Alexis DEBONNE**  
 cabinet de  
**PÉDICURIE-PODOLOGIE**  
 soins au cabinet  
 et à domicile  
 semelles  
 orthopédiques

421 route des framboises  
 74140 Saint-Cergues  
 tel 06 31 95 84 77

cabinet ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h



## Football Club de Saint-Cergues fait peau neuve !

*A la veille de disparaître pour sa 60<sup>e</sup> année, le football club de notre commune entame un nouveau cycle avec une équipe dirigeante remaniée à 90 %.*

**L**es effectifs présents aujourd'hui sont 2 équipes de U9 (8/9 ans) et 1 équipe de U11 (10/11 ans) soit environ 30 enfants. Il n'a pas été possible de maintenir de catégorie au-delà par manque d'effectif et de bénévoles souhaitant les diriger. Je parie donc sur la base des enfants actuels et des nouveaux à venir pour combler ce déficit dans les années suivantes afin que le FC Saint-Cergues devienne enviable. Les objectifs pour le moment seront uniquement dirigés vers le plaisir des licenciés, la bonne humeur, et l'éducation sportive qui impliquent le respect ainsi que la vie de groupe. Les résultats sportifs ne seront que secondaires même s'ils sont déjà très encourageants en ce début de saison. Il faut noter que l'équipe dirigeante est complètement

satisfaite de l'assiduité des enfants inscrits qui sont toujours présents aux entraînements et aux matchs du samedi. Je tiens à préciser que je remarque cette année une implication accrue des parents et c'est de très bonne augure pour la saison en cours. Le football club ne serait pas viable sans le dévouement de bénévoles qui ont rejoint l'équipe en place. Un grand merci à vous tous qui êtes pleins de bonne volonté.

Notre club redémarre et je suis très confiant quant à son avenir, les bases me semblent solides et nos enfants pourront y évoluer en toute sérénité dans la convivialité. Les enfants de 2001 à 2005 seront les bienvenus s'ils le désirent et n'hésitez pas à contacter le football club pour les inscrire, ils seront accueillis avec grand plaisir.

### Membres du comité 2011

Trésorier : Zanus Fortes Jérôme  
Secrétaire : Aillaud Kriss

Educateur U11 : Sabatier Stéphane  
Educateur U11 : Christe Michel  
Educateur U11 : Bouillot Frédéric  
Educateur U9 : Messina Stéphane  
Educateur U9 : Chapuis William  
Educateur U9 : Cangiani Sylvain  
Educateur U9 : Masse Anthony  
Educateur U9 : Carrier Pierre Alain

Et sans oublier les bénévoles buvette et services multiples :  
Henriette, Christe Catherine,  
Masse Nathalie.

Parents, vous trouverez un rendez-vous très agréable le mercredi soir ainsi que le samedi matin auprès d'autres parents et d'éducateurs, vous pourrez à l'occasion faire de nouvelles rencontres et probablement de nouveaux amis, c'est ça aussi le foot. ■

Bouillot Frédéric,  
Président FC Saint-Cergues.





# Les Bulldogs de Saint-Cergues



L'équipe Senior 2011/2012

Une nouvelle équipe à Saint-Cergues ?

Oui mais c'est quel sport ?

Un sport encore trop méconnu en France... **le football américain**

Venez découvrir ce sport où esprit d'équipe, abstraction de soi, force mentale et physique ne font qu'un ! C'est un grand honneur pour nous que de venir nous implanter à Saint-Cergues et nous vous remercions pour l'accueil que vous nous avez déjà réservé. Nous sommes engagés dans les championnats Junior National à 9 pour les joueurs de 15 à 19 ans, et dans le championnat régional Senior pour les +20 ans. Nous vous attendons au stade de Saint-Cergues pour nous encourager aux dates suivantes :

## Pour les juniors

- Dimanche 11 décembre 2011, 14 h
- Dimanche 29 janvier 2012, 14 h
- Dimanche 12 février 2012, 14 h
- Dimanche 19 février 2012, 14 h
- Dimanche 25 mars 2012, 14 h

## Pour les seniors

- Dimanche 18 décembre 2011, 14 h
- Dimanche 8 janvier 2012, 14 h
- Dimanche 22 janvier 2012, 14 h
- Dimanche 28 janvier 2012, 18 h.

Durant ces deux championnats nous rencontrerons les équipes suivantes en match aller-retour :

- Les Avalanches (Annecy)
- Les Blacks Panthers (Thonon les Bains)
- Les Centaures (Grenoble)
- Les Condors (Saint-Etienne)
- Les Giants (Saint-Etienne)
- Les Red Wolves du Faucigny (La Roche sur Foron)
- Les Sharks (Valence)



Nous cherchons toujours à recruter, autant des joueurs que des personnes voulant nous aider à nous développer.

Pour tout contact ou question, vous pouvez joindre :

Yoann Trujillo, le président au 06 03 08 38 95 ou par mail à : bulldogs\_74@yahoo.fr

# A.C.C.A. La diane des Voiron

Notre association continue inlassablement son bonhomme de chemin avec, comme tout le monde, ses satisfactions et ses déceptions.

**N**ous avons eu, cette année passée, la désagréable surprise d'apprendre qu'un exploitant forestier avait décidé de louer une grande partie de ses terres à des particuliers pour faire une chasse privée.

Après discussion, nous avons obtenu la possibilité de louer cette surface, qui empiétait grandement sur notre territoire habituel, mais le coût de l'opération est très élevé. Heureusement que la municipalité nous a accordé une substantielle subvention, ce dont nous la remercions, une fois de plus, chaleureusement.

Dans le domaine des satisfactions, nous avons le plaisir d'accueillir, cette année, deux "Diane chasseresse" qui ont brillamment réussi les épreuves du permis de chasser. Séverine et Angélique sont les bienvenues parmi nous.

Le chevreuil et le chamois continuent de se maintenir tandis que le cerf et le sanglier sont en sensible évolution.

Du côté du petit gibier, toujours une grosse satisfaction pour le lièvre qui évolue très favorablement. Le faisan nous a apporté quelques nichées qui, espérons le, seront une souche salubre à la future reproduction sauvage.

Le concours de belote, que nous organisons chaque année, n'a pas connu son rayonnement habituel. Nous avons eu une baisse sensible de participants

mais ce fût néanmoins une belle manifestation appréciée de tous. Nous vous espérons très nombreux pour février 2012.

La forte canicule qui a sévit le dimanche 21 août 2011 a eu un effet néfaste sur le déroulement de la fête de la chasse à Machilly. Il faisait tellement chaud que les personnes présentes renonçaient à suivre les différentes animations. Pourtant, les formidables prestations de l'équipage La Feuillade, tant par les trompes que par la meute de chiens et les cavaliers étaient vraiment exceptionnelles.

Un grand bravo également au centre équestre de La Charniaz pour son sérieux et la diversité de ses prestations. Nous avons pu suivre également la recherche au sang de l' U.N.U.C.R., les démonstrations de chiens d'arrêt et bien d'autres animations, toutes très intéressantes, notamment les trompes du Rallye Bonne Fée.

Nous ne saurions terminer sans remercier nos amis agriculteurs et vous rappeler que la chasse, sur notre territoire, est ouverte les jeudis, dimanches et jours fériés. ■

*Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2012*



#### Composition du bureau

Président : Balsat Hervé  
Tél. : 06 09 92 79 73  
Vice-président : Garcin Gilles  
Secrétaire : Corbet Jacques  
Trésorier : Mounerat Jean-Claude  
Membres : Balsat Christophe,  
Balsat Philippe

Gardes particuliers :  
Francaz Jean-Charles  
Tél. : 06 50 20 97 61  
Plasson Jean-Paul  
Tél. : 06 81 47 00 69





## Quoi de neuf au TCSC

# Bienvenue au Tennis Club Saint-Cergues (TCSC)

Cette année encore, nous vous remercions de votre confiance et nous poursuivons notre mission pour réunir les meilleures conditions à la pratique du tennis et notamment pour favoriser l'initiation de ce sport au niveau des jeunes de la commune.

Soucieux d'augmenter la communication avec les membres mais aussi avec les habitants de la commune, vous trouverez toutes les informations pratiques et résultats sportifs sur notre site internet : [www.tennisclubssaintcergues.fr](http://www.tennisclubssaintcergues.fr)

## État des lieux

2 courts en gazon synthétique avec éclairage, un club-house fonctionnel, une équipe de dirigeants dynamiques, des activités sportives adaptées au niveau de chacun, une école de tennis pour débutants jusqu'à confirmés, cours adultes avec Breveté d'Etat, 3 équipes de compétition.

## Côté court

### • Ecole de tennis :

31 enfants ont participé aux 8 séances d'apprentissage ou de perfectionnement dispensés de mars à juin.

### • Réfection :

Remplacement complet du grillage des courts.

## Côté compétition

### • Championnat interclubs par équipes : confirmation !

Saison difficile pour nos compétiteurs avec de nombreuses blessures venues entacher les rencontres de ce championnat. Malgré tout, et grâce à un fort esprit de solidarité entre nos sportifs, les 2 équipes ont réussi à confirmer le niveau atteint la saison précédente (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> division départementale). Une équipe vétéran + 35 ans dispute également le championnat des Alpes d'automne en défendant les couleurs du TCSC au niveau régional.

### • Tournoi FFT : beau temps

Une bonne participation avec 76 joueurs venus de différents clubs des alentours.

## Côté festivités

- Participation au téléthon en décembre et au carnaval en mars.
- Pique-nique canadien (juin)
- Soirée exceptionnelle "fête de la musique" (fin juin).
- Participation à la fête du sport et des associations en septembre.

Bref, une saison 2010/2011 écoulee riche en événements festifs et sportifs. La saison qui débute prochainement devra certes confirmer les acquis sportifs mais aussi s'enrichir de nouveaux objectifs comme une réflexion sur l'obtention d'une structure couverte. A très bientôt sur notre site internet et sur nos courts ! ■

*Nous vous souhaitons une très bonne saison 2011/2012*

Le comité du TCSC

## Membres du comité 2011

Président : Michaël Tognolli  
1146, route de Couvette - 74250 Fillinges  
Tél. 06 17 81 15 25

Trésorière : Isabelle Suaud  
Secrétaire : Élie Mormontyn

Membres actifs : Stéphane Guerrero,  
Jérémy Codorniu, Anaïs Verne, Frédéric  
Lebreully, François Saddier, Thierry Briffaud.

## Coordonnées TCSC

Club House  
Rte du bourgeau  
Tél. 04 50 94 68 90  
Adresse : TCSC BP n°6  
74140 Saint-Cergues

## Tarifs 2012

• Famille	140 €
• Couple	100 €
• Adulte	70 €
• Étudiant	35 €
• Jeune et Enfant (6 à 17 ans inclus)	25 €
• Carte d'accès	10 €
• Ticket d'invitation (en vente en Mairie)	
1 heure avec membre(s)	5 €
1 heure sans membre(s)	10 €
• École de tennis (Cotisation non comprise)	40 €

## Calendrier prévisionnel 2012

- 25/02 et 03/03 : Permanences pour inscriptions
- 19/03 : Début de l'école de tennis
- 1/06 : Pique-nique Canadien
- 16/06 : Passage de balles école de tennis
- 30/06 : Soirée du TCSC
- 22/06 - 8/07 : Tournoi homologué FFT
- 7/09 - 16/09 : Tournoi interne





# Le Moto Club



Le Motoclub est ouvert à tous, nous organisons principalement des sorties circuits "Supermotard" mais toutes les disciplines sont représentées au sein du club. Le club est avant tout un club fédérateur, le but principal est d'organiser des sorties sur circuit afin de pouvoir pratiquer notre sport en toute sécurité et de pouvoir, par le groupe, accéder aux circuits aux meilleures conditions.

## Nos activités 2011

Le calendrier pour cette année a été régulièrement modifié, mais il aura été finalement bien rempli avec en moyenne 1 week-end par mois.

**9/10 avril - Mirecourt.** Première sortie de l'année et découverte d'un nouveau circuit sur le site de Mirecourt. Un week-end sous l'officine du beau temps et des sourires sur tous les visages.

**28/29 mai - St Marcel.** Piste réservée en exclusivité pour le club, ce qui nous permet de faire des sessions par niveaux et d'offrir des initiations pour ceux qui souhaitent débiter. Cette sortie est ouverte aux 50 cm<sup>3</sup> et scooter.

**25/26 juin - Circuit de Magny cours.** Traditionnel rassemblement des amoureux des 2 temps, six pilotes ont fait le déplacement avec un magnifique temps à la clé, pour que la mécanique soit plus facile...

**20/21 août - Circuit de la Roche de Glun (Valence).** Une sortie mémorable qui malgré l'extrême chaleur a permis à tous les pilotes de progresser sur ce tracé rapide et technique.

**8 Septembre - Château Gaillard.** Négociation ardue pour pouvoir rouler sur ce circuit le plus proche de chez nous, mais en respectant les consignes de bruit, nous devrions pouvoir y retourner.

**10 sept - Mini quad à St-Cergues** lors de la fête des Associations au Stade de

St-Cergues. Une mini piste construite le samedi matin sur le terrain de foot d'entraînement. Un grand merci à tous d'être venu et d'avoir participé ! Les enfants ont été ravis de pouvoir piloter seul ces miniquads.

**11 sept - Enduro de Peney.** 5 h dans la terre par équipage. 2 équipages du club sont inscrits.

**24/25 sept - Moncalieri.** De retour sur le sol Italien. L'ensemble des membres sont venus, ce qui nous a permis de faire une sortie Club avec une ambiance incomparable. Sortie aussi ouverte aux scooters et PitBike.

**8/9 octobre - Pôle Mécanique de Alès.** Risqué en Octobre mais Alès devrait être épargné, nous l'espérons en tout cas. Il s'agit d'une sortie piste "vitesse".

**15/16 octobre : Course de côte de Verbois (Genève).** Seule compétition sur route régionale, nous participerons à cette manifestation.

**29/30 octobre - Endurance de Castelletto (Italie).** Dernière compétition de l'année pour clôturer la saison. Il s'agit d'une endurance de 3 heures par équipe de 3. Une piste très rapide qui va mettre à mal les mécaniques, tout en éprouvant les pilotes car la piste n'a pas de partie terre, mais une "Sky Zone", zone comprenant des sauts mais le tout 100 % en bitume.

## Nos prévisions 2012

Le concept du **Supermoto Tour** est reconduit ! Fort du succès sur 2011, 8 dates, 8 circuits différents. 1 sortie par mois depuis Mars. C'est l'organisation principale du club. Les disciplines sont le supermotard mais aussi l'enduro et la vitesse.

**Une sortie Tourisme,** l'occasion pour tous de partager, l'espace d'un week-end l'ambiance du club sur route. Nous n'avons pas réussi à organiser cette sortie sur 2011 et nous la reprogrammons pour 2012. L'idée serait d'organiser une sortie Tourisme, direction l'Ardèche, avec une heure et un point de départ puis un lieu d'arrivée. Le tout sur un week-end en Juin. Les détails et inscriptions seront sur notre site internet. Préparez vous pour vivre un grand moment !

## Coté Club

Augmentation des adhérents et des sorties réussies, cela laisse présager d'une bonne pérennité du club pour les années futures.

25 adhérents dont 20 licenciés FFM, deux pilotes féminines. L'adhésion est de 30 euros, le prix d'une licence entraînement étant de 125 euros. ■

### Contact :

Kris Aillaud - 94, chemin de Grappaloup - F-74140 Saint-Cergues

Tél. +33 (0)4 50 43 98 08 - mccloches@free.fr

Pour avoir toutes les infos, rendez-vous sur notre site Internet : <http://mccloches.free.fr>



# Vieux Volants des Voirons

26 juin

Depuis Juin 2003 que le club a été fondé, c'est toujours animé par la même passion que les 70 adhérents parcourent notre belle région avec leurs belles autos.

Voici le programme de cette 8<sup>e</sup> saison.

**16-17 avril** : Le 16, nous avons paradé au carnaval en hippies. Le lendemain nous avons repris le volant de nos voitures afin de nous rendre sur Nantua pour le Dégommage.

**29 mai** : Nous avons festoyé en face d'un Mont-Blanc magnifique à Cordon lors de la "Promenade des Belles".

**26 juin** : Pour la Classic nous avons fait un bon tour dans le Jura par le Col de la Faucille et le retour par Bellegarde sur Valserine.

**14 Juillet** : Le mauvais temps nous a obligé d'annuler notre pique-nique.

**7 août** : Nous avons découvert un autre moyen de locomotion lors d'une promenade en bateau avec passage d'une écluse sur le Rhône et retour sur le Canal de Savière à Chanaz pour rejoindre le lac du Bourget.

**3-4 septembre** : Au cours du week-end en Beaujolais non seulement nous avons visité les caves, mais aussi le village médiéval de Ouingt avec son festival d'orgues de Barbarie de renommée mondiale et sur le retour le dimanche nous nous sommes arrêtés au Parc des Oiseaux.

**25 septembre** : Depuis 4 ans maintenant, une vingtaine d'anciennes d'avant-guerre sont parties visiter l'expo musée du Faucigny à vitesse d'antan.

**8 octobre** : C'est toujours avec le même succès que tout le monde se donne rendez-vous pour passer une bonne soirée lors du repas annuel. Et c'est le **30 octobre** que s'est terminée notre saison en allant au hameau du Père Noël à St Blaise. ■

➔ Vous pouvez retrouver toutes les photos et les infos sur notre site internet [www.3v.fr](http://www.3v.fr).



Rendez-vous dans 2 ans !! 16-17 avril



29 mai



3-4 septembre



25 septembre



**Contact :**  
Gérard Barassi  
858, rue des Allobroges - 74140 Saint-Cergues  
Portable du club : 06 66 89 13 55.

# Associations

## Saint-Cergues

### A.D.M.R.

65, rue de la Chapelle  
Tél. : 04 50 43 54 69  
Plagnat Geneviève

### Anciens Combattants

648, rue des Allobroges  
Tél. 04 50 43 50 24  
Favre Georges

### BCD

1011, rue des Allobroges  
Tél. 04 50 43 56 71  
Duchêne Jérôme

### CERFF

1008, rue des Allobroges  
Tél. 09 51 89 36 32  
Bouscaillou Claude  
associationlacerff@gmail.com

### Chorale "la clef de l'Archet"

93, impasse des Fontaines  
Tél. 04 50 43 56 89  
Vaudaux Catherine  
catherine.v@bronnimann.ch

### Club "Joie de vivre"

183, Ch des Champs Gonin  
Tél. 04 50 94 61 01  
Gurtler Hélène

### Compagnons de la Servette

1000, rue des Allobroges  
Balsat Bernard

### Diane des Voiron/ACCA

1008, rue des Allobroges  
Tél. 04 50 94 61 01  
Balsat Hervé

### Donneurs de sang

131, rue de la Charrière  
Tél. 04 50 94 73 63  
Leblanc Jocelyne

### Education Populaire/A.E.P.

466, route du Bourgeau  
Tél. 04 50 94 61 22  
Baratay Gaston

### Football Club

98, chemin de Grappaloup  
Tél. 04 50 85 23 83  
Bouillot Frédéric  
dmts@laposte.net

### M.J.C.

97, rte du Bourgeau  
Tél. 04 50 43 58 30  
BUX Bernadette  
mjc.stcergues@wanadoo.fr  
com-mjcdesvoiron@orange.fr

### Bibliothèque

963, rue des Allobroges  
Tél. 04 50 43 50 70  
Ollivier Sandrine

### OCCE

200, rue des Écoles  
Tél. 04 50 94 61 35  
Anselmetti Nathalie

### Parents d'élèves/ A.P.E.

142, rue du Pommi  
Tél. 04 50 94 67 39  
Lestievent Marlène

### Ski Club/SC2

Chez Llius Guiamet Palacios  
7 lot, entre lac et ciel - Clavel  
74420 Saxel  
Tél. 04 50 53 80 52  
Hue Anthony  
anthony.hue@wanadoo.fr

### Sou des Ecoles

374, rue de Terret  
Tél. 04 50 94 60 34  
Viguiet Pierre

### Tennis Club St-Cergues T.C.S.C.

197, rte du Bourgeau  
04 50 36 71 13  
Tognoli Mickaël  
michael.tognoli@cegetel.net

### Tous Unis Pour Les Enfants

104, rue de la Charrière  
Tél. 04 50 43 56 48  
Balsat Elisabeth  
elisabeth.balsat7@orange.fr

### Vétérans foot

8, route des Sources  
Tél. 04 50 43 56 93  
Aloisi Vincent

### Vieux Volants des Voiron/3 V

858, rue des Allobroges  
Tél. 04 50 43 52 93  
Barassi Gérard

### Toni's rock

643, route du Bourgeau  
Tél. 04 50 84 15 20  
Toni de Fusco  
Christine Ruhin  
tonisrock@gmail.com

### Moto Club

94, Chemin de Grappaloup  
Aillaud Kris

### Amicale des amoureux de la gaule

145, rue de l'archet  
Plasson J. Paul

### Créativa

315, route de la Libération  
74140 Machilly  
Tél. 04 50 94 66 97  
Layat Isabelle

### Harmonie

290, rte des Voiron  
Depierre Hubert  
74140 Machilly

### LANNACHROCHE

290, rte des Voiron  
Depierre Angéline  
74140 Machilly

### Bulldogs (football américain)

13, rue du Commerce  
Tél. 06 16 84 73 97  
Alexandre Gay-Crosier  
74100 Annemasse



Annemasse Agglo

# Le service de la Voirie Entretien Mutualisé



1



2



3



Le service voirie entretien mutualisé intervient sur les routes communales de Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly et St-Cergues. Les agents effectuent de nombreux chantiers sur ces 130 km de voies : entretien des routes (nids de poule, aménagement chaussées...), déneigement et salage, curage des fossés, fauchage des accotements, entretien des panneaux de police. Il est fait également appel à des prestataires extérieurs pour

le balayage mécanique des rues, l'éclairage, le marquage au sol ainsi que l'entretien de l'éclairage public.

En plus des travaux quotidiens, le service voirie entretien mutualisé a réalisé divers travaux sur ouvrages d'art à Saint-Cergues, à savoir :

→ 1. Création de la glissière de sécurité bois du Panfonex (préparation du terrain, coffrage et mise en place des glissières y compris la réfection du mur),

→ 2. Elargissement du pont de la Charrière (préparation du terrain, coffrage et mise en place de barrières bois y compris la réfection du mur),

→ 3. Mise en conformité des glissières de sécurité chemin de Pavillon.

Une campagne d'implantation de panneaux de signalisation (renouvellement et création) a eu lieu cet été en collaboration avec le service voirie entretien mutualisé. ■



## Kugelhopf par Hélène Gurtler

### LEVAIN

- 1 Délayer dans un bol 25 g de levure avec 10 cl de lait tiède prélevé sur la quantité indiquée et avec 3 cuillerées à soupe de farine (prélevées sur les 500 gr totaux) faire une pâte de consistance moyenne.
- 2 Mettre ce levain à lever dans un endroit à chaleur modérée (en hiver sur un radiateur).

### PÂTE

- 3 Dans une bassine rassembler dans l'ordre suivant : la farine, le sel, le sucre, les œufs et le reste de lait tiède. Mélanger vivement ces éléments, bien battre la pâte pendant une dizaine de minutes en la soulevant avec la main et en la frappant contre la paroi de la bassine, car il s'agit de l'aérer autant que possible. Ensuite ajouter le beurre préalablement ramolli par un malaxage à la main. Continuer à travailler la pâte jusqu'à ce qu'elle se décolle aisément des mains. Battre encore quelques minutes et rassembler ensuite proprement la pâte dans le fond de la bassine. Couvrir avec un linge et mettre dans un endroit à chaleur modérée pour faire lever la pâte, ce qui peut demander jusqu'à une heure et même plus. La durée dépend de différents facteurs : chaleur, force de la levure, été ou hiver...
- 4 Une fois la pâte bien levée, il faut la tapoter pour lui faire reprendre son volume initial (en termes techniques cela s'appelle "rompre la pâte").
- 5 Mélanger alors les raisins bien lavés ; il est même indiqué de les faire gonfler quelques heures à l'eau tiède, ce qui les rend plus moelleux.
- 6 Prendre un moule à Kugelhopf (un moule en terre de forme spéciale), bien beurrer toutes les cannelures du fond et les garnir d'amandes bien essuyées, poser la pâte dans le fond du moule.
- 7 Laisser la pâte lever à nouveau. Cette fois-ci elle doit légèrement dépasser le bord du moule. Cuire dans un four moyen. Si le dessus se colore trop, le couvrir d'un papier cuisson. Servir en saupoudrant largement de sucre glace.

**Remarque** > ne pas utiliser une levure trop vieille.

Le lait trop chaud suspend également l'action de la levure.

**Préparation** : 2 h  
**Cuisson** : selon le volume 45 minutes.

FARINE 500 G / SEL  
10 G / SUCRE 75 G /  
BEURRE 200 G / DEUX  
ŒUFS / LAIT 20 CL /  
LEVURE DE BIÈRE 25 G  
/ RAISINS DE MALAGA  
80 G / AMANDES  
BRUTES 50 G

# Commémorations



par  
Gabriel Doublet  
Maire.



**11 novembre 2011  
commémoration  
de la fin de la première  
guerre mondiale**

[...] C'est dans un wagon-restaurant aménagé pour les circonstances, dans la clairière de Rethondes, au cœur de la forêt de Compiègne, que le Maréchal Foch accueillit les plénipotentiaires allemands le 11 novembre 1918, il y a quatre vingt-treize ans. L'armistice fut signé à 5 h 15, marquant la fin de la Première Guerre mondiale qui avait duré plus de quatre interminables années.

**A** la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année, le cessez le feu fut proclamé, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 18 millions de morts et plus de 20 millions d'invalides ou de mutilés dans le monde.

Ces chiffres épouvantables, sans précédents, inconcevables, dépassaient à ce point l'entendement que personne ne put imaginer, après cela, que les canons puissent retentir à nouveau. "La der des ders", disait-on...

Pourtant comme vous le savez il n'en a rien été, et l'ampleur dévastatrice de cette première guerre contenait en elle les germes de cet autre cauchemar que fut la seconde guerre mondiale. **Comme si voir l'enfer en face n'avait servi à rien.**

Pas une ville, pas un village de France qui n'aient été épargnés par cette horreur, horreur qui a fait perdurer dans l'inconscient collectif national ce sentiment d'épouvante qui nous touche

encore profondément, comme en atteste votre présence importante aujourd'hui.

Car cette guerre fut la première guerre moderne, "moderne" au sens le plus abject du terme, c'est-à-dire lorsque la science se met au service de la mort et de la destruction, lorsque les machines, les gaz, le feu et l'acier ne sont plus qu'autant de moyens consacrés à l'extermination et au massacre de l'homme, réduit à l'état de viande, de chair à canon.

Les morts, les blessés, les invalides, les gueules cassées, symboles innombrables de la brutalité de l'acier, de l'explosif, se dressent aujourd'hui devant nous, se rappelant à notre souvenir, pour que nous n'oublions jamais ce



qui s'est produit, car notre terre et notre histoire est faite et pleine de leur souffrance. [...] ■

## 8 mai 2011 commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

[...] Quand on évoque cette guerre, qui a coûté la vie à 55 millions d'êtres humains, on pense immédiatement à ces images insoutenables de camp de concentration, de camp d'extermination, on songe à ces silhouettes squelettiques, affamées, réduites à l'état d'esclave, traitées comme des bêtes, apeurées dans le froid et la nuit.



par Gabriel Doublet Maire.

On a coutume d'en appeler à la barbarie, à la monstruosité, à l'inhumanité pour décrire ce que furent les horreurs de ce deuxième conflit mondial, en invoquant une forme de folie collective, de délire irrationnel, comme pour faire de cet enchaînement d'événements terribles une sorte de parenthèse en dehors de l'histoire, hors du cours normal des destinées humaines, comme si tout cela n'avait pas existé d'une certaine façon, parce que cela est difficilement concevable, imaginable, que des hommes, tels que nous, aient pu commettre de tels crimes.

Or tout cela a bel et bien existé, et comme le dit magnifiquement Joseph Bialot, écrivain et survivant de la SHOAH : Auschwitz, c'est une chose impossible mais qui a eu lieu : une invraisemblable vérité. Notre civilisation s'est affaissée à Auschwitz avec les millions de déportés, les valeurs chrétiennes, l'héritage des lumières, les droits de l'homme se sont effondrés aux portes des chambres à gaz.

Comme le dit Imré Kertesz, auteur hongrois, prix nobel de littérature et déporté : *« Auschwitz ne constitue pas un cas d'exception, tel un corps étranger qui se trouverait à l'extérieur de l'Histoire normale du monde occidental, mais bien l'illustration de l'ultime vérité sur la dégradation de l'Homme dans la vie moderne. »* Autrement dit, Auschwitz est dans notre histoire, pleinement, il est un révélateur de ce que peuvent devenir des hommes, de la part de haine et de folie qui compose chacun d'entre nous et qui peut, si on sait la provoquer, conduire des êtres humains à se comporter en bourreau, en assassin ordinaire. Auschwitz est rationnel, selon lui, parce qu'il est l'entreprise la plus énorme et la plus organisée de destruction de la vie jamais inventée. Auschwitz c'est le progrès au ser-



vice de la mort, c'est l'efficacité, la technologie au service de l'extermination. Et c'est cela, sans doute le plus effroyable. Eriger en méthode implacable le processus industriel d'assassinat de millions de vies. Imré Kertesz rajoute ceci :

*« Cessez enfin de répéter qu'Auschwitz ne s'explique pas, qu'Auschwitz est le fruit de forces irrationnelles, inconcevables pour la raison, parce que le mal a toujours une explication rationnelle. Écoutez-moi bien, ce qui est réellement irrationnel et qui n'a pas vraiment d'explication, ce n'est pas le mal, au contraire : c'est le bien. »*

Pour Kertesz, le mal est en nous, ce n'est pas parce qu'il est affreux qu'il n'est pas humain. Le bien aussi, est en nous, mais il suppose une mobilisation bien supérieure à l'exercice du mal. Aller vers l'autre, faire preuve de tolérance, être à l'écoute demande plus d'effort que de balayer d'un revers de main tout ce qui nous est différent.

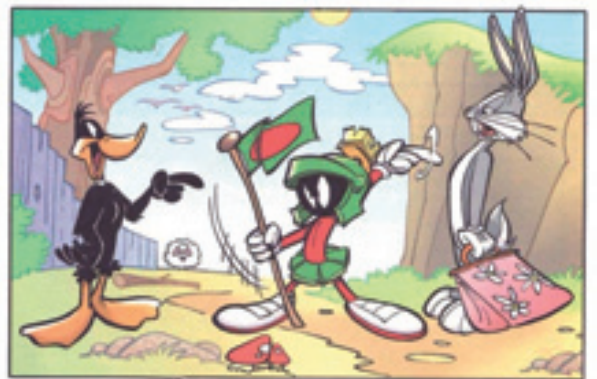
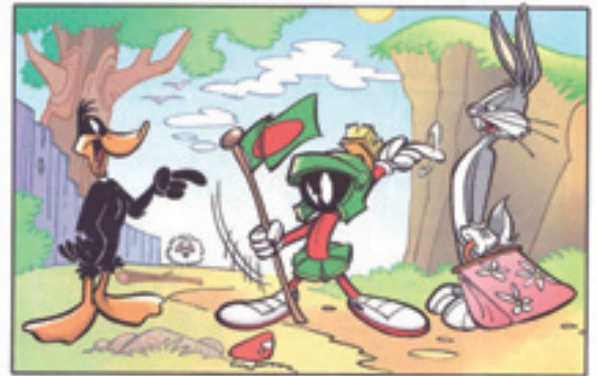
Auschwitz est une catastrophe, un naufrage de notre civilisation, qu'il faut connaître aussi bien que les plus grandes réussites de notre culture. Car là-bas, notre civilisation a cessé de fonctionner, elle a cessé de croire, elle a cessé d'espérer. C'est pour toutes ces raisons que nous nous rendons là-bas, à Auschwitz, avec nos anciens combattants cette année, pendant la semaine de l'ascension. Pour aller, au cœur de cette horreur, faire notre devoir de mémoire, pour dénoncer ces crimes commis par des hommes sur d'autres hommes et dire que cette abomination a eu lieu, qu'elle n'a pas été une parenthèse mais un morceau à part entière de notre histoire, qu'il faut essayer de comprendre et d'analyser, pour qu'elle ne se répète jamais. Auschwitz est une honte qu'il nous faut affronter. [...] ■

# Mots fléchés

MAMMIFÈRE MARIN  
 PÂTE CREUSE  
 BAIGNADE  
 ANGLE  
 À NOUS  
 ON Y DORT  
 ATTACHES  
 RÉGLEMENT  
 PETITS BRILLANTS  
 DE BONNE HEURE  
 LÉGUME ROUGE  
 AUTOMATES  
 LE NOM DU PERSONNAGE  
 AMI  
 INVOQUÉES  
 ELLE A DE LA TEMPÉRATURE  
 BOUT D'HERBE  
 KILOMÈTRE  
 PRINCESSE DISPARUE  
 FIXÉES AU MAT  
 LA SIENNE  
 SE METTENT EN BOULE  
 POIGNÉE DE PANIER  
 IL BÂTIT DES BARRAGES  
 PAREIL  
 ACTION  
 PAS MALADE  
 FIN DE JOURNÉE  
 ABIMÉES  
 VENTILER  
 GRANDE ROUTE  
 ORDINATEUR  
 CÉLÉBRITÉS  
 HURLEMENT  
 FEMME À LA BAGUETTE  
 LE SOLEIL S'Y LÈVE  
 BONNES  
 LUI  
 ALLER-RETOUR  
 ZÉRO  
 POILS AUX YEUX  
 RÉGAL DE TOUTOU  
 BONNE CARTE  
 LE SANG Y COULE

# Différences

**Différences** 10 différences se sont glissées entre ces deux scènes...



**Labyrinthe**

Pour aller chercher un bout de fromage auprès du Schtroumpf Gourmand et retourner le déposer à la petite fleur, le souris ne peut emprunter que les escaliers qui existent. Aide-le à trouver le bon chemin sans jamais descendre un escalier.

www.recrekids.com

# Sudoku

5			6		1			5
1		9		7		8		4
			8		9			
	2	6				7	3	
7								6
	5	8				9	1	
			2		8			
8		2		6		1		9
6			3		5			7

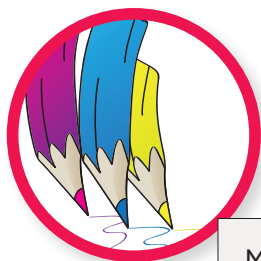
Solutions : <http://www.recrekids.com>

# Mots cachés

pour enfant

H	B	L	A	P	I	N
V	A	C	H	E	D	F
D	G	B	H	T	U	C
H	C	H	I	E	N	J
A	B	C	C	H	A	T
R	E	N	A	R	D	X
L	G	M	H	N	U	A

CHAT - VACHE - LAPIN - RENARD - CHIEN

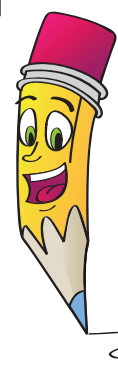
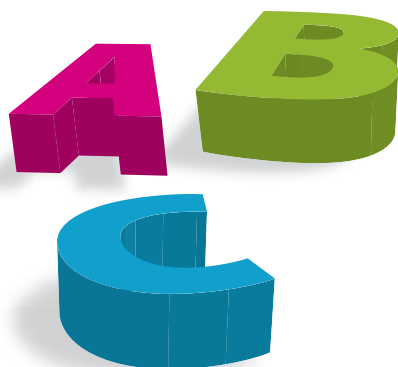


M	A	I	T	R	E	S	S	E	R
E	L	E	V	E	R	V	I	L	E
F	E	U	T	R	E	I	H	A	C
E	B	C	U	A	E	R	P	R	R
M	A	E	S	I	O	D	R	A	E
M	N	E	C	O	L	I	E	R	A
O	C	T	A	B	L	E	A	U	T
G	A	I	C	R	A	Y	O	N	I
T	R	O	U	S	S	E	T	E	O
C	A	R	T	A	B	L	E	S	N

ARDOISE - BANC - CAHIER - CARTABLE - CRAYON - ECOLIER - ELEVE  
- FEUTRE - GOMME - LIVRE - MAITRESSE - PREAU -  
RECREATION - STYLO - TABLEAU - TROUSSE

Le mot surprise à découvrir est : le nom d'un objet  
qu'on utilise pour écrire sur un tableau en ardoise

--	--	--	--	--	--



## Bonne chance à nos nouveaux collégiens



- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| 1 Bastien SANTAL                       | 18 Gulcan GENCASLAN                   |
| 2 Hélène PIEDIGROSSI<br>(institutrice) | 19 Nina DE SILVA                      |
| 3 Nicolas LEDRU                        | 20 Axel THEWYS                        |
| 4 Sébastien GOLL                       | 21 Géraldine GUERIN<br>(institutrice) |
| 5 Yusuf GOKTAS                         | 22 Arthur BROURHANT                   |
| 6 Marie-Ange PICCOT                    | 23 Valentin JAMMOT                    |
| 7 Meghan VIERA VASQUEZ                 | 24 Théo HOTELIER                      |
| 8 Johance DABIN                        | 25 Jade DUCROT                        |
| 9 Thorgal PALMA                        | 26 Juliette LACOUR                    |
| 10 Tanguy RUE                          | 27 Alyssia DEROBERT                   |
| 11 Christine RUHIN<br>(institutrice)   | 28 Solène VIGOUROUX                   |
| 12 Nathan NAUCHE                       | 29 Wesley CORNALI                     |
| 13 Hélène BARATAY                      | 30 Aurore SPINELLI                    |
| 14 Valentine VERON                     | 31 Rebecca LOCHER                     |
| 15 Marvin LUQUET                       | 32 Nathan CHAILLOU                    |
| 16 Alix DENICOURT                      | 33 Cassandra GEISSBUHLER              |
| 17 Manon RAIMONDO                      | 34 Emmeline VOURIOT                   |

Absents le jour de la photo : Tony BETEMPS, Marie DANGREAUX,  
Prescillia JOUBERT, Bélinda KOC et Maik REICH



### Horaires d'ouverture de la mairie

**Lundi, mardi, mercredi, vendredi**  
de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.  
**Judi** de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.  
**Permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis**  
**du mois** de 10 h à 12 h.  
Tél. : 04 50 43 50 24  
contact : [mairie@saint-cergues.fr](mailto:mairie@saint-cergues.fr)  
Fax : 04 50 94 68 79  
site : [www.saint-cergues.fr](http://www.saint-cergues.fr)

Tél. service des eaux,  
Maison de l'eau : 04 50 87 83 00.  
Tél. déchetterie : 06 71 83 08 88.

Les élus vous reçoivent :

ELUS	FONCTION	PÔLE/COMMISSION	JOURS	HEURES	RDV
Gabriel DOUBLET	Maire		L, Me, J, V	11 h à 12 h	Non
			L, M, Me, J, V	autres	Oui
Danielle COTTET	Adjointe	Aménagement du territoire	L	16 h 30 à 17 h 30	Oui
Jean-Marc PEUTET	Adjoint	Jeunesse, éducation, vie sportive	M	20 h à 21 h	Oui
Jean-Pierre RODA	Adjoint	Culture	J	17 h à 18 h	Oui
Robert BOSSON	Adjoint	Travaux, équipement	L	10 h à 12 h	Non
Bernard BALSAT	Conseiller	Environnement	L	11 h à 12 h	Non
Evelyne FEVRIER	Conseillère déléguée	Communication, Comité de quartier, relations avec les associations	L	10 h à 12 h	Non

### LES ECOLES

Elémentaire :  
Direction M. Duchêne Jérôme  
→ 04 50 43 56 71

Maternelle :  
Directrice Mme Anselmetti Nathalie  
→ 04 50 94 61 35

### EGLISE-PRESBYTERE

→ 04 50 43 51 61  
Permanences : mercredi de 15 h à 16 h par le père Viju et un samedi sur deux de 10 h à 11 h 30, assurées par des laïques (le planning est consultable sur la porte du presbytère, en dehors de ces horaires, vous adresser à la maison paroissiale 04 50 38 07 47).  
Contact à Saint-Cergues :  
Banc Marie-Louise → 04 50 94 65 27  
Curé de la paroisse : Mathew Viju à Ville-la-Grand → 04 50 37 76 01

### M.J.C.(bureau)

Horaires du lundi au vendredi  
9 h-12 h/samedi 9 h-11 h 30  
Fermé pendant les vacances scolaires  
→ 04 50 43 58 30

### BIBLIOTHEQUE

Horaires  
Mercredi 10 h-12 h et 16 h-18 h  
jeudi et vendredi 16 h-18 h  
Samedi 10 h-12 h  
→ 04 50 43 50 70

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme Frédérique Delonnelle  
Permanences en mairie de St-Cergues, tous les mercredis de 9 h à 12 h, sur rendez-vous, à prendre par téléphone au → 04 50 84 51 55

### POSTE

Horaires  
tous les matins du lundi au samedi :  
de 9 h à 12 h  
Heure limite de dépôt de courrier :  
14 h 30 la semaine, 11 h 30 le samedi  
→ 04 50 43 51 89

**TAXI** : Quality taxi  
Emplacement N°1 - Place de la poste  
M. Lyon Patrice  
→ Tél. : 06 08 42 77 48

### PHARMACIE DES VOIRONS

Rue de la Chapelle  
→ 04 50 43 53 86

## MEDECIN

F. Sonnet - 1503, rue des Allobroges  
→ 04 50 43 52 80

## INFIRMIERES

Roche Ghislaine  
768, route de la cave aux fées  
→ 04 50 43 54 60

Kopec Martine  
72 quartier des Tours Machilly  
→ 04 50 94 60 39

## KINESITHEAPEUTES

J. Roche  
768, route de la Cave aux Fées  
→ 04 50 43 54 60

C. Debrulle  
77, rue de la Chapelle  
→ 04 50 95 33 30

## OSTEOPATHE

→ 04 50 39 79 05  
J. Portenier  
244, rue de Terret

## CENTRE MEDICAL

421, route des Framboises

## KINESITHEAPEUTES

→ 04 50 43 58 86  
T. Géraudel  
A.-S. Teyssandier-Burnet

## OSTEOPATHES

→ 04 50 43 90 28  
S. Sokhan Sanj - V. Nguyen - L. Wadoux

## MASSEUSE BIEN-ETRE

E. Barrios  
→ 06 22 36 71 68

## PSYCHOMOTRICIENNE POUR ENFANTS

C. Grosse → 06 70 63 37 11

## DIETETICIENNE

A. Gally → 06 66 65 68 95

## PEDICURE-PODOLOGUE

G. Michaud → 06 76 41 59 61

## VETERINAIRE

D. Hochman - 81, rue de la Chapelle  
→ 04 50 94 57 76

## ADMINISTRATIONS DIVERSES

### PREFECTURE

Rue du 30<sup>e</sup> régiment d'infanterie  
74000 Annecy  
→ 04 50 33 60 00

### SOUS-PREFECTURE

4, avenue de Genève  
74160 Saint-Julien-en-Genavois  
→ 04 50 35 13 13

## CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Service des impôts des  
particuliers - Service  
des impôts des entreprises  
3, rue Marie-Curie - Annemasse  
→ 04 50 43 91 50

## CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS

7, rue Dupanloup - 74040 Annecy Cedex  
→ 04 50 88 40 43

## DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

→ 0810 33 32 74

## URGENCE GAZ

→ 04 50 37 72 72

## GENDARMERIE

Caserne de Romagny  
Rue de Romagny - Annemasse  
→ 04 50 92 11 66

## POLICE INTERCOMMUNALE

1, rue des Fontaines - Cranves-Sales  
→ 04 50 39 97 90

## POMPIERS

Centre de Secours d'Annemasse  
→ 18 ou → 04 50 37 02 36

## S.A.M.U.

→ 15

## HOPITAL D'ANNEMASSE

17, rue du Jura - 74100 Ambilly  
→ 04 50 87 40 40  
→ urgences 04 50 87 40 21

## A partir de février 2012

Centre hospitalier  
Alpes Léman (CHAL)  
4, route de Findrol  
74130 Contamine-sur-Arve

## CLINIQUE DE SAVOIE

8, rue F. David - 74100 Annemasse  
→ 04 50 95 41 41  
Service des urgences  
→ 04 50 95 41 05

## CENTRE ANTIPOISON LYON

→ 04 72 11 69 11

## LE REFUGE DE L'ESPOIR

Arthaz-Pont-Notre-Dame  
→ 04 50 36 02 80

# Les numéros importants de l'Agglo

### Siège d'Annemasse-Agglo

10, rue du petit Malbrande - Annemasse  
→ 04 50 87 83 00

E-mail : contact@annemasse-agglo.fr  
Site internet : www.agglo-annemasse.fr

### Eau potable

→ 04 50 87 83 10  
Urgence astreinte 06 76 49 39 89

### Eaux usées/assainissement

→ 04 50 87 83 00

### Voirie mutualisée

→ 04 50 84 38 48 / 06 30 24 97 29

## RAMMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi, secteur de Bussioz.  
Jeudi tous les autres secteurs.

## ENCOMBRANTS (Gros objets)

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois  
(s'inscrire en mairie, par téléphone)

## DECHETTERIE

Horaires été (1<sup>re</sup> semaine d'avril >  
1<sup>re</sup> semaine d'octobre)  
Lundi, samedi : de 9 h à 12 h et 13 h 30  
à 19 h

Du mardi au vendredi : 13 h 30 à 19 h

Horaires hiver (1<sup>re</sup> semaine  
d'octobre > 1<sup>re</sup> semaine d'avril)

Lundi, samedi : de 8 h 30 à 12 h  
et 13 h 30 à 17 h 30

Du mardi au vendredi :  
13 h 30 à 17 h 30

Les élus peuvent être  
contactés via le site  
internet  
[www.saint-cergues.fr](http://www.saint-cergues.fr)

## Inscription sur les listes électorales et vote par procuration

**En 2012, élection présidentielle les 22 avril et 6 mai 2012 et élections législatives les 10 et 17 juin 2012**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2012, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2011.

→ **Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :**

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin,
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

→ Les Français et les Françaises inscrits au registre des Français établis hors de France de la circonscription consulaire dans laquelle ils ont leur résidence peuvent, sur leur demande, être inscrits sur la liste électorale de l'une des communes suivantes :

- Commune de naissance.
- Commune de leur dernier domicile.
- Commune de leur dernière résidence, à condition que cette résidence ait été de six mois au moins.
- Commune où est né, est inscrit ou a été inscrit sur la liste électorale un de leurs ascendants.
- Commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit ou a été inscrit un de leurs parents jusqu'au quatrième degré.

**Il faut s'inscrire :**

- Soit à la mairie de son domicile,
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,

• soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

→ **Lors d'un déménagement**, il est nécessaire de déclarer le changement d'adresse auprès de la commune du nouveau domicile.

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.

Vous serez ensuite radié automatiquement des listes de votre ancien domicile, sans aucune démarche à effectuer de votre part.

→ **Vote par procuration**

Le vote par procuration permet à un électeur absent, de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement.

Le mandataire qui vote en France ne peut pas détenir plus d'une procuration établie en France.

En cas d'état de santé ou d'infirmité sérieuse empêchant le déplacement, et sur demande (écrite), un officier de police judiciaire ou son délégué se déplace à domicile pour établir la procuration.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie et de son traitement en mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

En principe, la procuration est établie pour une seule élection, mais le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée.

Le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne, le 1<sup>er</sup> tour, le second tour ou les 2 tours. ■

## Note d'information

**Comme vous avez pu le constater une barrière a été installée devant l'école maternelle.**

Cette installation a été effectuée en concertation et suite à une forte demande des parents d'élèves, afin d'assurer la sécurité des enfants. La barrière est fermée aux heures de rentrée et sortie des élèves pour empêcher toute circulation autour des écoles pendant les plages horaires "sensibles".  
Soit :

- le matin de 7 h 45 à 8 h 45,
- le midi de 11 h à 14 h,
- le soir de 16 h à 17 h.

Cette procédure a été mise en place pour des raisons de sécurité évidente, nous vous demandons de bien vouloir la respecter.

Toute personne qui enfreindrait cette interdiction engagerait sa responsabilité personnelle en cas d'accident, puisqu'elle serait en infraction au code la route. Des contrôles inopinés seront effectués.

Nous comptons sur votre compréhension et votre aide. La sécurité est l'affaire de tous.



**Guy CHATEL**<sup>SAS</sup>

- ENTREPRISE DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES
- ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR - ILLUMINATION
- MISE EN VALEUR DE BÂTIMENTS

466, Route des Contamines • 74130 AYZE  
B.P. 66 • 74132 BONNEVILLE Cedex

Tél. 04 50 97 22 70

Télécopie : 04 50 25 66 03  
E-mail : chatel@guy-chatel.fr



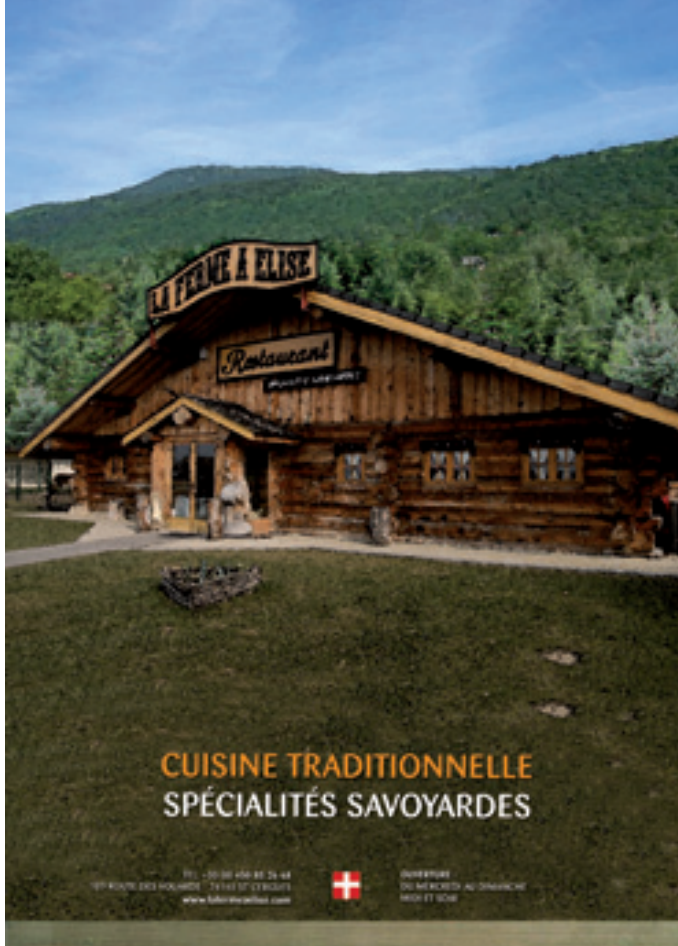

**QualityTAXI**

Laure Patrice  
06 08 35 25 97 06 18 75 14 72

E-mail : [qualitytaxi@orange.fr](mailto:qualitytaxi@orange.fr)

Communes de stationnement : Bons en Chablais / St Cergues


**Transport médical Assistance**

**LA FERME À ELISE**  
Restaurant

**CUISINE TRADITIONNELLE  
SPÉCIALITÉS SAVOYARDES**

Tel : 04 50 46 81 24 44  
111 ROUTE DES MOULINS - 74141 ST CERQUES  
[www.lafermea-elise.com](http://www.lafermea-elise.com)



RESTAURANT  
DU MONDREY AU DRANCHET  
1100 ET 1106



**CA  
DES SAVOIE**

**Le bon sens  
a de l'avenir**

BUREAU DE SAINT-CERQUES 75, route de la Chapelle 74140 Saint-Cergues  
Tél. : 04 50 19 40 60 Fax : 04 50 43 53 22

**CHAPUIS T.P.**  
TERRASSEMENT - VRD  
ENROCHEMENT - DENEIGEMENT



[chapiustp.wanadoo.fr](http://chapiustp.wanadoo.fr)  
Tél. 04 50 82 06 79 Fax: 04 50 85 05 58  
380 Bis Les Grands-Champs - 74140 MACHILLY



**Multi dep**<sup>SAS</sup>

DÉPANNAGES - MAINTENANCE - CONTRAT D'ENTRETIEN  
Tous brûleurs, fioul, gaz, bois, chaudières électriques  
Régulation automatique de température  
**TÉLÉGESTION**

**NOUVEAU** Energies renouvelables - Pompes à chaleur - Chaudières à granules

SAV agréé **CUENCO** **Buderus** **Honeywell** **CHAREN** **IDEAL STANDARC**

Secteur : Genevois - Chablais - Faucigny  
Z.A.E. 145 route de Serry - 74250 FILLINGES  
04 50 36 20 20 - Fax : 04 50 36 23 30

**ANTI CHENOUA** Secteur Pays Mont Blanc  
278 av St Martin - 74700 SALLANCHES  
L'énergie est notre avenir, économisons-la !  
04 50 18 84 69 - Fax : 04 50 18 04 48

Conception / réalisation : Agence Connivence  
Rédaction : Gabriel Doublet, Danielle Cottet,  
Magalie Briffaud, Pascale Burnier, Bernard Balsat,  
Jean-Marc Peutet, Catherine Mouchet,  
Evelyne Février, Robert Bosson, Nicolas Balverde,  
Service Communication (Delphine Francz).  
Imprimé en France - Imprimeur labellisé  
Imprim' Vert. Décembre 2011

**LEYMARIE**  
Léard

une entreprise familiale ayant  
plus de 35 ans d'expérience

vérandas alu-bois

conception, fabrication,  
réalisation :  
une seule et même entreprise



409, route de Macully  
74330 POISY

Tél. 04 50 46 28 20  
Fax 04 50 46 33 92  
societe-leymarie@wanadoo.fr

**BARATAY Gaston**  
**ENTREPRISE**

charpente - couverture  
maisons ossature bois  
Isolation de toiture

466, Route du Bourgeau - 74140 Saint-Cergues  
Tél. 04 50 43 51 18 - Mail : baratayb@free.fr

**TRADI CHALETS**



**CHALET ET MAISON BOIS**  
**OSSATURE BOIS**  
**CHARPENTE**  
**04 50 43 90 12**

**Saint-CERGUES**



LES RESIDENCES

Travaux  
en cours

de Saint-Cergues

Lancement  
2<sup>e</sup> tranche  
Livraison  
1<sup>er</sup> semestre 2013

Les Résidences de Saint Cergues vous proposent **70 logements et 4 maisons** au coeur de village,  
réalisés suivant les normes de bâtiments à basse consommation d'énergie:  
Label BBC effergie.

RENSEIGNEMENTS  
COMMERCIALISATION

**04 79 34 92 12**

**HESTYA PROMOTION**  
Réalisateur d'immobilier

1 Boulevard Wilson  
73100 Aix-les-Bains